

L'Ami
du Peuple

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN POLITIQUE, RELIGIEUX, SOCIAL

Etre apôtre, c'est être assez
rayonnant pour que les
âmes viennent à nous et
assez effacé pour qu'elles
ne s'attachent pas à nous et
nous dépassent.
Guillaume Thibon

Rédaction (tél. 2.26.22) et Administration (tél. 2.30.03) : 40, avenue de Pérolles, Fribourg

Annonces : Publicitas S. A., 2, rue de Romont, Fribourg, Téléphone (037) 2.26.41

Nouvelles du jour

La tactique de Moscou à l'égard de Berlin-Ouest

Ce que le monde libre doit attendre du communisme, le sort des Allemands vivant au-delà du rideau de fer en est un exemple d'une rare clarté. Dans la zone soviétique de l'Allemagne, les fonctionnaires du parti dirigé, assujéti par Moscou, décident de l'existence économique et sociale de 17 millions d'êtres humains.

Ils entendent maintenant faire subir le même sort — soit imposer systématiquement le même joug — à Berlin-Ouest, « lié par la liberté à la République fédérale d'Allemagne ».

Pour le régime communiste de la zone soviétique, cet îlot de liberté est, si on ose dire, une épine insupportable dans le flanc. Pour Moscou, Berlin-Ouest est, à un double titre, un champ de manœuvre.

D'abord, on doit montrer à tous les Allemands le sort qui leur est réservé et, d'autre part, on compte semer l'inquiétude dans le camp des Occidentaux — en alternant diaboliquement menaces et promesses —, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer chez eux la volonté de porter secours à Berlin-Ouest.

L'une et l'autre tentative n'ont pas, jusqu'à maintenant, réussi. Devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, rien ne s'est produit, au cours des dernières semaines, qui aurait pu faire le jeu de la tactique soviétique. Les Allemands ont observé, avec satisfaction que, par exemple, le Premier britannique et le ministre des Affaires étrangères belge se sont faits de façon impressionnante les défenseurs de la République fédérale allemande, qui a été pendant des jours l'objet de discours injurieux des porte-parole du bloc oriental.

Les attaques contre la République fédérale avaient bien entendu aussi pour but d'ébranler la position de Berlin-Ouest. A Berlin-Est, les « dirigeants » de la zone soviétique, les Ulbricht, Grotewohl et consorts, agissent de même, selon « la méthode de la carotte et du bâton », comme l'a joliment dit, dans la *Correspondance allemande*, M. Ernest Lemmer, ministre fédéral.

Ils firent comme s'ils avaient été en mesure de modifier la situation juridique de Berlin. Ils annoncèrent qu'ils voulaient décider de la situation future de Berlin-Ouest, bien que la ville, moralement et par traité, soit placée sous la protection et la garantie des puissances alliées du gouvernement fédéral.

Les communistes de la zone soviétique prennent leurs désirs pour des réalités. La force de jugement des peuples libres a été sous-estimée avec une prétention incroyable par le

triste Ulbricht, lorsqu'il déclara « fièrement », que la partie libre de l'Allemagne était restée « d'une époque historique entière en arrière » sur la partie qui est, en fait, dominée par les tanks russes !

M. Ulbricht a fait preuve d'une ahurissante imbécillité lorsqu'il a affirmé que la liberté et la démocratie avaient revêtu des aspects nouveaux dans le domaine soumis à son influence, à savoir dans la zone soviétique.

Si les dirigeants communistes de la zone soviétique et de Berlin-Est étaient vraiment aussi sûrs de la justesse de leur cause, ils devraient enfin accorder à leur population ce qu'elle réclame depuis longtemps, c'est-à-dire le droit de disposer d'elle-même, en toute liberté, et d'exprimer ses véritables sentiments.

Il est grotesque d'entendre le communiste Ulbricht adresser au président Eisenhower les paroles suivantes : « Je vous somme, Monsieur le président, de libérer enfin l'Allemagne occidentale. »

Il n'est pas besoin de rendre la liberté aux citoyens de la République fédérale d'Allemagne, ni à ceux de Berlin-Ouest, car elle y est chose qui va de soi depuis longtemps.

L'ensemble du monde libre peut remarquer facilement, depuis des années, ce qui se passe en Allemagne occidentale. Ce qui a été fait dans cette démocratie, les Allemands peuvent sans crainte la soumettre au jugement de leurs visiteurs.

Le régime communiste de la zone soviétique se garde d'en faire autant. Mais, si M. Ulbricht présente une revendication au président Eisenhower comme à l'un des derniers représentants du monde libre, il ne doit pas s'étonner de se voir adresser à son tour, venant du camp des peuples libres, la revendication de donner à tous les Allemands, comme c'est le cas en République fédérale, le droit de manifester leur volonté véritable, par des élections libres et secrètes, sous le contrôle des quatre puissances. Ainsi saura-t-il finalement qui aura besoin d'être libéré... et de qui.

Encore une fois, les communistes — à Berlin-Est comme à Moscou — considèrent Berlin comme un champ de manœuvres entre l'Ouest et l'Est, en vue de mesurer leurs forces.

S'ils voulaient être logiques, ils devraient enfin libérer toute l'Allemagne pour lui permettre d'exprimer sa volonté de façon démocratique. Le résultat serait certainement respecté par le monde libre. Mais par l'autre ? Pensons aux tanks de Budapest... Ed. Cb

Lutter contre la faim et trouver un refuge

A la veille du 15^e anniversaire de la Charte des Nations-Unies, les Etats-Unis, le Canada, la France, d'autres pays encore, ont lancé un programme mondial d'aide alimentaire en vue de lutter contre la faim, de nourrir les millions d'affamés du globe. Selon ce programme, les Etats-Unis et le Canada, qui disposent des « surplus » alimentaires les plus importants, seraient également les pays dont la contribution serait la plus forte. Sous les auspices des Nations-Unies, ces surplus feraient l'objet de transferts à des « conditions spéciales ». Ces « conditions spéciales » ont souvent provoqué de l'opposition à l'étranger comme camouflant un « dumping », mais le nouveau programme a été établi en coordination avec d'autres pays détenteurs, eux aussi, de tels surplus et avec le souci de ne pas porter préjudice à leurs marchés normaux.

Pendant ce temps, M. Auguste Lindt, notre compatriote, dont la compétence et le dévouement sont unanimement reconnus, haut-commissaire de l'O.N.U. pour les réfugiés, déclarait devant la Commission sociale de l'Assemblée générale des Nations-Unies, à New York, que, en 1955, le nombre des réfugiés d'Europe qui n'ont pas émigré s'élevait à 252.000.

A la fin de 1960, ce chiffre aura baissé à 75.000, bien que, au cours des cinq années écoulées, 238.000 nouveaux réfugiés soient arrivés en Europe — occidentale, s'entend ! On constate ainsi un certain déplacement du problème des réfugiés à partir de l'Europe.

Au début de 1955, le nombre des réfugiés, dans les camps européens, s'élevait à 85.500. Cela représentait « une diminution dramatique », par comparaison avec les centaines de milliers de réfugiés logeant dans des camps à la fin de la deuxième guerre mondiale.

A la fin de 1960, ces camps abriteront encore 13.800 réfugiés. « Cette diminution est d'autant plus importante que depuis 1955, plus de 170.000 nouveaux réfugiés sont arrivés dans les camps. « L'an dernier, j'avais informé la commission que, pour la réalisation du programme de fermeture des camps, il manquait une somme de 3.150.000 dollars. Grâce à l'intérêt rencontré par l'Année mondiale du réfugié, la réalisation de ce programme est maintenant assurée. D'ici la fin de l'année, tous les accords dans ce sens seront signés. »

L'année 1961 verra la disparition pratique des camps de réfugiés en Autriche et en Italie, alors qu'en Allemagne « cela demandera encore quelques mois ». « Je dis bien disparition pratique, a souligné M. Lindt, car, parmi les réfugiés encore logés dans les camps, il se trouve quelques cas particulièrement difficiles. Il s'agit de quelque 1200 personnes qu'il est actuellement difficile d'intégrer dans une communauté normale. »

M. Lindt a ajouté que le problème des réfugiés se posait toujours en Afrique du Nord. Au Maroc et en Tunisie, c'est-à-dire dans des pays qui entreprennent de gros efforts de développement économique, se trouvent actuellement plus de 200.000 réfugiés d'Algérie.

D'autre part, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et l'Office de l'O.N.U., qui collaborent, ont pris des mesures en vue de renforcer ces services. « Un des dangers qui m'inquiètent dans cette région réside dans les atteintes à la dignité humaine des réfugiés tenus trop longtemps dans l'inaction et la dépendance des œuvres de bienfaisance. »

Toutefois, la situation présente un aspect réjouissant : des experts médicaux ont constaté que, au Maroc et en Tunisie, « la santé mentale » des réfugiés est considérablement meilleure que parmi les réfugiés dans les autres parties du monde. Cela est dû au fait que les réfugiés d'Algérie ne sont pas isolés dans des camps, mais qu'il leur est au contraire possible de partager la vie des indigènes.

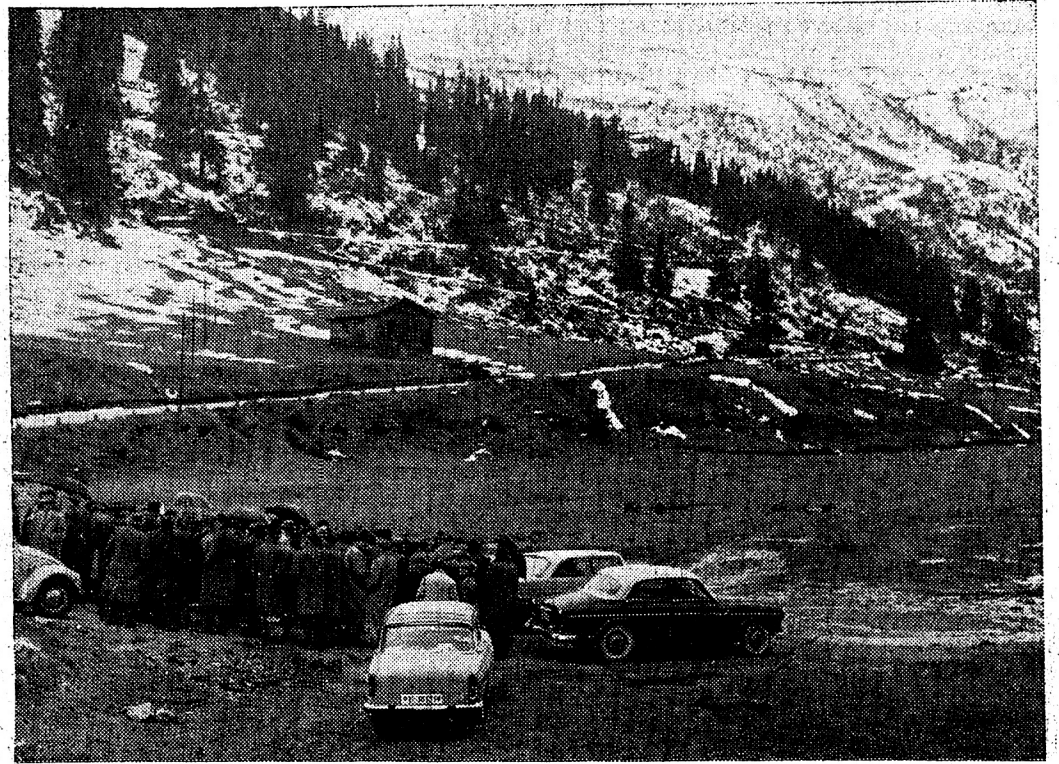
Parlant des réfugiés infirmes, le haut-commissaire a déclaré que l'émigration de ces personnes connaît « un développement révolutionnaire ». Pendant des années, certains pays n'admettaient que l'immigration de réfugiés parfaitement sains, mais, au cours de l'Année mondiale du réfugié, des pays comme l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande ont commencé à admettre également des infirmes.

L'Australie a élevé de son côté la limite d'âge des réfugiés immigrants et le Canada annonce son intention d'admettre les réfugiés quelle que soit leur qualité professionnelle.

L'élargissement des portes en faveur de l'immigration des réfugiés sera probablement une des caractéristiques les plus réconfortantes de l'Année mondiale du réfugié. Ed. Cb

Vers le tunnel routier du San-Bernardino

Après la Conférence des autorités fédérales et grisonnes qui a fixé les modalités de la mise au concours des travaux de construction du tunnel de San Bernardino, une visite a été organisée à l'emplacement du futur tunnel. Au printemps de 1961 commencera la construction du tunnel routier, long de 6 km. 500.



Près de Hinterrhein où se trouvera l'entrée (la sortie se trouvera près du village de San-Bernardino).

LETTRÉ DE BRUXELLES

L'O.N.U., le Congo et la Belgique

par JEAN FOSTY

Il est difficile de ne pas regarder l'assemblée de l'O.N.U. sans le sentiment de honte qu'exprimait M. Jules Moch, cible pour cela des pitreries de Monsieur K. Il faut un effort sur soi-même pour ne pas porter une condamnation brutale de l'organisation internationale, après la lettre où le secrétaire général de l'O.N.U. estime qu'il faut « éliminer le facteur belge » du Congo.

Le noyé et le sauveteur

Cette lettre à M. Tschombé, le président katangais, et celle que Monsieur H a adressée au gouvernement belge dans le même temps, continuent de soulever, dans l'opinion belge, une vive indignation. La correspondance onusienne est le plus généralement qualifiée d'agression. On n'en explique le mobile que par la position de Monsieur H, lui-même victime de l'agression répétée de Monsieur K.

On pourrait raisonner — à certains diraient ratiociner — à perte de vue sur les rapports de force, sur les contradictions et sur les manœuvres au sein de l'O.N.U. Un fait commande tout : le sauvetage du Congo. Les discussions qui passent à côté de cette réalité essentielle, sont aussi vaines que les palabres des gens qui assistent à une noyade.

Je prends à dessein cette comparaison, car c'est celle dont usait M. Hammarskjöld lui-même, lorsqu'il disait : lorsqu'on sauve un homme qui se noie, on le fait, même contre le gré de celui-ci et malgré les coups qu'il vous donne en se débattant.

Par ses lettres à M. Tschombé et au gouvernement belge, Monsieur H donne légitimement la conviction qu'il ne veut de sauveteur que dûment patenté par la firme internationale et qu'il exige du noyé que celui-ci lâche les autres mains qui le tirent de l'eau, à sa demande ! Les faits démontrent, par ailleurs, que si le noyé congolais doit attendre que le sauveteur breveté ait trouvé tout son appareil de sauvetage — c'est-à-dire les techniciens — il se passera tant de temps que le noyé risque de mourir de pneumonie. Les faits démontrent aussi que dans l'entreprise de sauvetage patentée par l'O.N.U., bien des actes et des sauveteurs sont des plus contestables. On ne se fait pas faute de le dire en Belgique.

Les Belges indésirables

Tant Léopoldville qu'Elisabethville, tant M. Kasavubu et les dirigeants qui sont d'accord avec lui, que le gouvernement de M. Tschombé reprochent à l'O.N.U., de s'immiscer dans leurs affaires intérieures, de ne pas soutenir les efforts que font les autorités autochtones et de favoriser une recrudescence du Congo dans la dictature lumumbiste.

A Bruxelles, l'O.N.U. a mauvaise presse. Le Premier ministre s'est d'abord borné à redire que l'O.N.U. a pris une lourde responsabilité en exigeant le départ des forces d'intervention belges au Congo. M. Eyskens s'est limité à ce rappel laconique, au moment où l'on apprenait que les cadavres, horriblement mutilés, de trois Belges flottaient sur les eaux du Lualaba, dans le nord katangais où des bandes de Balubas se sont livrées au pillage et au massacre, sans que les forces de l'O.N.U., pourtant installées depuis deux mois dans la région, soient intervenues efficacement.

Le gouvernement belge a été moins laconique, lorsque lui parvint la lettre susdite du secrétaire général de l'O.N.U. et lorsqu'il apprit que ce dernier citait comme l'une des trois « causes de tension » au Congo, la présence de Belges, notamment des 1.800 techniciens qui, soit au Katanga, soit dans le reste de l'ancienne colonie, se trouvent au service des autorités africaines.

M. Eyskens a trouvé que M. H fait bon marché de l'indépendance du Congo, en prétendant contredire la volonté des autorités locales. M. Wigny, dans sa réponse à l'O.N.U., a qualifié de blessante, par le fond et par la forme, la lettre de Monsieur H. De plus, rien dans les résolutions du Conseil ou de l'Assemblée de l'O.N.U. n'autorise le rejet d'une aide de techniciens belges au Congo. Le *Soir* relevait que jusqu'ici l'O.N.U. a mis en action 2 à 300 techniciens recrutés par ses soins et qu'il est préférable de ne pas s'interroger sur la qualité de cette aide.

Au moment où il écrivait au gouvernement belge, Monsieur H procédait au recrutement de 70 à 80 spécialistes de l'aviation pour maintenir les liaisons à l'intérieur du Congo. Il est parvenu à en trouver 26, mais il a refusé les Belges sous le prétexte que leur nationalité est indésirable !

L'O.N.U. et Lumumba

Ce prétexte est l'application des décisions de Lumumba qui a rompu les relations diplomatiques avec la Belgique.

On entre là dans le labyrinthe des manœuvres qui se déploient, sous le couvert de l'O.N.U., au profit de Lumumba.

Lumumba a été révoqué régulièrement par le président Kasavubu. Il est incontestablement coupable, comme l'en accusent les autorités actuelles du Congo, de crimes de droit commun. Il a gouverné en dépit de toute légalité et sans que l'O.N.U. ait jamais songé à lui imposer le respect de la Loi fondamentale qui

(Suite en 2^e page)

LETTRE DE BRUXELLES

L'O.N.U., le Congo et la Belgique

(Fin)

régit le pouvoir au Congo. Il est aujourd'hui encore, pour le Ghana, la Guinée, l'Égypte, le Maroc, l'Inde, le Mali, et les États du bloc soviétique le « gouvernement légal. » Il ne l'est plus aux yeux de la majorité des États indépendants de l'Afrique noire, ni aux yeux de l'énorme majorité des dirigeants et du peuple congolais. L'O.N.U. a continué de payer, le 1^{er} octobre, son indemnité à Lumumba. Elle le protège contre le mandat d'arrêt signé du président de la République. Il ne semble pas qu'elle traite encore avec lui. L'O.N.U. traite, en tout cas, avec le président de la République, avec le colonel Mobutu, avec le collège des commissaires généraux, avec le gouvernement katangais et avec les gouvernements provinciaux de l'Etat de Léopoldville, de la province de Kivu, peut-être encore avec d'autres. Autrement dit, l'O.N.U. pratique à la fois l'empirisme et le juridisme. On veut bien considérer que les nombreuses péripéties politiques de Léopoldville ne prêtent pas à la facilité des relations, mais sauver le Congo exige de la résolution.

Légalement il n'y a plus de gouvernement congolais, puisque celui qui a été formé par M. Iléo avec l'approbation du président Kasavubu, n'a pas encore reçu l'investiture des Chambres.

Le pouvoir central

Mais, il n'existe plus non plus de gouvernement Lumumba : on ne sait trop d'ailleurs ce que sont devenus les trois quarts des ministres de cette équipe.

Celui qui en était le ministre des Affaires étrangères, M. Bomboko, est devenu membre, en cette qualité ministérielle, du gouvernement Iléo, mais il est aussi le président de ce Collège de commissaires généraux, établi par le colonel Mobutu, à la mi-septembre, avec l'accord du président de la République, de M. Iléo et des collègues de celui-ci, comme gérant des affaires publiques, jusqu'au 31 décembre. Le coup d'Etat du colonel a « neutralisé » les politiciens, selon son expression, jusqu'à ce que les pouvoirs réguliers soient capables de recommencer à fonctionner.

Ce collège des commissaires généraux, composé d'universitaires, est une équipe coura-

geuse, de bonne volonté, la plus compétente qu'on puisse trouver parmi les Congolais, soucieuse de gouverner avec justice et désintéressement, mais dépourvue d'expérience en raison de sa jeunesse. Si l'O.N.U. n'était pas empêtrée dans les manœuvres, et si elle voulait réaliser sa mission sans atterrissements et sans biais elle aurait appuyé le collège à fond, sans se partager entre un juridisme absurde et un empirisme qui ne réussit pas à épouser la réalité.

L'Etat katangais

En dehors de ce collège qu'existe-t-il ? Il existe depuis le début des troubles, un gouvernement stable au Katanga. Ce gouvernement qui était initialement celui d'une province congolaise s'est proclamé, avec l'appui de la majorité de l'assemblée provinciale, pouvoir national d'un Etat katangais indépendant. Son autorité est effective, sauf dans la moitié nord et nord-est, où la Balubakat, le parti d'opposition — fondé sur des caractéristiques ethniques, comme tous les partis congolais — est majoritaire.

La sécession katangaise a posé un problème, tant à l'O.N.U. qu'au gouvernement central et à la Belgique. Cette dernière, se fondant sur le traité d'assistance et d'amitié dénoncé par Lumumba, mais maintenu par le Katanga, a accordé son assistance technique au gouvernement de M. Tschombé. L'O.N.U. a traité avec ce dernier, mais elle est restée dans l'équivoque. C'est après le départ des forces belges, que la zone nord et nord-est du Katanga connut le trouble. Les forces de l'O.N.U. ne réussirent pas à l'arrêter, mais elles s'opposèrent aussi à l'intervention de la gendarmerie katangaise.

M. Tschombé se débat dans ces difficultés, sans trouver une issue convenable. A la Belgique il demande une reconnaissance de jure que Bruxelles ne veut pas être le premier Etat à accorder. A l'O.N.U., il réclame le droit de disposer des aérodromes pour le transport de la gendarmerie et une collaboration efficace dans le maintien de l'ordre.

L'O.N.U. reproche à la Belgique d'en trop faire pour M. Tschombé. La Belgique reproche à l'O.N.U. de ne pas assurer la sécurité de ses ressortissants.

Les gouvernements provinciaux

Disons que si l'O.N.U. avait appuyé le collège des commissaires généraux de Léopoldville, le problème katangais serait en passe de se trouver résolu. Ce que ne veut pas du tout M. Tschombé est identique au but que poursuit le collège de Léopoldville, au vœu des Congolais et des Belges : le retour d'un Lumumba au pouvoir.

Le gouvernement de la province de Léopoldville et celui du Kivu fonctionnent d'une manière assez satisfaisante. Il n'en va pas de même dans la Province orientale, fief de Lumumba, où la tyrannie la plus imbécile continue de faire des ravages. Quant à la province du Kasai, déchirée par la guerre tribale des Balubas et des Lulus, elle l'est aussi par la constitution de l'Etat (baluba) Minier qui s'est proclamé indépendant sous la direction de M. Kalonji. Misère et anarchie caractérisent cette région. M. Kalonji, qui fit alliance avec M. Tschombé au mois d'août, serait heureux de voir réussir le projet de Table Ronde où lui-même et M. Tschombé seraient appelés à débattre avec les autres dirigeants du Congo, des nouvelles structures politiques.

Mais, pour que le projet de Table Ronde aboutisse, il faudrait que le collège des commissaires généraux assoie son autorité solidement. Or, comme on le sait, l'ONU est loin d'y concourir. A deux reprises, les soldats de l'ONU — les Ghanéens et les Guinéens — ont assisté impassibles à des agressions de lumumbistes contre des commissaires généraux, et ils protègent Lumumba.

Le jeu de Lumumba et des Soviétiques

Guinéens et Ghanéens sont d'abord les fidèles soldats de M. Sekou Touré et de M. N'Krumah avant d'être les auxiliaires de l'ONU. Les ambassadeurs de ces pays se maintiennent à Léopoldville en dépit des décisions des autorités congolaises.

Peut-on dire que l'ONU suive la voie qui mène à la restauration de l'ordre au Congo ? Si elle y parvient jamais, ce ne sera pas autrement que par le chemin des écoliers.

En négligeant de donner son appui à ce pouvoir de bonne volonté qu'est le collège des commissaires généraux, en prétendant « éliminer le facteur belge » du Congo, en ne coopérant pas entièrement avec M. Tschombé, l'ONU doit bien voir qu'elle permet au chaos de s'approfondir. Elle a évité — si tant est que les Soviétiques aient eu cette intention — que le Congo fût un champ de bataille entre l'Est et l'Ouest, mais sa passivité présente, prépare un retour de ceux que les Soviétiques considèrent avec nous comme les fournisseurs du communisme : les partisans de Lumumba.

Jean Fosty

Cours de bourse

Table with 3 columns: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères, Investment Trusts. Lists various financial instruments and their prices.

(Communiqué par la Banque populaire suisse)

Cours des billets de banque

Table with 3 columns: Country, Achat, Vente. Lists exchange rates for various countries like France, Angleterre, etc.

(Communiqué par la Banque populaire suisse)

L'incident du « Comet »

Bonn, 27 octobre. On déclare de source ouest-allemande autorisée que l'incident aérien survenu mardi, au cours duquel deux Sabres de la Luftwaffe ont approché dangereusement près le Comet-Orion à bord duquel se trouvaient la reine Elizabeth et le prince Philippe était dû à « un contre-radar défectueux » — tout au moins en partie. La station de radar proche le Jever, près de Wilhelmshaven, dépendant de la 2^e force tactique alliée, était responsable du contrôle radar de l'avion royal de Copenhague à Londres. Or, ce contrôle n'aurait pas été effectué avec toute la précision voulue.

LA LIBERTÉ

Table with 2 columns: Abonnements, Suisse, Etranger. Lists subscription rates for different regions.

ADMINISTRATION tél. (037) 2.30.03 ch. postaux II a 54 40, avenue de Pérolles

PUBLICITE Tarif des insertions (le millimètre sur une colonne) Annonces... 16,5 cts Réclames... 45 cts Réclames dernière page... 67 cts

REGIE DES ANNONCES Publicitas S. A., rue de Romont 2 tél. (037) 2.26.41

Le budget français est adopté

Paris, 27 octobre. L'article de la loi de finance fixant à 62 milliards 585 millions de nouveaux francs les recettes et à 62 milliards 51 millions de nouveaux francs les dépenses du budget général pour 1961 a été adopté par 424 voix contre 75 sur 499 votants à l'Assemblée nationale.

Dans la République du San-Salvador



Le président José María Lemus qu'une junte civilo-militaire vient de destituer

Nécrologie

M. Harry Ferguson Harry Ferguson, ex-« roi du tracteur », fondateur de la firme Ferguson, absorbée il y a quelques années par la société Massey Harris Ferguson, est décédé à l'âge de 75 ans en son domicile de Stow, sur le Wold, dans l'ouest de l'Angleterre. Harry Ferguson, qui s'imposa comme un businessman de grande envergure, était aussi connu pour ses dons remarquables d'inventeur. Sa première trouvaille, un système d'assemblage du mécanisme des tracteurs patenté en 1920, attira l'attention d'Henry Ford, avec qui Ferguson signa en 1938 un accord qui lui valut le surnom de « unique associé d'Henry Ford ». La dernière invention d'Harry Ferguson, une voiture « révolutionnaire » dépourvue d'embrayage et de changement de vitesses, réunissant en une seule pédale freinage et accélération, et dotée de roues capables de pivoter sur un angle de 90 degrés et de stationner ainsi latéralement, n'aura pas vu le jour.

DÉPÊCHES ÉTRANGÈRES

Quinze mille personnes ont assisté, à Paris, à la manifestation « pour la paix en Algérie »

Paris, 27 octobre.

Une quinzaine de milliers de personnes se trouvaient réunies à 17 heures dans la salle de la Mutualité, située près de la Seine, sur la rive gauche, au cœur de Paris, et aux alentours de cette salle, pour participer à la manifestation organisée sur le thème : « La paix par la négociation en Algérie ». Cette manifestation était organisée par l'Union nationale des étudiants de France et les syndicats d'enseignants. Elle était distincte des débrayages partiels dans les usines et des manifestations locales préconisées par la C.G.T. centrale syndicale de tendance communiste et le parti communiste lui-même.

La manifestation devait d'abord se dérouler à la Bastille et elle avait été interdite. Un accord intervint ensuite, au ministère de l'Intérieur, selon lequel les protestataires pourraient disposer de la salle de la Mutualité (contenant 3000 personnes) et ses abords immédiats.

C'est M. Pierre Gaudes, président de l'Union nationale des étudiants de France, qui prononce le discours de fond, au nom de tous les organisateurs, sur le problème algérien.

Il dresse un réquisitoire contre les conséquences de ce conflit, affirmant qu'il « pesait sur toute la vie nationale », qu'il conduisait « sur le plan politique l'aliénation de la démocratie », qu'il rendait aléatoire la coopération avec les pays d'Afrique, qu'il « stérilisait l'économie française », et que « sur le plan moral, il troublait profondément les consciences ».

Passant aux solutions qu'il juge nécessaire, le président de l'U.N.E.F. déclare que la journée du 27 octobre « marque une nouvelle étape positive pour la paix

par la négociation en Algérie ». Il ajoute : « Il est clair que les armes sont impuissantes à résoudre ce drame et à imposer la paix, et cela de l'aveu même du pouvoir. Dès lors, une seule voie s'ouvre : la négociation, qui ne saurait être exigence plus ou moins affirmée de la capitulation de l'une ou de l'autre des parties. Il s'agit pour nous d'exiger de la France qu'elle fasse preuve de sa bonne foi, en reprenant les pourparlers. »

Le texte du discours prononcé par M. Gaudes avait été approuvé préalablement par les organisations participantes : syndicats autonomes des enseignants, unions parisiennes des syndicats chrétiens et des syndicats de tendance socialiste, parti socialiste unifié, et parti socialiste S.F.I.O., ainsi que d'autres organisations de la gauche française.

Des grenades fumigènes ont été lancées à l'intérieur de la salle de la Mutualité. Aux abords de cette salle, de brèves bagarres ont éclaté entre le service d'ordre et des manifestants qui voulaient s'approcher de la salle et qui étaient tenus à distance par le cordon de police. Des arrestations ont été opérées.

Les contre-manifestants qui ont lancé des grenades fumigènes dans la salle appartenaient sans doute à l'une des organisations de droite ou d'extrême-droite qui avaient annoncé leur intention de s'opposer à l'initiative prise par l'U.N.E.F. et ses amis.

Le meeting de la Mutualité ne dura qu'une heure environ. Mais, après la fin de celui-ci, différents cortèges tentèrent de se former, ce qui amena de nouveaux heurts avec les policiers qui, en quelques points, utilisèrent la matraque pour se dégager. Des manifestants, blessés, furent dirigés sur les hôpitaux. Une navette incessante de cars de police emmenait, d'autre part, au siège central des policiers, les personnes appréhendées pour « refus de circuler ».

De leur côté, des contre-manifestants s'en prenaient, en certains points, aux voitures stationnées le long des trottoirs en les renversant. L'intervention du service d'ordre entraîna quelques brèves bagarres.

Un sous-lieutenant (passé aux rebelles en 1957) fait prisonnier

Alger, 27 octobre.

Dans le secteur d'Aumale-Bir Rabalou (90 kilomètres à l'est de Médéa), les militaires ont intercepté une importante bande rebelle. Après un dur combat, six hors-la-loi ont été tués et 17 autres, faits prisonniers. Toutes leurs armes ont été récupérées. Parmi les rebelles faits prisonniers, figure Ben Chérif.

(Ben Chérif, sous-lieutenant de l'armée française, passa à la rébellion au début de 1957, après avoir introduit une nuit une bande de rebelles dans un poste militaire, entre Tablat et Masqueray. Vingt soldats français avaient été tués.)

Vers une intervention ouverte de la Chine communiste dans le conflit d'Algérie ?

Londres, 27 octobre.

« On croit savoir qu'une mission militaire de Chine populaire est en route actuellement pour l'Algérie », écrit du Caire un correspondant du Daily Express.

« Cette mission, poursuit le journal, aurait passé récemment par l'Allemagne de l'Est. Elle constituerait, selon certains diplomates occidentaux au Caire, l'avant-garde d'une intervention ouverte de la Chine communiste dans le conflit algérien. »

L'Occident en accusation ?

IV*

Le monde tout entier, en pleine crise de croissance, ballotté par des poussées contraires, a perdu les fondements de son équilibre, les bases mêmes de son humanisme : « Le problème qui se pose impérieusement au monde est celui d'une nouvelle civilisation. Il s'agit de savoir si l'humanité, aujourd'hui divisée, est prête pour une prise de conscience plus réaliste et plus humaniste de sa situation et de ses possibilités l'amenant, par-delà ses uniformités techniques, à une certaine unité respectueuse de ses légitimes diversités et de ses droits à une large liberté. » (p. 323) Quels peuples montreront au monde la voie d'un nouvel humanisme ? Ni les Etats-Unis, ni la Russie, ne peuvent jouer ce rôle. Les deux adversaires, chacun à sa manière, n'ont à offrir que le matérialisme théorique et surtout pratique et leur irrespect plus ou moins brutal de l'homme.

Le communisme, bien qu'il y ait une part de vérité en lui, est une solution fautive qui ne peut qu'écraser l'homme. Il constitue la plus grave menace qui pèse actuellement sur le monde. Il semble hélas ! que le temps travaille pour lui, par la faute de l'Occident : « La paix travaille pour la communisation du monde, tant que l'Occident, et particulièrement le capitalisme occidental, refuse de comprendre ce que signifie le mécontentement progressif des pays sous-développés, et la facilité de propagande du communisme dans leurs populations pendant que le monde soviétique ne peut être travaillé par l'Occident. » (pp. 336-337)

La seule manière efficace de combattre le communisme est de répondre lucidement et courageusement aux questions qu'il pose. L'humanisme marxiste, seul un humanisme solide peut le remplacer : « Si l'Occident, purifié de ses passions sordides, rendait purement témoignage à l'Evangile, en assumant dans un long effort vigoureux, avec intelligence et efficacité, l'assomption du monde « déprimé », le choc serait tel, dans l'Est, que l'évolution du monde en serait changée. Mais, tant qu'au souffle humanitaire du communisme, si fallacieux qu'il soit, l'Occident n'opposera que ses calculs cupides, ses films érotiques, et son absence de mystique, sinon sa supériorité atomique, le dieu marxisme envahira progressivement le monde. C'est bien le moment de dire à l'Occident : « Réveille-toi, toi qui dors. » (p. 340).

L'humanisme que nous présentent les deux blocs ne peut pas nous satisfaire : « Etats-Unis et Russie, les deux peuples en fatalité de recherche de la domination du monde, apparaissent comme des colosses aux pieds d'argile. En méconnaissant l'homme, ils ont sapé les fondements de leur succès durable. » (p. 342).

Quant au socialisme non communiste, son souci d'universalité est trop faible pour qu'il puisse indiquer une voie au monde. Il y a « la force des peuples de Bandoeng. » Mais en son sein s'affrontent trop de tendances diverses pour que ce soit réellement une force directrice. Cependant, les pays d'Occident ont beaucoup à apprendre des autres peuples et notamment de ceux de l'Orient : « La nouvelle civilisation ne saurait être la civilisation de la richesse ou de la violence, ou de la peur de la mort ; l'Occident sophistiqué est insatiable mais, commençant à comprendre que son échelle des valeurs ne saurait être universelle et que ceux qui s'opposent aujourd'hui à lui ne sont pas des barbares, a beaucoup à apprendre, dont la modération dans le désir. » (p. 351).

Il y a une autre force dont il faut parler, et c'est la force chrétienne. Le Royaume de Dieu, s'il n'est pas de ce monde, commence néanmoins en ce monde et les problèmes de justice sociale se présentent d'une manière urgente à la conscience chrétienne. Tous les chrétiens, catholiques ou non, ne sont pas préoccupés par les problèmes sociaux comme ils le devraient, mais de forts mouvements se dessinent : « Il existe dans tous les pays catholiques des élites chrétiennes de toutes les classes sociales nourries des deux principes fondamentaux de la justice : respect de chacun des hommes, instauration du bien commun auxquels elles ajoutent, dans la même lumière, la défense énergique de l'institution familiale et du droit qu'à toute famille d'obtenir un minimum de sécurité économique. » (p. 355).

Certes, le rôle de l'Eglise n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre surnaturel. Elle apporte le message de salut spirituel. Mais la doctrine chrétienne a des incidences sur la vie sociale : « Par le commandement de l'amour, le message chrétien est le plus civilisateur qui puisse être. Qu'un groupe humain l'ait compris, ce groupe devient une communauté fraternelle. Que les peuples qui se réclament de la civilisation chrétienne le mettent en pratique, et le monde aussitôt se redresse. » (pp. 355-356). Respect de l'homme et bien commun, ce sont les aspirations mêmes du monde d'aujourd'hui : « De sorte que le message chrétien n'avait jamais trouvé devant lui un monde aussi préparé à le recevoir. A mesure que les civilisations se désagrègent, l'ostension d'un vrai christianisme, incarné dans les peuples chrétiens, dégage des comportements cupides, arracherait au désespoir l'humanité désemparée. » (p. 356).

Contre la bonne conscience

La situation du monde, nous qui ne manquons pas de l'essentiel, nous avons de la peine à nous la représenter telle qu'elle est. Et pourtant les faits sont là : « Les trois quarts de l'humanité sont affamés ou mal alimentés et

les mal nourris sont, de beaucoup, les plus exposés aux fléaux sociaux autres que la faim. » (p. 363). Il faut que les pays privilégiés répondent à cette angoisse : « Le plus grand mal du monde n'est pas la pauvreté des démunis mais l'inconscience des nantis. Or il se trouve que la conscience des démunis est en éveil. L'ère de la passivité des masses est en déclin. » (p. 364). A un moment où il peut jouer un rôle immense, l'Occident est encore trop replié dans son égoïsme : « Le malheur est que l'Occident ne veut pas comprendre et ne semble pas pouvoir comprendre. L'Occident est emprisonné dans ces concepts dépassés, qu'il s'agisse des concepts directement colonialistes, qu'il s'agisse de la fidélité à une doctrine et à un système économique déphasé par rapport aux besoins et aux aspirations des peuples pauvres. L'Occident, préoccupé avant tout de conserver ou d'augmenter son avoir, se révèle impuissant à comprendre la conjoncture mondiale. Il pense seulement sa défense quand il faudrait penser la montée humaine universelle. (...) L'Occident pense alliances militaires et approvisionnement stratégique, donc mise à son service, quand il faudrait penser coopération authentiquement fraternelle. » (p. 365). L'Occident, parce qu'il a perdu ses colonies, se ferme sur lui-même alors qu'il pourrait donner une impulsion à un nouvel humanisme : « L'Occident n'est plus créateur de civilisation au moment où s'imposerait l'avènement d'un nouveau type de civilisation qui ne peut être qu'une civilisation universelle dont la Déclaration internationale des Droits de l'Homme a d'ailleurs esquissé les principes. » (p. 365). Et voici que le communisme veut jouer le rôle de guide pour le monde entier : « En laissant au seul communisme la prétention de défendre l'homme intégralement et de promouvoir intégralement l'humanité, l'Occident livre le monde à la nostalgie d'un humanisme illusoire en

même temps qu'il ne remplit pas sa tâche normale à l'égard des populations déjà dominées par le communisme. Le tragique est que l'Occident dans les faits, a refusé l'échelle des valeurs que le christianisme lui avait transmise et qui se trouve être, aujourd'hui, l'échelle des valeurs qui pourrait susciter une nouvelle civilisation. » (p. 368).

Atteindre le niveau de vie des peuples de l'Occident, voilà le but que se proposent les pays qui prennent maintenant conscience d'eux-mêmes. Or si l'Occident n'a que la civilisation de l'« avoir » à leur montrer en exemple, les nouveaux peuples nés à l'indépendance suivront trop uniquement cette voie, qui n'est pas celle du progrès humain authentique : « La civilisation à promouvoir ne peut être que la civilisation du « plus être » dans l'équitable distribution de l'avoir (...) Le fait de donner la primauté aux biens dont la valeur s'exprime en signes monétaires fait mépriser des biens réels qui conditionnent autant que les biens matériels, l'épanouissement humain. » (p. 367).

L'Occident doit avant tout vouloir se réformer, réviser ses jugements, changer son attitude face aux peuples déshérités, rechercher avec eux le dialogue loyal et fraternel. Après avoir pendant longtemps pensé trop exclusivement à lui-même, il faut que l'Occident retrouve la voie de l'universel : « L'Occident en déclin encore les germes dans ce que l'on appelle le christianisme, explicitant les postulats basiques de l'éthique, lui a apporté d'exigence du respect actif de toute personne et de vouloir du bien commun dès que quelque solidarité apparaît au sein d'un groupe humain. » (p. 369).

L'heure est au réveil de la conscience occidentale. L'heure est au sens de la dignité de toute personne humaine, au sens de la justice. La bonne volonté de tous, voilà ce qu'il faut pour qu'une nouvelle civilisation qui ne soit pas l'apanage de quelques pays mais le fondement de la grande famille humaine puisse éclore. L'auteur termine son volumineux ouvrage par ces mots : « Notre ambition, en réunissant ce dossier, le cœur chargé d'angoisse, ne fut que de faciliter cette éclosion. » (p. 369).

Cet appel mérite d'être entendu.

Candida Moix

L'EGLISE dans le monde

ROME

La préparation du Concile œcuménique

(Kipa.) — La Commission théologique préparatoire du Concile œcuménique a commencé ses travaux hier jeudi au Vatican. Dès la veille au soir, les membres de cet organisme avaient prêté serment de garder le secret sur les travaux de la commission, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Saint-Office.

La première séance a été présidée par le cardinal Ottaviani, secrétaire de la congrégation du Saint-Office et président de la commission, assisté par le Père Sebastian Tromp, Jésuite, secrétaire de cette commission. Parmi les membres présents se trouvaient notamment l'archevêque de Besançon (France), l'évêque de Mayence (Allemagne), l'administrateur apostolique de Split (Yougoslavie), ainsi que de nombreuses personnalités ecclésiastiques de divers pays. Font, entre autres, également partie de cette commission en qualité de membres, Mgr Charles Journet, professeur au Grand Séminaire de Fribourg, et le Père Santiago Ramirez, O. P., professeur à Salamanque, précédemment professeur à l'Université de Fribourg.

Dans son allocution inaugurale, le cardinal Ottaviani a relevé les grandes lignes du « travail imposant » que doit accomplir la commission pour mettre au point les études approfondies qui seront présentées aux Pères du Concile sur les problèmes les plus ardues de nos jours dans le domaine de la foi et de la morale. Le secrétaire a ensuite exposé quel serait l'ordre des travaux.

Encore quelques nominations

(Kipa.) — Dans le cadre de la phase préparatoire du deuxième concile du Vatican, le Pape Jean XXIII a nommé :

consulteurs de la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses : Mgr Jean Lambrechts, le Père Francesco Milini, des Missionnaires de Saint-Charles (Scalabrinien).

membre de la Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien : Mgr Henri Mazerat, évêque de Fréjus-Toulon.

consulteurs de cette même Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien : Mgr Antoine Vovk, évêque de Ljubljana (Yougoslavie) ; Mgr Urbain Krizomali, du diocèse de Split.

membres de la Commission de la liturgie : Mgr Juan Hervas y Benet, évêque titulaire de Dora et ordinaire de Ciudad Real, Espagne ; Mgr Henri Jenny, évêque titulaire de Licaonia et auxiliaire de Cambrai, France.

consulteurs de cette même Commission de la liturgie : Mgr Jean Wagner (Trèves, Allemagne) ; l'abbé Aimé-Georges Martimort ; le Père Luc Brinkoff, O.F.M.

membres de la Commission des études et des séminaires : Mgr Antonio Ferreira Gomes, évêque de Porto ; le Père Pierre Girard, Sulpicien.

consulteur de la Commission pour les Eglises orientales : Mgr Ignace Ziadé, archevêque de Beyrouth des maronites.

membre de la Commission des missions : le P. Pierre Humbertclaude, Marianiste.

consulteur de cette même Commission des missions : Mgr Juan C. Sison, archevêque titulaire de Nicopis et administrateur apostolique de Nueva Segovia (Philippines).

membre du secrétariat administratif et technique : Mgr Ferrero Conti.

« Nous préférons être optimistes ! »

(Kipa.) — Recevant en audience plus de dix mille personnes, Jean XXIII a relevé que, pour ce qui est de la situation internationale, on pouvait être ou bien pessimiste, ou bien optimiste, puis il a ajouté : « Quant à nous, nous préférons être optimiste. »

Parlant ensuite du Concile œcuménique, le Souverain Pontife a dit : « Peut-on dire que vous assistez à la mort de l'Eglise ? Non, l'Eglise n'est pas morte. Ses forces sont intactes. Nous sommes sûrs que le prochain concile sera une manifestation de sa vitalité. » Après avoir affirmé que le prochain concile n'amènera aucun changement dans la doctrine de l'Eglise, Jean XXIII a dit que l'Eglise du Christ puisera dans ces assises une ardeur accrue et il a invité les fidèles à participer à la préparation de cet événement par leurs prières.

CONGO

A la direction du Lovanium

(Kipa.) — La direction de l'Université catholique de Léopoldville, le Lovanium, est désormais confiée à un conseil d'administration dans lequel siègeront plusieurs évêques congolais et dont la présidence sera assumée par Mgr Scalais, archevêque de Léopoldville, tandis que la direction effective a été confiée à Mgr Malula, évêque auxiliaire congolais de Mgr Scalais. M. Joseph Ileo, président du Sénat, et M. Albert N'Dele, vice-président du collège des commissaires qui exerce pour l'instant le pouvoir exécutif au Congo, font également partie de ce conseil d'administration.

En même temps est constitué à Louvain un conseil académique qui assurera la collaboration entre l'Université de Louvain et le Lovanium. Un prêtre séculier du Ruanda débutera cette année comme premier professeur indigène au Lovanium. Des démarches ont en outre été effectuées pour engager d'autres professeurs africains, ce qui contribuerait à attirer au Lovanium des étudiants d'autres pays d'Afrique noire.

SUISSE

Mgr Zimmermann fêté à Einsiedeln

(Kipa.) — Mgr Joseph Zimmermann, des missionnaires de la Sainte Famille, évêque de Morombé (Madagascar) a été l'objet d'une réception solennelle à Nuolen/Schwyz, où il a été élève, puis professeur et préfet au collège du Christ-Roi de sa congrégation. La journée a débuté par une messe pontificale célébrée en l'église paroissiale par le nouvel évêque, au cours de laquelle l'allocution de circonstance fut prononcée par le Père Henri Bliestle, supérieur général des missionnaires de la Sainte Famille. Une réception se déroula ensuite au collège, au cours de laquelle on entendit successivement le Père Meier, recteur du collège, le Père Bliestle, supérieur général, M. le conseiller national Bachmann, de Wollerau, Mgr Höfliger, de Schwamendingen, puis Mgr Zimmermann.

DIOCESE DE LAUSANNE, GENEVE ET FRIBOURG

De La Semaine catholique, partie officielle :

Directives concernant

la distribution de la communion le soir

Nous référant au décret de la Congrégation du Saint-Office du 21 mars 1960, concernant la possibilité de distribuer la communion le soir, nous décidons ce qui suit :

1. Lorsqu'une messe est célébrée le soir — de 16 à 21 heures —, la communion ne peut être distribuée que pendant la messe et immédiatement avant ou après la messe.

2. S'il n'y a pas de messe célébrée le soir, la communion peut être distribuée une seule fois immédiatement avant ou après une cérémonie liturgique comprenant au moins la bénédiction du Saint-Sacrement, solennelle ou privée, ou la récitation du chapelet ou le Chemin de la Croix. Toutefois, dans l'esprit du décret du Saint-Siège mentionné ci-dessus, il s'agit là d'exceptions. La sainte communion doit être, autant que possible, reçue pendant la messe.

Ces directives valent pour les églises et les oratoires publics et semi-publics.

INDE

Les vocations sacerdotales au Kerala

(Kipa.) — Le nombre des vocations sacerdotales ne cesse d'augmenter au Kerala, état du sud-ouest de l'Inde. Les maisons de formation cléricale sont trop petites et ne peuvent plus accepter de candidats.

La plupart des candidats au sacerdoce sont de rite orientale (syro-malabar ou syro-malankar) et le Pape Jean XXIII a coordonné une autorisation extraordinaire permettant que ces étudiants de rite oriental acquièrent leur formation dans un autre établissement de l'Inde et se mettent au service du rite latin dans d'autres Etats de ce pays.

FRANCE

Après la déclaration des cardinaux et archevêques

(Kipa.) — Un groupe de parlementaires, appartenant aux partis de droite, vient d'adresser au cardinal Liénart, évêque de Lille et président de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, une lettre au sujet de la récente déclaration de l'assemblée des cardinaux et archevêques.

Les signataires, se défendent « de suspecter la valeur doctrinale de l'enseignement des évêques », mais se déclarent troublés par la récente déclaration des cardinaux et archevêques à propos du drame algérien. Les passages concernant le rôle et l'action de l'armée française en Algérie, ainsi que la définition du futur statut de ce pays font plus particulièrement l'objet de la protestation des parlementaires.

Ces hommes politiques déclarent notamment : « Nous pensons que tout Français doit être fier du courage et de la vertu de notre armée », puis ils poursuivent : « Il est pénible de lire dans votre communiqué des insinuations qui la concernent. Convient-il de mettre en parallèle le terrorisme qui sévit en Algérie et en Métropole avec quelques abus dans une légitime répression inévitable dans toutes les guerres ? Il est curieux de constater là encore que les marxistes ont réussi à se servir de la torture comme d'un slogan pour donner à certains Français mauvaise conscience. »

« Ne croyez-vous pas, Eminence, que votre communiqué risque de faire croire à l'étranger que notre armée est une armée de tortionnaires, alors qu'elle garde avec tant de grandeur d'âmes nos plus belles traditions d'honneur et de respect de la dignité humaine ? »

« La prise de position de votre assemblée sur le futur statut de l'Algérie est non moins surprenante. C'est une question purement politique. Un très grand nombre de Français, Européens et Musulmans, de la Métropole et d'Algérie, repoussent ce statut comme contraire à la constitution qu'ils ont votée et au bien de l'Algérie. Il est donc bien prématuré de le considérer comme un fait acquis. »

BULGARIE

De l'areligion à l'antireligion

(Kipa.) — Dimanche, Mgr Teobaldi, vicaire général bulgare Rabolitschesko Delo demande que l'éducation donnée dans les écoles du pays, jusqu'ici areligieuse, soit transformée en une éducation antireligieuse militante. L'article affirme que l'éducation dans un sens athée est l'une des tâches principales des écoles communistes.

La formation d'athées militants est principalement la tâche des écoles et des œuvres de jeunesse, poursuit l'organe communiste. Parmi les branches qui doivent servir à cette fin, il y a principalement les sciences naturelles, l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire, la littérature et même le dessin. Chaque école doit posséder un « club de jeunes athées », qui doivent être également à l'œuvre dans chaque groupe de pionniers et de jeunesse. Les membres de ces « clubs » doivent entrer en relation avec les jeunes qui doutent et les introduire dans les enseignements fondamentaux de l'athéisme.

Le journal manifeste également son mécontentement envers l'activité des membres du corps enseignant au sein du parti. Le comité central a ordonné une intensification de la lutte contre la religion et de la propagande athée, afin d'obtenir une éducation antireligieuse totale dans les écoles. Les membres du corps enseignant n'ont pas observé ces prescriptions ; ils doivent cependant vouer toute leur attention à observer les enfants, à se rendre compte lesquels d'entre eux « sont encore dominés par des préjugés religieux, fréquentent les églises, porte une croix-amulette et prient Dieu ». Il importe que de tels enfants soient instruits systématiquement et que, par des conversations appropriées, ils soient délivrés des « serres » de la religion.

* Voir La Liberté des 25, 26 et 27 octobre.

LA SUISSE

au jour le jour

L'Union centrale des producteurs suisses de lait contre le référendum

L'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. A. Held. Elle a pris connaissance du fait que le Conseil fédéral maintient le prix de base du lait aux producteurs à 43 centimes par kilo dès le premier novembre. Toutefois, parce qu'on continuera de faire une retenue de trois centimes au titre de contribution aux pertes causées par la mise en valeur du lait, les producteurs ne recevront effectivement que 40 centimes. Cette baisse indirecte du prix du lait, en relation avec les coûts croissants de la production, ainsi que les conséquences défavorables des conditions météorologiques, provoque une réduction sensible du produit du travail agricole.

L'assemblée des délégués a pris, en outre, connaissance du fait que le Conseil fédéral a l'intention de fixer à un centime la taxe supplémentaire à percevoir auprès des producteurs livrant trop de lait dans le sens de l'amendement Piot.

Bien que cette taxe supplémentaire serait supprimée en cas de rejet en votation populaire de la décision prise par les Chambres fédérales à la session de juin, l'assemblée des délégués a décidé de ne pas suivre le mot d'ordre donné par le conseiller national Duttwiler, mais d'inviter les paysans à voter oui le 4 décembre.

D'autre part, l'assemblée des délégués demande que les rigueurs qu'entraîne l'exécution de l'amendement Piot soient atténuées, les mesures nécessaires pour protéger la production indigène améliorées et les dispositions de l'amendement Piot remplacées sans tarder par une orientation de la production mieux adaptée aux conditions naturelles de la production agricole. Le comité central est chargé d'entreprendre des démarches dans ce sens, d'entente avec l'Union suisse des paysans et le comité d'action de la Suisse centrale.

A l'Union suisse des paysans

Sous la présidence de M. R. Reichling, conseiller national, le comité de coordination pour les questions de production et d'écoulement dans l'économie animale suisse a siégé à Berne, le 25 octobre 1960. Il comprend des représentants de l'économie laitière, de l'élevage du bétail, de la mise en valeur du bétail de boucherie, de l'agriculture montagnarde et des fédérations de coopératives agricoles. Afin d'encourager de manière efficace l'extension des cultures et de réduire la production animale, le comité préconise une majoration des primes de cultures et la création d'une réglementation du marché concernant les céréales fourragères indigènes. Il appuie la requête commune de l'Union suisse des paysans et du groupement suisse des paysans montagnards adressés au département fédéral de l'économie publique. Eu égard à la forte pression exercée sur les prix du bétail de montagne, cette requête prie le département fédéral de l'économie publique de majorer les allocations destinées à l'exportation du bétail d'élevage de qualité et de lancer des campagnes qui élimineraient les animaux difficiles à écouler dans les conditions actuelles du marché. Le comité de coordination se prononce aussi en faveur des préparatifs engagés pour l'entreposage du foin, transporté de la plaine à la montagne. Un groupe de travail a été créé afin d'examiner les mesures à long terme à prendre dans le secteur de l'économie laitière, groupe qui se mettra au travail sans tarder.

Etes-vous moderne?

... à table aussi?

Le rythme trépidant de la vie moderne et la mise à contribution plus forte de chacun se répercutent aussi sur la cuisine.

« Léger, digeste, nourrissant » est la devise des gens conscients de l'hygiène alimentaire.

En tant que pionnier de l'alimentation moderne, Maggi fait sans cesse des recherches et aide ainsi la ménagère à procurer à sa famille une nourriture moderne, avantageuse et économique.

Voilà pourquoi Maggi prend l'initiative de proposer régulièrement des produits nouveaux, satisfaisant aux exigences de notre temps et c'est pourquoi son assortiment de potages et de sauces modernes s'adresse aux gens qui vivent avec leur temps : aux gourmets raisonnables!

La dernière création de la cuisine modèle de Kempf, 4-Céréales Maggi contient des éléments nutritifs de haute valeur : Blé, orge, avoine et millet forment un accord parfait, plaisant au palais, léger à l'estomac.

4 - Céréales — un potage idéal sous le signe de l'alimentation moderne.

Bonne cuisine — Vie meilleure avec

MAGGI

En Suisse alémanique

Zoug

Le Grand Conseil et la spéculation foncière

Le Grand Conseil zougais a entendu le développement d'une interpellation concernant d'éventuelles mesures en vue de mettre un frein à la vente spéculative de terres à des étrangers. En vote final, le Grand Conseil a adopté sans opposition la loi d'introduction à la loi fédérale sur l'assurance-invalidité, la loi sur les améliorations foncières, la loi sur la révision des traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat et la loi sur les auberges. En outre, l'arrêté du Grand Conseil sur l'augmentation des impôts sur les véhicules à moteur et les bicyclettes a été renvoyé à une Commission.

Saint-Gall

Modifications à la loi fiscale

Dans sa dernière séance de la session ordinaire d'octobre, le Grand Conseil saint-gallois a voté jeudi une loi complémentaire à la loi fiscale prévoyant une série de déductions sociales, sans modifier pour autant le taux de l'impôt. La discussion s'est prolongée notamment sur une mesure tendant à couvrir une partie de la moins-value fiscale ainsi provoquée, par l'introduction d'un impôt sur les bénéfices, notamment sur les papiers-valeurs de la fortune que le contribuable possède depuis moins de quatre ans. Malgré une proposition radicale tendant à biffer cet impôt, le conseil a décidé à la majorité son introduction. Le Grand Conseil a ensuite voté à l'unanimité en votation finale et en seconde lecture la loi sur l'utilisation des eaux, ainsi qu'un additif à la loi sur les traitements des maîtres qui prévoit quelques améliorations.

Lucerne

Au conseil municipal de Lucerne

Le conseil municipal de Lucerne a fait rapport au conseil de ville sur les dégâts causés par l'orage du 31 juillet 1960, qui fut caractérisé par un cyclone, de la grêle et des inondations. Les dégâts causés aux installations publiques furent particulièrement grands et l'on enregistra plus de cent arbres déracinés ou abîmés au point qu'il fallut les abattre. Mais les rues et les routes, ainsi que les bâtiments officiels et le cimetière, subirent de gros dégâts. Les travaux de restauration sont budgetés à 137.000 fr., dont 75.000 ont déjà été dépensés. Le conseil de ville est invité à approuver l'ouverture de ce crédit. Cette somme ne comprend pas les dégâts causés dans les forêts de la commune des habitants ainsi que des corporations.

Le conseil municipal demande aussi l'ouverture d'un crédit de 61.000 francs, pour établir les projets d'une école primaire à Roennimoos, sur le terrain que possède la ville dans la commune de Littau.

Thurgovie

En jouant avec des allumettes

Mercredi, un incendie a éclaté dans la maison de M. H. Bresson, architecte à Arbon. La rapide inter-

vention des pompiers permit de localiser le feu aux deux étages supérieurs de l'immeuble. Le rez-de-chaussée et les bureaux ont subi des dégâts d'eau. On ne put sauver qu'une partie du mobilier. Les dégâts sont considérables. Au cours de la lutte contre le feu, deux pompiers ont subi un commencement d'asphyxie. C'est un garçonnet de quatre ans qui, en jouant avec des allumettes, un instant où il avait échappé à la surveillance de ses parents, avait mis le feu à ses vêtements dans une penderie ouverte.

Schwytz

Au Grand Conseil

Jeudi, première journée de la session extraordinaire du Grand Conseil de Schwytz. Celui-ci a procédé à l'assermentation de deux nouveaux députés. Puis il a approuvé une ordonnance contre la littérature obscène et pornographique. Le Conseil a voté sans opposition le transfert des compétences du commissaire cantonal des guerres au chef du département militaire. Enfin, le Grand Conseil a entendu un rapport sur le projet de loi concernant les subventions aux hôpitaux et maisons de santé du canton.

Glaris

Agression contre une jeune femme

La police glaronnaise est parvenue à identifier et à arrêter l'individu qui, il y a quelques jours, avait attaqué une jeune femme qui travaillait dans les champs, près de Biltnerried et abusé d'elle après l'avoir rouée de coups jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Il s'agit d'un jeune homme, âgé de 22 ans, habitant Reichenburg (Schwyz) qui, il y a deux ans, s'était déjà attaqué à une fillette. Il avait été interné dans une maison de santé jusqu'en juin dernier.

Zurich

Un cambrioleur se rend à la police

Un jeune employé de commerce célibataire, de 26 ans, jusqu'alors insoupçonnable (apparemment), s'est rendu en état d'ivresse à un poste de police pour y annoncer un accident qu'il avait subi avec une voiture volée. On le soumit à un interrogatoire serré et l'on découvrit qu'il avait commis quinze cambriolages et avait de plus volé sept autos. A l'une d'elles, il fit pour 2.000 francs de dégâts. Ses cambriolages lui rapportèrent quelque 5.000 francs, qu'il dépensa entièrement à des plaisirs et à rembourser des dettes. Ce pécheur repentant gagnait 1.000 francs par mois comme employé de commerce, mais cela ne lui suffisait pas, bien que sa mère ne lui demandât que 250 francs par mois de pension.

Argovie

Déportée sur la gauche

Jeudi après midi, une voiture roulant en direction de Zurich sur la route de Mutschellen, s'est soudain trouvée déportée sur la gauche de la chaussée près de Bergdietikon, dans le canton d'Argovie. Elle entra en collision avec une voiture venant en sens inverse. Une passagère de la voiture, M^{me} J. Gluonkin-Gertsch, âgée de 40 ans, d'Aarau, a été si grièvement blessée qu'elle est morte peu après l'accident.

Les ailes brisées



Le sergent André Ruchat ingénieur à Lugano, qui a trouvé la mort lors d'un atterrissage de fortune effectué sur l'aérodrome de Meiringen

La Fédération routière suisse et les 7 centimes

En sa séance du 26 octobre, le comité central de la F.R.S. a examiné la situation consécutive à la fixation à 7 ct. par litre de la surtaxe à prélever sur les carburants pour financer complémentaires la construction des routes nationales et a constaté ceci.

Il demeure regrettable que l'on n'ait aucunement pris en considération les motifs du mémoire de la F.R.S. qui n'ont rien perdu de leur valeur entretiens. Cela conduira à une controverse qui aurait pu être évitée, avec un peu de bonne volonté, par un compromis.

De ce fait, les bases du financement des routes nationales — dont la construction doit intervenir le plus rapidement possible dans l'intérêt général — sont encore moins satisfaisantes. Un réexamen s'impose en reprenant aussi la question de savoir s'il faut encore consacrer aux constructions routières 3/5 seulement du produit des droits d'entrée perçus sur les carburants et surtout si cette attribution est équitable. Il faut réagir d'une manière appropriée contre la tendance qui se manifeste, à propos de la couverture des dépenses routières, de considérer le véhicule à moteur comme un objet fiscal.

Le point de vue des associations affiliées à la F.R.S. quant à leur participation à un comité référendaire en formation étant partagé, chaque association décidera individuellement si elle veut y collaborer.

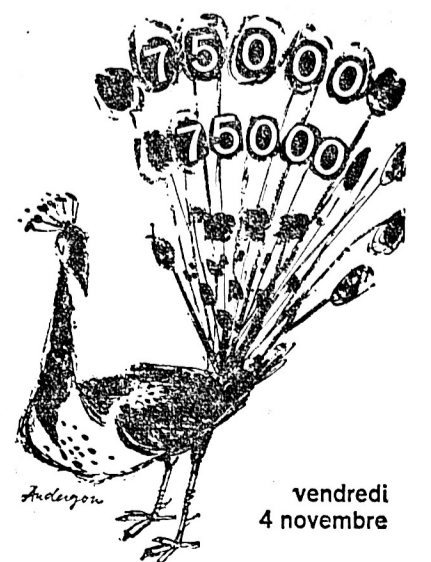
Le comité central de la F.R.S. demande à tous les partis et à toutes les associations de respecter la liberté d'opinion de chacun et les principes démocratiques dans la campagne qui s'engage pour la demande de référendum et lors de la votation populaire. Il critique sévèrement aussi les méthodes de comités anonymes qui se croient appelés à défendre les intérêts des automobilistes au mépris des plus élémentaires convenances.



Valais

Disparition d'un jeune homme

On est sans nouvelles, en Valais, depuis plusieurs jours, du jeune Pierre-Louis Colombo, âgé de 16 ans, originaire de Milan. Il a été aperçu au début de la semaine, pour la dernière fois, à Sion, puis a disparu. Toutes les recherches faites jusqu'ici sont demeurées vaines.



vendredi
4 novembre

Loterie Romande



Vaud

Granges-Marnand

Au Conseil communal

Le Conseil communal de Granges a tenu séance sous la présidence de M. Jean-Louis Estoppey. A l'ordre du jour figuraient deux préavis municipaux concernant la réfection du chemin du cimetière et de la ruelle reliant la rue de Versoix et la route du Temple. Après avoir entendu le rapport de la commission, présenté par M. Gaston Duc, le Conseil vota au scrutin secret les crédits demandés pour l'exécution de ces travaux, soit respectivement 14.000 fr. et 20.000 fr.

En fin de séance, M. Philippe Terrin demanda la remise en état de certains chemins de campagne. M. Jacques Bidville proposa d'adresser à la Compagnie vaudoise d'électricité une lettre de protestation contre l'augmentation des tarifs du courant électrique. Ces deux propositions furent acceptées par le Conseil.



Tessin

Un trio de voleurs condamné

Jeudi après midi s'est déroulé devant la cour criminelle de Mendrisio, le procès intenté à trois Italiens originaires de Busto Arsizio, accusés d'une série de vols commis de décembre 1959 à avril 1960, dans de nombreux magasins de la zone frontrière. Les trois inculpés ont avoué avoir commis 7 vols qui leur ont rapporté un butin d'environ 20.000 frs. Le premier a été condamné à 3 ans et demi de réclusion, le second à 2 ans et demi de la même peine et le troisième à 1 an de réclusion. Tous trois, ont été privés des droits civiques pendant 5 ans et expulsés du pays pour une durée de 10 ans.



Genève

Le projet de budget de la ville de Genève

Le Conseil administratif de la ville de Genève a fait parvenir aux conseillers municipaux le projet définitif de budget pour l'année 1961. Le total des dépenses brutes est évaluée à 59.087.532,65 et celui des recettes brutes à 59.298.135,30. L'excédent des recettes s'élevait ainsi à 210.602,65. La dette consolidée de la ville de Genève au 1^{er} janvier 1961 sera de 289.696.000 francs. L'amortissement de la dette sera de 11.820.000 francs et les intérêts qui seront payés durant l'année 1961 seront de 9.712.288 fr. 35. Le Conseil administratif de la ville de Genève suppose que le solde de la dette consolidée sera à la fin de l'année 1961 de 277.876.000 francs.

Six footballeurs algériens

disparus de France sont à Genève

Les six footballeurs algériens, dont la disparition avait été récemment signalée en France, se trouvent actuellement à Genève et s'appretièrent à gagner Tunis par avion, aujourd'hui ou demain. Ils ont déclaré, hier, qu'ils avaient quitté leurs clubs respectifs sur les instructions d'une organisation qu'ils « ne connaissent pas » et qui leur avait enjoint de se regrouper à Genève avec leurs familles. Les six sont : Hocine Bouhache (Le Havre), Abdelkrim Kerroum (Troyes), Mohammed Maouche (Reims), Amokran Ouaniken (Montpellier), Saïd Amara (Bordeaux) et Mohammed Bourricha (Nîmes). Quatre d'entre eux sont venus avec femmes et enfants. Bourricha a laissé sa femme en France. Cette défection n'est pas la première du genre. On se souvient en effet que onze autres footballeurs algériens avaient quitté la métropole le 14 avril 1958 pour se réfugier à Tunis.

CEINTURES DE GROSSESSE

Corsets - Soutien-Gorge

Spécialité de ceintures médicales
Redresseurs — Bas à varices

Bandagiste **H. PARIL** Pl. du Tilleul 1
Orthopédiste Fribourg

Nouveauté : Bas élastique invisible

avec points de voyage pour Schaffhouse
ou Champéry

Offre intéressante

Chemise de dimanche
en popeline, teintes mode dep. **12.50**

Caleçons « Eskimo » **3.95**

Bas nylon
avec ou sans couture **2.95**

Timbres action de Noël

Au Petit Paris

Rue du Pont-Suspendu 78 Fribourg

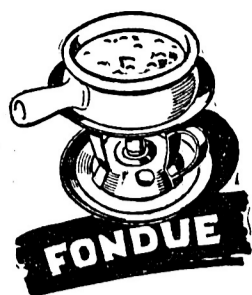
NOUS LIVRONS A DOMICILE

toutes vos commandes

D'ÉPICERIE FINE

HENRI CLÉMENT

Grand-Rue 10 Fribourg



Tous les ustensiles

- Grand choix
- Prix avantageux



Bregger, Zwimpfer et & C^{ie} S. A.

FRIBOURG

Place du Tilleul 145

Tél. 2 52 51



Mesdames,

Messieurs,



Le chapeau qui vous convient se trouve dans
notre nouvelle collection, à des prix modérés

points de voyage

CHAPELLERIE - MODES
SCHNEUWLY

Rue de Lausanne 73 FRIBOURG
Réparation de chapeaux Messieurs
Transformation de chapeaux Dames

L. ESSEIVA, OBRIST et Cie S.A.

Grand-Rue 9 FRIBOURG Tél. 2 30 38

Vin rouge en litre dep. **1.55**

Vin blanc en litre dep. **1.80**

Grand choix de vins fins et liqueurs
dans les meilleures marques

Escompte 5 % et timbres action de Noël

2 VOYAGES GRATUITS

SCHAFFHOUSE • CHAMPÉRY

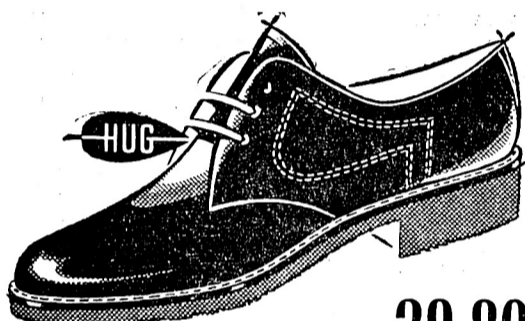
Chute du Rhin

Château de Chillon

offerts par

L'ACTION DE NOËL

de la Rue de Lausanne
et du Quartier du Bourg



29.80

Molière pour Messieurs

en Rindbox noir, semelles cuir ou Air-Crêpe. Forme large très confortable.

Notre choix en chaussures mode est bien fourni.

De Fr. 32.— à 49.80.



Timbres de voyages

Linoléum - Tapis

Grand choix de Tapis milieu —
Passages — Garnitures de lits —
Descentes

Tapis coco et sisal toutes largeurs

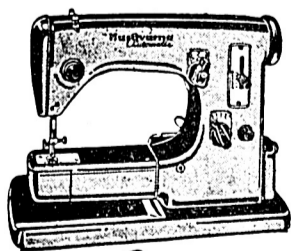
Prix avantageux

Escompte et timbres de voyage
de l'action de Noël

Chez les spécialistes



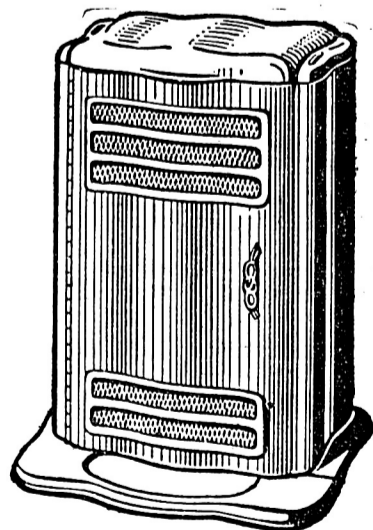
Route des Alpes Fribourg
Tél. 2 30 71



Husqvarna
Automatic

Husqvarna

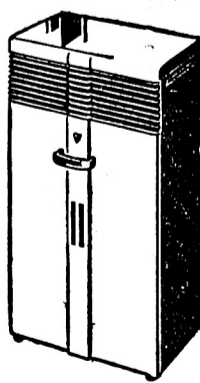
Automatic,
insurpassable
Fr. **710.-**



Grand arrivage de

CALORIFERES

2 teintes, à air chaud, tous combu-
stibles à partir de Fr. **198.-**



VALOR

calorifère à gaz de
pétrole, grand rende-
ment Fr. **119.-**



semaine
du
BAS

BAS

mousse

avec couture,
qualité solide
teintes mode

2.95

BAS

Helanca

avec couture
qualité lourde
teintes mode

3.95

BAS microfilm
sans couture
teintes mode **2.95**

BAS Nylon fin
diminués
coloris mode **1.95**

BAS mousse
sans couture
jolies teintes mode **4.95**

BAS Nylon suisse
avec couture
belles teintes mode **2.95**

A la Ville de Paris

Des timbres de voyage et des cadeaux

Commerce de fer
FRIBOURG **FRIBOURGEOIS** S.A.

Rasoirs électriques

de toutes marques, au magasin spécialisé
W. Wyss, coutellerie
 Fribourg

Place du Tilleul 156

L'appareil suisse de qualité supérieure
KOBLER

incroyablement avantageux
 avec 1 tête dep. Fr. 39.—
 avec 2 têtes dep. Fr. 59.—
 le rasoir de qualité qui vous permettra
 de vous raser impeccablement pendant des années

Venez voir nos magnifiques

Poupées pour lotos
 nos **Bébés et Poupées**
 incassables en Vinyl
 dans toutes les grandeurs

Jeux et Jouets solides

Les dernières CREATIONS
 en BIJOUTERIE MODERNE

Avec timbres de voyage

BAZAR CENTRAL

Rue de Lausanne 78

Avec les points de voyage

Laines aux teintes merveilleuses

Bas coloris mode dès **2.95**

Collants en Helanca ou laine pour dames et enfants

Chemises — Chaussettes — Cravates

Tricots Dames et Messieurs — Beau choix

BUSCH appareils à tricoter dès **180.—**

ABC

Nouveautés

Rue de Lausanne 35

TRADITION = QUALITÉ
LES PLUS BEAUX CADEAUX

J. C. Meyer

LIBRAIRIE

PAPETERIE

2 VOYAGES
GRATUITS

SCHAFFHOUSE • CHAMPÉRY

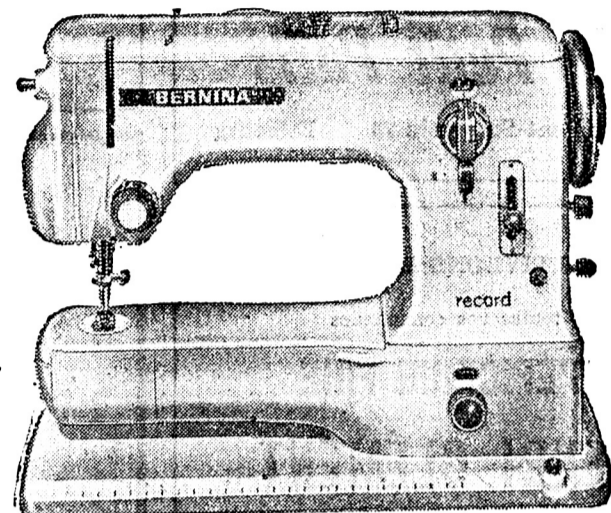
Chute du Rhin

Château de Chillon

offerts par

L'ACTION DE NOËL

de la Rue de Lausanne et du Quartier du Bourg



BERNINA

zig-zag Fr. **585.—**

avec broderie automatique Fr. **775.—**

La seule machine à coudre avec tension de fil automatique
 et fixation du pied-de-biche sans vis

AVEC POINTS DE VOYAGE

E. Wassmer

Fribourg



Un manteau jeune

avec de grandes poches
 et ceinture à nouer,
 en Prince-de-Galles
 Ton mode

seulement **89.—**

Et en plus les
TIMBRES DE VOYAGES
 pour Schaffhouse ou Champéry

Au dzakillon

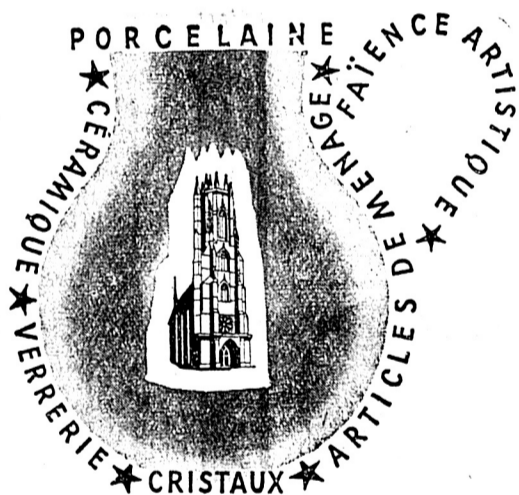
1, Rue de Lausanne

Fribourg

Pourquoi pas!

offrir un cadeau portant la griffe

Zosso - Sauterel



Vous trouverez dans notre magasin
 des articles pratiques et de bon goût

Timbres escompte fribourgeois 5 %

Rue des Epouses Fribourg

C'est le bon moment

d'acheter bon marché
 un beau et bon tapis



E. Bertschy

LINO TAPIS

Rue de Lausanne 30

Fribourg

TAPIS DE FOND

Linoleum - Plastic

DEVIS SANS ENGAGEMENT

Au Coin du Bourg

Notre choix est grand
 en complets messieurs et vestons fantaisie

Vestons pure laine **85.— 69.— 59.—**

Complets 1 ou 2 rangs
 pure laine **150.— 140.— 120.—**

Complets garçons pantalons longs, depuis **59.—**

Chemises sport superbes dessins **10.90**

Chemises popeline depuis **10.90**

Chemises sport garçons depuis **6.50**

Pyjamas molleton garçons depuis **8.50**

Pyjamas molleton messieurs **13.90**

Pullover, gilets

sous-vêtements Eskimo, Interlock

pour hommes et enfants

Pantalons peigné toutes teintes **45.—**

Pantalons pure laine façon mode **29.—**

Grand choix de pullover et gilets dames

Bas Nylon avec et sans couture **2.95**

158, Place du Tilleul

En plus de ces prix avantageux, les coupons de voyage

Un beau manteau
fait toujours plaisir



VOYEZ NOTRE CHOIX

Bob Dietrich

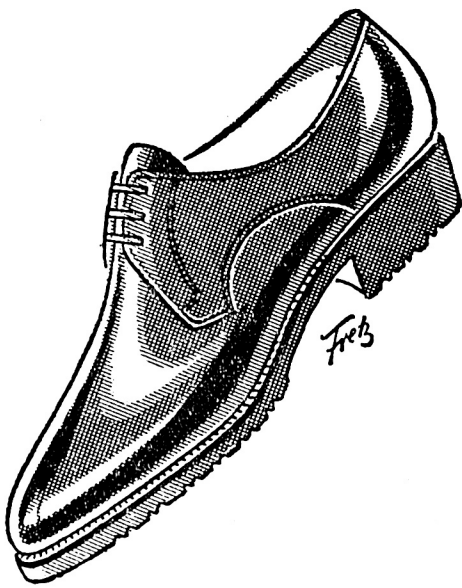
anc. Rud. Kull

Rue de Lausanne 16

Fribourg

Avec points de voyage

Pour Messieurs
forme racée
ligne moderne



En Box noir, semelle cuir ou caoutchouc
depuis **32.80**

D'inspiration italienne, nous vous présentons
des modèles vraiment chic, en Box ou daim
noir.

seulement Fr. **39.80**

VOYEZ NOS VITRINES

Boulanthen
Müller & C^{ie}

Pont Muré 152

Tél. 2 32 14

En plus, les timbres de voyages

Pyjamas molletonnés

Déshabillés

Pyjamas interlock

Robes de chambre

Pyjamas batiste et popeline

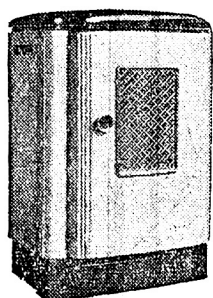
Duster

« Chemises de nuit, Liseuses »

dans leurs jolis dessins et coupes nouvelles
Le plus grand choix 5 % timbres d'escompte Points de voyage

au Joli Moment

LINGERIE H.ENZ
RUE DE LAUSANNE 82 FRIBOURG TELEPHONE 2.56.36



CALORIFÈRES

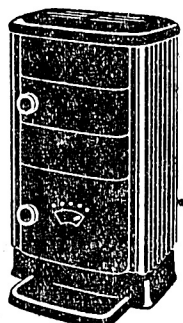
A MAZOUT et tous COMBUSTIBLES

• LA COUVINOISE

• COLEMAN

• VESTOL

• SENKING



BREGGER, ZWIMPFER & CIE S.A.

Tél. (037) 2 52 52

FRIBOURG

2 VOYAGES GRATUITS
SCHAFFHOUSE • CHAMPÉRY

Chute du Rhin

Château de Chillon

offerts par

L'ACTION DE NOËL

de la Rue de Lausanne
et du Quartier du Bourg

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEVALINE

M. ROTZETTER

Rue des Alpes
Rue du Progrès 4a

Tél. 2 16 54
Tél. 2 68 96

VENDREDI - SAMEDI et LUNDI

**MAGNIFIQUES POULAINS
DE LAIT ET JEUNE CHEVAL**

Spécialité de salami
Timbres action de Noël

A VOTRE SERVICE!

**Imprimerie
Bersier**

Grand-rue 20



Les fleurs
embellissent
la vie!

Fleurs et Graines

Primeflor

H. Perler, Rue de Lausanne 70,
Fribourg Tél. 2 33 17

AVIS IMPORTANT!

Jusqu'au 7 janvier 1961

nous remettons des points de voyage

pour un voyage gratuit à Champéry ou à Schaffhouse

et la distribution de nos **BEAUX CADEAUX** continue

Déjà à partir d'un achat de Fr. 5.- vous recevez un cadeau

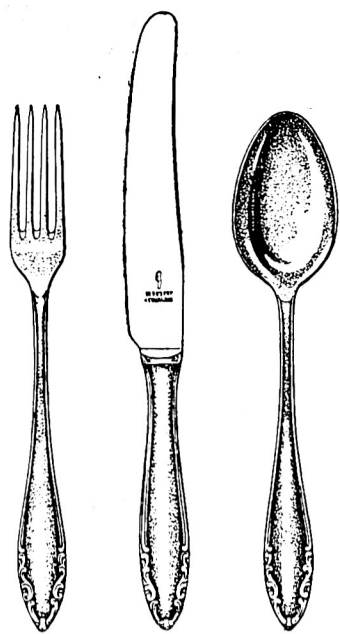
Profitez-en pour tous vos achats et gardez toutes les fiches pour obtenir un cadeau important

Grands Magasins

A LA VILLE DE PARIS

Fribourg

Rue de Lausanne 2-4



BERNDORF
et
CHRISTOFLE

les services argentés renforcés, de toute 1^{re} qualité, et l'argenterie JEZLER.
En vente à

l'Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
ROGER COLLIARD

Rue de Lausanne 81
Tél. 2 29 70

Imprimerie R. Pierret

F R I B O U R G

2 VOYAGES GRATUITS

SCHAFFHOUSE

Chute du Rhin

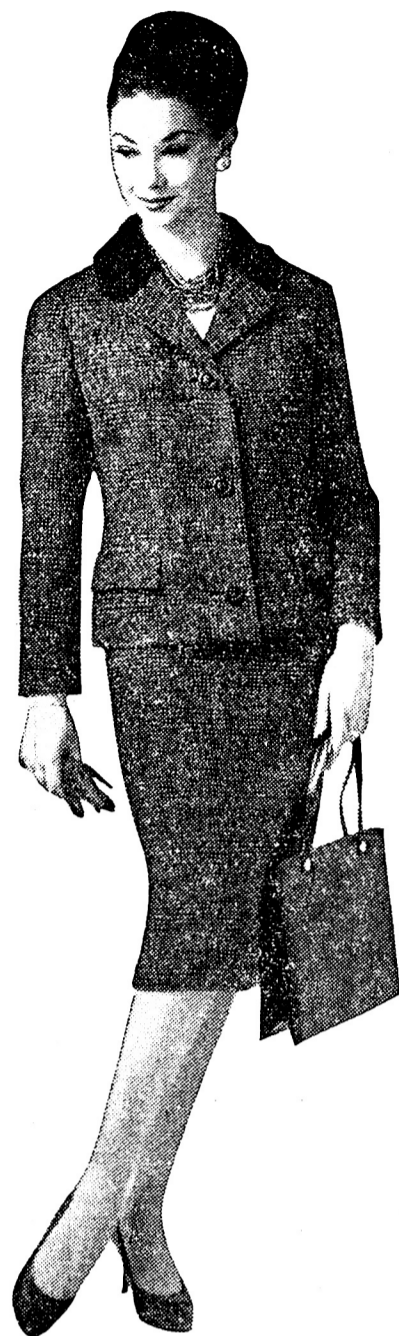
CHAMPÉRY

Château de Chillon

offerts par

L'ACTION
DE NOËL

de la Rue de Lausanne
et du Quartier du Bourg



Costumes gracieux et seyants

en marengo, brun-olive, marron, bleu de nuit

depuis Fr. **145.-**

WEISSENBACH

22, rue de Lausanne

Fribourg

L'homme averti se soucie de son élégance !

Une nouvelle paire de chaussures vous fera plaisir et vous protégera des intempéries

Après-ski, en daim noir, semelles crêpe anti-dérapantes, entièrement doublés agneau.



3980

Henke

Autres modèles avec lacets **Fr. 29.80**
Très grand choix en chaussures d'hiver, différents modèles, de **Fr. 29.80 à 52.80**

Faites-vous montrer nos modèles, sans engagement.
Notre grand choix vous convaincra

Schmitt-Helfer
CHAUSSURES
sert bien et avantageusement

Rue de Lausanne 72

F R I B O U R G

Pour vous

protéger du froid

Les beaux PULLOVERS

GILETS toutes teintes

CHAPELLERIE - CHEMISERIE

FELDER

Rue de Lausanne 20

Fribourg

On demande gentille

jeune fille

pour le ménage.
S'adr. : tél. 2 34 79

A vendre

potager

3 trous, bon état, bouillote, 15 l. four.
Prix Fr. 90.-
Ls. Berset, Cournillens.

Antiquités

1 pupitre oblique Biedermeier, 1 armoire à vaisselle, noyer, 1 armoire avec peinture ancienne, 2 fauteuils Louis XV, une table à pieds croisés, 1 table ronde Renaissance, 1 buffet Renaissance avec lave-mains, 1 bahut gothique, 1 armoire baroque, 1 table demi-lune avec abatants, etc.

M^{me} G. Hauser,
Rössli, Schwarzenburg,
Tél. (031) 69 21 74

A vendre

Fiat 1100

mod. 54, parfait état, à céder Fr. 1750.-. 18 737
R. Brugger, Mannens/Fr.

Le calorifère à mazout à flamme magique

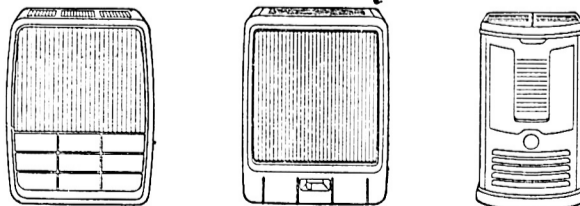
Modèle dès Fr. 398.50
Système commode de vente-location déjà depuis Fr. 20.- par mois



Le Coleman se différencie de tout autre calorifère à mazout par la flamme parfaitement soumise de son brûleur à faible tirage, renommé dans le monde entier. Même si le tirage est minime ou vacillant, cette flamme vous assure une combustion économique et sans trace de suie avec un rendement thermique incroyable. Notez aussi que le Coleman est spécialement rapide: 15 minutes après l'avoir mis en route, il a déjà réchauffé toute une pièce. Voilà pourquoi on confie souvent à un seul Coleman le soin de chauffer deux ou trois chambres. Demandez l'adresse de votre distributeur par carte postale ou téléphone à

Apalux S.A. Engros,
Talstrasse 11, Zurich 1, téléphone (051) 25 03 36

Coleman



VISITEZ BERNE - VISITEZ

Weilemann

CONFECTION POUR DAMES

Pour la 5^{me} fois...

... LA RUE DE LAUSANNE et le QUARTIER DU BOURG

vous offrent

**SCHAFFHOUSE
CHUTE DU RHIN**

2 voyages gratuits

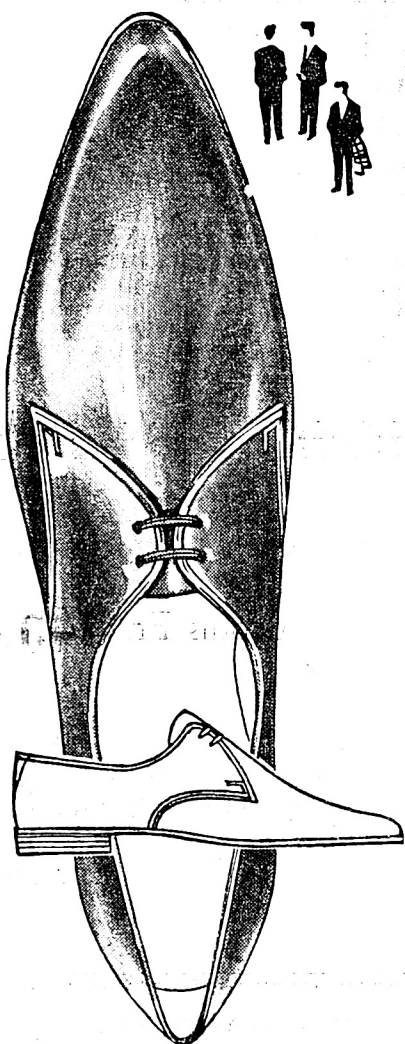
**CHAMPERY
CHATEAU DE CHILLON**

Vous trouverez dans les 126 magasins tout ce qu'il vous faut dans la vie quotidienne

Collectionnez dès maintenant les points de voyage

**UN MAXIMUM DE CHOIX
vous est présenté**

dans le centre
des bonnes affaires
Avenue de la Gare 6



27.30 29.80 31.80
33.30 36.60 etc.

Ristourne ou Escompte 5 %

S'achètent
au centre des bons achats :

CHAUSSURES



Avenue de la Gare 6 FRIBOURG

Dessinateur - architecte

serait engagé par bureau d'architecture de Neuchâtel, pour mise au net de projets, dessins de plans et détails d'exécution, surveillance de travaux, devis, etc. (jeune dessinateur par exclu). Semaine de 5 jours. Bon traitement, contrat d'une durée à déterminer. Engagement tout de suite ou à convenir. Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire, sous chiffres P 6308 N, à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre, à 11 km. de Neuchâtel, dans important village de 500 habitants,

Hôtel - Café-Restaurant

avec verger de 2700 m², café de 50 à 60 places, grande salle pour 100 personnes, 2 appartements de 5 chambres indépendantes, rural. Possibilité de louer 20 poses de terre. Tenu depuis 50 ans par la même famille. Prix très avantageux: Fr. 77.000.—. Pour traiter: Fr. 25.000.—.

Agence immobilière Claude Butty Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 6 32 19

DISQUES

Le plus grand choix classiques et variétés.

Séries classiques « de qualité » dep. Fr. 7.65



POUR LA TOUSSAINT

L'hiver précoce vous oblige à vous habiller plus chaudement.

La Belle Jardinière vous propose un choix magnifique en manteaux d'hiver, auto-coats, manteaux de pluie avec doublure chaude démontable, formes nouvelles et classiques, tissus de qualité « Belle Jardinière » et prix qui vous surprendront agréablement.

Auto-coats genre long-hair, chauds et douillets depuis Fr. 89.—

Autres auto-coats et manteaux 105.— 145.— jusqu'à 235.—

Manteaux de pluie avec doublure chaude démontable, depuis 89.—

Avant d'acheter, venez voir sans engagement à la Belle Jardinière !

Et n'oubliez pas que la Belle Jardinière donne les timbres du Service d'escompte fribourgeois ou le 5 % sur tous les articles sauf sur les sous-vêtements Jockey et casquettes du Collège.

à la belle Jardinière
SCHWOB ET CIE. PLACE DE LA GARE FRIBOURG.

On demande, pour entrée tout de suite ou à convenir, une

FILLE DE LINGERIE

Faire offres au Buffet de la Gare, La Chaux-de-Fonds. 11 734

EMPLOYE DE BUREAU

de langue italienne, connaissant parfaitement le français, avec diplômes, demande place dans bureau ou commerce. Offres à Appoloni Guiseppe, Chemin de la Pisciculture 2, Pension internationale, FRIBOURG. 41 804

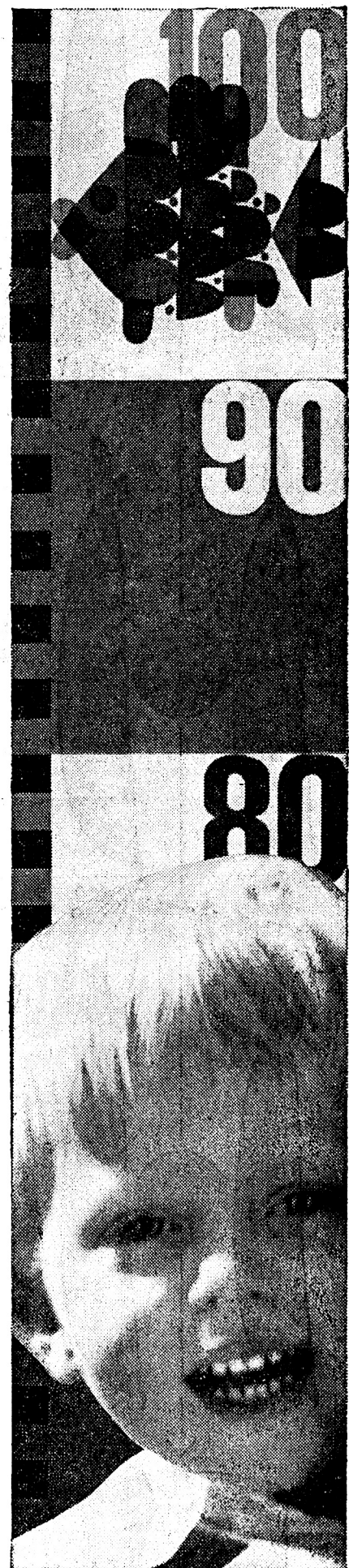
Entreprise de Travaux publics à Genève engagerait :

CONTREMAITRE DE GÉNIE CIVIL

Place stable et bien rétribuée à personne capable.

Ecrire sous chiffres B 64230 X, à Publicitas, Genève.

Gratis —
Le mètre pliant Kaba avec chaque paquet de 500 g!

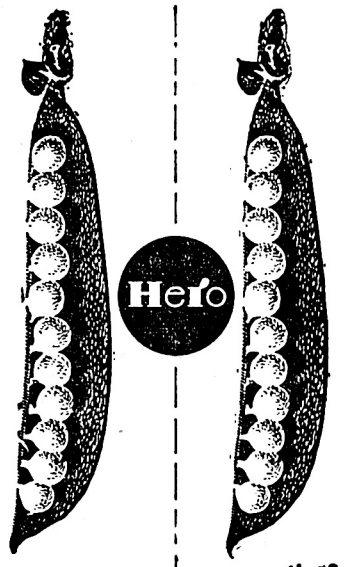


Un cadeau-surprise qui enthousiasmera tous les petits amis de Kaba: le mètre multicolore Kaba (longueur 150 cm). En achetant le grand paquet de reconstituant Kaba à Fr. 3.75 vous offrez à vos enfants, en même temps qu'un jouet original, un aliment de choix.

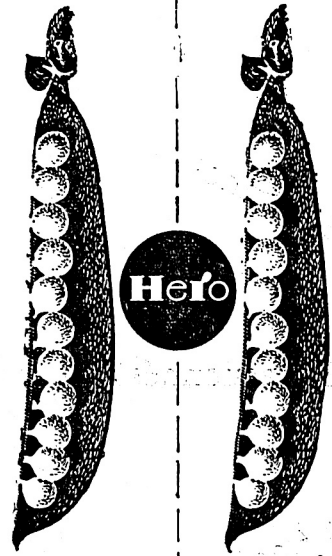
kaba

une délicate spécialité ♥ Hag

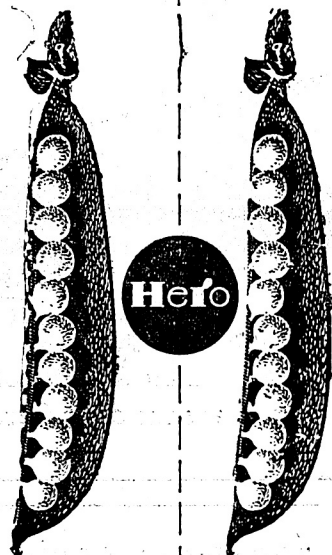
Livres pour la Jeunesse
LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG



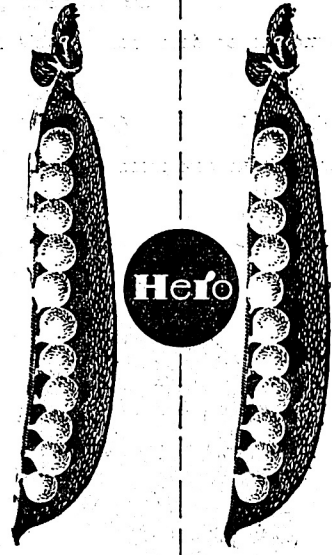
Petits Pois des Gourmets Hero



l'un plus tendre que l'autre!



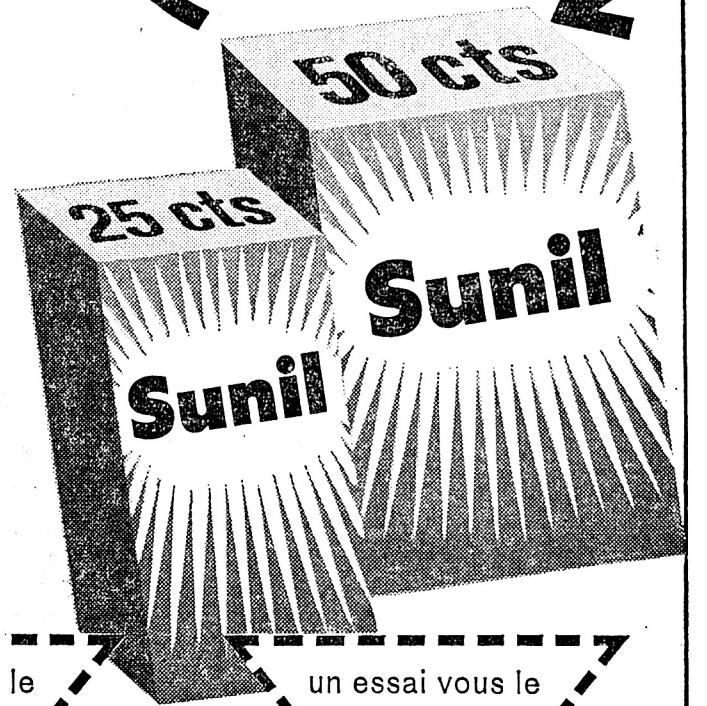
1/1 boîte fr. 2.30 à fr. 2.60
1/2 boîte fr. 1.30 à fr. 1.50



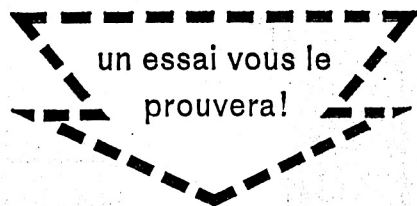
Exigez l'étiquette argent.
Conserves Hero Lenzbourg

Le nouveau Sunil agit déjà dans l'eau froide

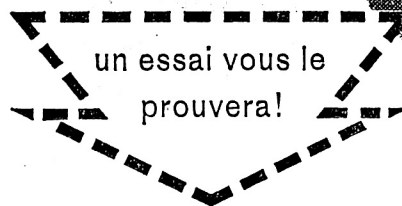
avec Bon sur chaque paquet



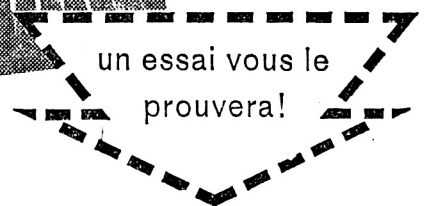
Essayez-le! SUNIL est le premier produit à laver complet à base d'éléments non-ioniques, agissant déjà dans l'eau froide!



un essai vous le prouvera!



un essai vous le prouvera!

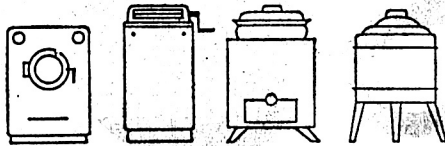


un essai vous le prouvera!

SUNIL déploie ses effets lavants déjà dans l'eau froide

et reste actif à toutes les températures du lissu. En d'autres termes: mise à contribution maximum du pouvoir détersif. Même le linge le plus sale redevient absolument propre et éclatant! Et aucun souci pour votre linge fine: à l'eau tiède déjà, SUNIL lui rend toute sa fraîcheur!

De plus: **SUNIL convient à toutes les méthodes de lavage.**



Que vous laviez à la machine ou au moyen d'une lessiveuse, le résultat est pareil. SUNIL ajoute l'éclat à la blancheur et votre linge sent toujours bon frais.



Contrôlé et recommandé par l'Institut Suisse de Recherches Ménagères

Le nouveau SUNIL est un produit à laver spécialement doux

Sa riche teneur en phosphate adoucit l'eau la plus dure. C'est à vos mains d'abord — elles restent belles et souples — que vous remarquerez la douceur de SUNIL, puis au moelleux de votre linge et finalement à votre machine qui reste intacte. SUNIL donne un lissu absolument doux et ne laisse par conséquent aucun dépôt calcaire.

SUNIL ajoute l'éclat à la blancheur de votre linge

Ce nouveau produit à laver, composé d'éléments non-ioniques, dissout déjà les taches de saleté et de graisse au prélavage en les extrayant complètement des fibres, de sorte qu'au lavage proprement dit, SUNIL déploie tous ses effets, condition indispensable pour obtenir une blancheur immaculée.



Les chemises de votre mari seront tout aussi blanches... une blancheur qui vous procurera beaucoup de joie!

SUNIL ajoute l'éclat à la blancheur!

Office des faillites de la Sarine

Vente aux enchères d'objets mobiliers

Samedi 29 octobre 1960, dès 14 heures, à Fribourg, salle des ventes, Maison de Justice, l'office vendra au plus offrant et au comptant les objets mobiliers suivants: 2 lits complets, 3 armoires, 1 coiffeuse, 2 commodes, 1 canapé, 6 fauteuils, 6 chaises rembourrées, 1 piano, 2 pendules, 1 armoire frigorifique, 1 aspirateur à poussière, 1 radiateur électrique, 1 tableau Thévoz, 2 tableaux Hogg, tables, tables de nuit, chaises, sellettes, lampes, chaudrons, habits, lingerie, batterie de cuisine, vaisselle, services, etc. 18 724

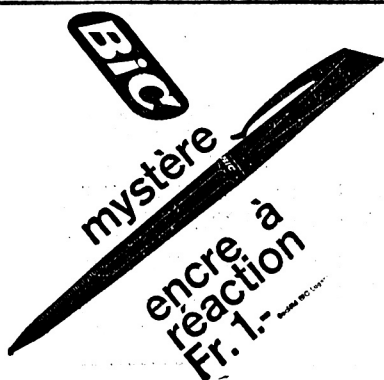
Le préposé

Supports plantaires « PEDIFORME »

DURABLES — SOUPLES — LEGERS

J. R. TISSOT, Orthopédiste
Pérolles 34 — Tél. 2 39 18

Au fond à gauche — Bâtiment Eleganty



A VENDRE

1 grand lit, 3 couches, 90 cm. et 1 m. de large, lits pour mansardes et oreillers, 1 canapé, 2 couches avec coffre, fauteuils, 3 dessertes, table à rallonges avec chaises, 3 armoires, 2 et 3 portes, 1 secrétaire, petite table pour radio, tables de cuisine, 4 buffets de cuisine, 5 potagers à gaz, 2 potagers avec plaques chauffantes, 2 potagers à bois à 2 et 3 trous et divers. 76-454

K. Aebischer, rue des Alpes 24, Fribourg. Tél. 2 66 31

A remettre, à Genève,

Cabinet dentaire

avec appartement.

Ecrire sous chiffres: Q 64 268 X, à Publicitas, Genève.

A vendre 10.000 kg. betteraves demi-sucrières

Gérard Savary, Trey. Tél. (037) 6 42 94, le soir dès 19 h. 15.

Le monde entier à votre portée pour 20 cts

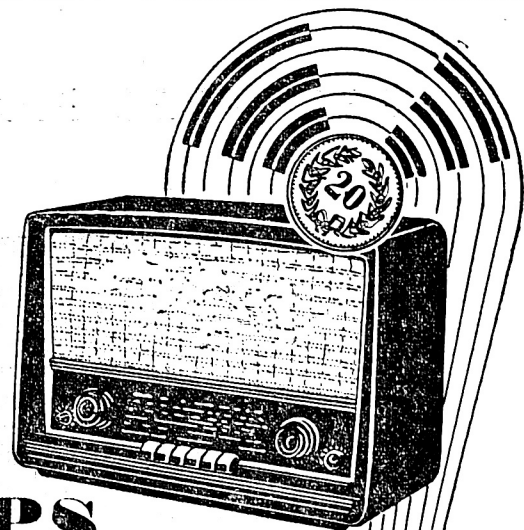
avec un magnifique appareil de radio

PHILIPS

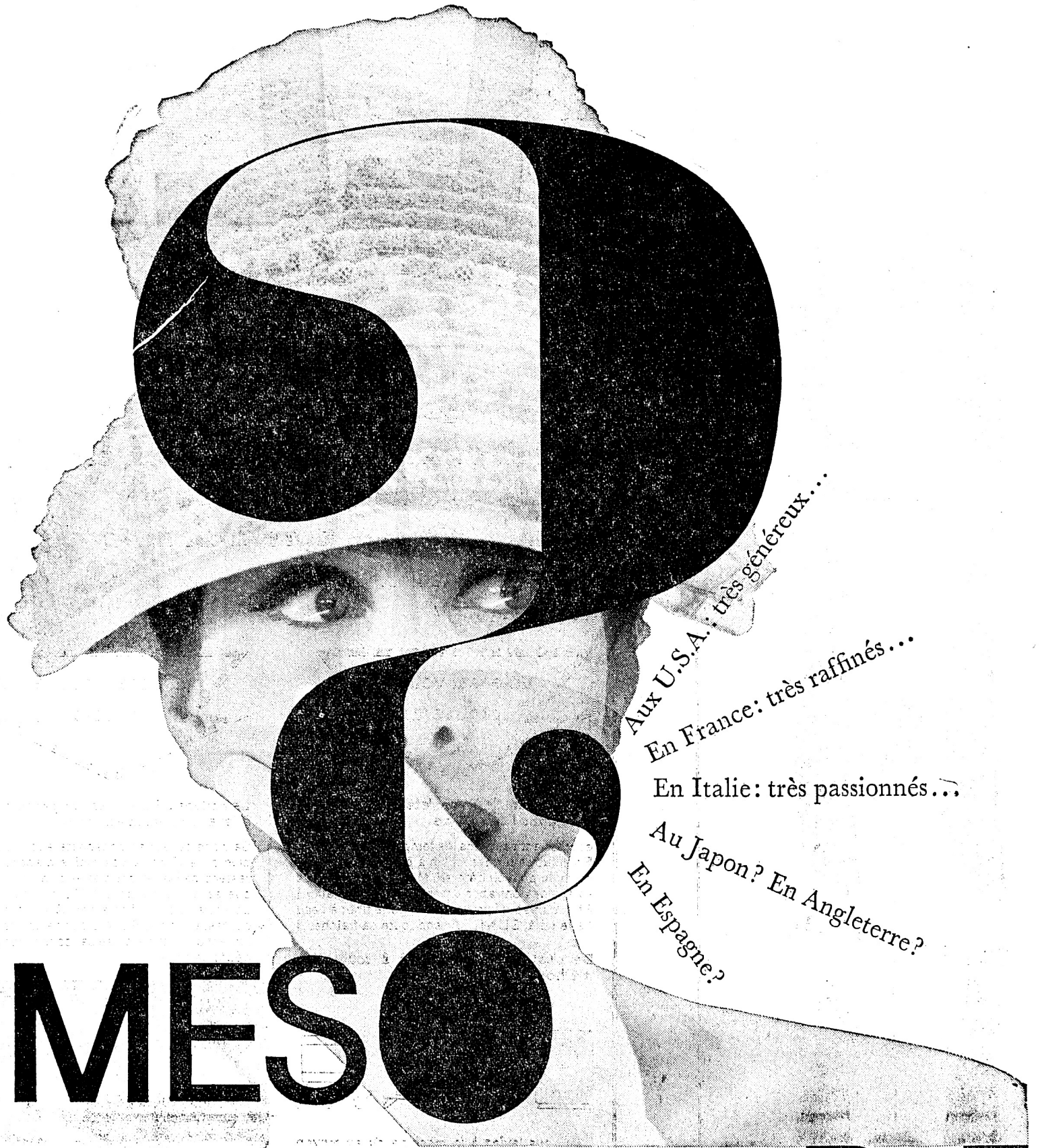
Grâce à notre système de location avec compteur. Aucun acompte à l'installation. Pas de factures de réparations

VOUS DEVIENDREZ PROPRIETAIRE DE L'APPAREIL

En cas d'achat, le montant encaissé est déduit du prix du poste sous déduction d'une modique prime mensuelle de service correspondant au 1 % du prix de l'appareil. Des milliers de clients satisfaits. Demandez prospectus et renseignements au concessionnaire



Tél. (024) 5 11 13 YVONAND



Aux U.S.A.: très généreux...

En France: très raffinés...

En Italie: très passionnés...

Au Japon? En Angleterre?
En Espagne?

LES HOMMES

Et en Suisse? Très honnêtes et très travailleurs - disent les dames - mais ni particulièrement galants ni particulièrement élégants. Il y a des exceptions, bien sûr... ne serait-ce que les 330 000 Suisses qui portent PKZ!

PKZ

PKZ FRIBOURG. 6 avenue de la Gare

GERVAIS

FROMAGES FRAIS FABRICATION ET LIVRAISON QUOTIDIENNES



Riches en éléments nutritifs et de saveur délicate, les fromages frais Gervais constituent un aliment complet et agréable. Ils apportent intacts tous les principes vitaux du lait frais à l'organisme et par là jouent un rôle régulateur dans notre alimentation souvent peu équilibrée.

DEMI-SUISSES
DEMI-CARRÉS

La boîte de 3, net Fr. 0,80
La boîte de 3, net Fr. 1,-

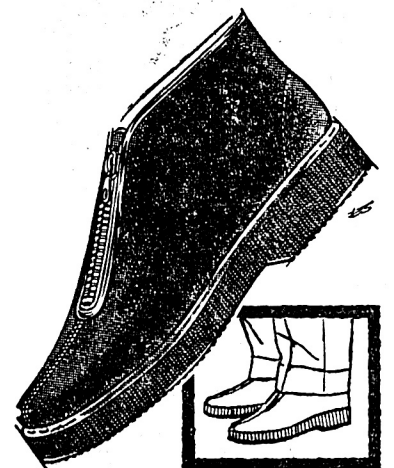
GERVAIS

Les nouveaux après-ski pour messieurs et jeunes hommes

se portent bien!

comme modèle en daim noir, doublé molleton :

36-39	40-46
21.80	23.80
Même modèle en box grainé noir	
36-39	40-46
29.80	36.50



Après-ski noir grainé

à lacets 39-46

Fr. **31.80 36.50 38.80** etc.

Ristourne ou escompte 5 %
CHAUSSURES



Fribourg

Avenue de la Gare

Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

GALLICO

S. A.

vous offre



Fr. 3.80 net la fiasque de 2 lit.

soit Fr. 1.90 net le litre

se vend chez votre épicier, en fiasques de 2 litres, à Fr. 4.- moins 5%, soit Fr. 3.80 net

DÉPOSITAIRE :

Maison STUCKER & ZESIGER, BERNE



FRIBOURG

Une conférence de presse

Pour l'industrialisation du canton

Le 9 juillet 1956, le Conseil d'Etat recevait la presse suisse pour lui exposer les possibilités offertes par le canton au développement industriel. Au vu des résultats encourageants obtenus alors, il a renouvelé mercredi son invitation et cette initiative a rencontré plein succès auprès de tous nos confrères, venus plus de soixante de toutes les régions de la Suisse, qu'ils appartiennent à la presse écrite ou orale.

La journée débuta par un magistral rapport de M. le conseiller d'Etat Torche, sur l'ensemble du problème. Nous consacrerons à ce rapport une page d'un de nos prochains numéros afin de donner à nos lecteurs une documentation aussi complète que possible sur le problème.

Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à mentionner la présence, aux côtés de M. Torche, de M. Ayer, directeur des finances, de M. A. Von der Weid, directeur de la Banque de l'Etat, de MM. les syndics de Bulle et de Romont, de MM. Dreyer et Seydoux, chefs de service, Bardy, directeur de la Chambre de commerce, Butty, préfet.

Lors de la conférence de presse du 9 juillet 1956, le Conseil d'Etat pouvait emmener ses hôtes vers Guin et Morat, leur montrer deux localités où des industries nouvellement établies attestent par leur présence la réalité de nos possibilités. Cette fois-ci, ce fut vers Bulle et Romont qu'il conduisit les représentants de la presse. Dans de confortables autocars G.F.M., par un ciel qui voulait bien se faire pour une fois serein, ils virent défiler tout autour du chef-lieu gruyérien les nouvelles industries qui s'y sont installées et qui font à la ville de Bulle

une couronne de nouveaux bâtiments. Tour à tour, nous avons passé devant une fabrique de roulements à bille, une usine de décolletage, une autre en construction pour le tissage de sous-vêtements en nylon, une autre primitivement prévue pour confectionner des gants est affectée maintenant à du tricotage. Une fabrique de vêtements fondée en 1944 fait déjà figure d'ancêtre. Un homme d'initiative construit à Bulle des échafaudages métalliques. Une usine, d'architecture très réussie, fabriquera des mèches et accessoires pour les explosifs, tandis qu'une autre traitera chimiquement des matières plastiques. Un artisan s'est lancé dans la fabrication industrielle des agencements de magasins et un autre dans celle des vêtements.

La ville de Bulle est intervenue en mettant des terrains à disposition, et c'est plus de 800 ouvriers qui sont maintenant occupés.

Après le repas, servi selon les meilleures traditions gruyériennes, au Restaurant Gruyérien à Bulle, M. Pierre Dreyer, chef de service au département de l'industrie, donna aux journalistes quelques renseignements complémentaires rappelant que notre canton offre aux industriels qui voudraient s'y établir des avantages non seulement pour leurs entreprises, mais aussi pour leurs familles, par ses nombreuses écoles en particulier, et cela dans un climat de respect et de tolérance confessionnelle. Il rappela les qualités de notre main-d'œuvre qui s'adapte facilement. Cela explique que, malgré l'arrivée de nouvelles entreprises, le nombre des ouvriers et employés étrangers soit insignifiant. La plus grande fabrique de

chez nous, installée à Broc et les nouvelles entreprises créées à Estavayer et à Courtepin, par exemple, n'occupent aucune main-d'œuvre étrangère. Enfin, il rappela le rôle de la commission pour l'industrialisation créée par le Conseil d'Etat : opérer un triage sévère et ne favoriser que l'établissement des affaires présentant un véritable intérêt pour notre région.

M. Joseph Pasquier, syndic de Bulle, remercia M. Torche et le gouvernement pour leurs efforts. Il rappela les mérites que se sont acquis les anciennes industries qui sont établies à Bulle depuis de longues années, les industries du bois en particulier. La Gruyère, à l'écart des grandes voies de communication et des centres industriels, enregistre chaque année le départ d'un grand nombre de familles. Elle n'a pas de main-d'œuvre dite pendulaire qui fait chaque jour le va-et-vient entre son domicile et son lieu de travail, d'où la nécessité d'amener chez elle des entreprises. Pour favoriser chez elle l'établissement des cadres, la ville de Bulle a complété son équipement sportif, hôtelier, et se préoccupe du problème des loisirs. Elle a bénéficié de la compréhension de la population, mais n'a malheureusement pas pu imposer toujours le respect de son plan d'aménagement.

A son tour, M. le syndic Clerc présenta sa ville. Romont est sur la grande voie ferrée et a déjà vu s'établir chez elle une industrie importante. Malgré cela, elle est située au centre d'une région où les possibilités d'approvisionnement en main-d'œuvre sont les plus abondantes. Elle dispose de terrains industriels de premier ordre, tout comme elle est au centre d'un nœud routier. Il faut donc souhaiter qu'elle voie, elle aussi, s'établir de nouvelles possibilités de travail pour toute la population des alentours.

Joignant le geste à la parole, M. le syndic Clerc conduisit les journalistes sur la voie du retour au cœur de sa pittoresque cité, et du pied de la grande tour à Boyer, ils purent constater de visu les terrains prévus au plan d'aménagement pour de nouvelles industries.

Cette rencontre, si heureusement organisée, prit fin autour d'une fondue fribourgeoise où, dans la plus cordiale des atmosphères, journalistes venus de tous les horizons politiques se plurent à reconnaître la nécessité d'une décentralisation industrielle qui doit, entre autres avantages, nous éviter un afflux trop considérable de main-d'œuvre étrangère ou l'engorgement de certains centres qui ne peuvent même plus loger toutes les familles qu'ils voient arriver.

P. B.

Il y a cent ans

Aux élections du 28 octobre 1860, les trois candidats de la liste conservatrice du 20^e arrondissement, Bondallaz, von der Weid et Engelhard passèrent à une grande majorité, recueillant chacun 4000 à 5000 suffrages tandis que Nicolas Glasson, le mieux loti des candidats radicaux, ne trouva que 710 voix. Dans le 21^e arrondissement, alors que Wuilleret et Charles étaient choisis par plus de 3000 citoyens, le nom de Georges Clément, radical glançois, ne figurait que sur 681 bulletins. La participation au scrutin avait été faible, surtout dans la ville de Fribourg où 800 citoyens seulement (sur 1640) avaient voté. A Bulle, à Romont et dans quelques villages de la Gruyère, les listes radicales avaient été plus nombreuses que les conservatrices.

J. N.

Nomination ecclésiastique

Par décision de S. Exc. Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg : M. l'abbé Alphonse Hayoz, chapelain à Planfayon, est nommé aumônier diocésain du « Männerbund ».

Une résolution chrétienne-sociale

Les militants de la Fédération romande des syndicats chrétiens, réunis à La Roche, à l'occasion de leurs journées d'étude ont examiné le projet de loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.

Ils saluent dans cette loi, qui laisse libre jeu aux conventions collectives, une extension de la protection légale à tous les travailleurs et ils en espèrent la rapide promulgation.

Ils constatent l'heureuse tendance de faire appel aux associations professionnelles des travailleurs ; ils voudraient que cette collaboration soit plus complète et qu'elle s'étende notamment à la discussion du règlement d'entreprise.

Ils approuvent les mesures envisagées pour protéger les travailleurs contre les maladies, les accidents et le surmenage, mais regrettent que la loi autorise encore une durée de travail de 50 heures et même 52 heures par semaine.

Les syndicalistes chrétiens considèrent comme un appréciable progrès les 12 jours de vacances garantis à 1.800.000 travailleurs et désirent voir assurer par la loi fédérale les situations acquises par des lois cantonales plus favorables.

L'excursion d'automne de la Société d'histoire de l'art en Suisse

Elle a eu lieu dimanche dernier, sous une douce pluie d'arrière-automne. On attendait, cent participants et il en vint à peu près le double, d'un peu tous les points de la Suisse. Il semble que l'annonce d'une excursion fribourgeoise ait agi miraculeusement !

Sous la direction du professeur Hans R. Hahnloser, président de la Société, du professeur A. Schmid, membre de son comité, et de M. Marcel Strub, conservateur du Musée d'art et d'histoire, qui collabore à la collection des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse publiée par ladite société, les amateurs d'art ancien visitèrent l'abbatiale de Payerne, l'église d'Estavayer, le temple de Ressedens, l'ancien prieuré de Villars-les-Moines et la ville de Morat. C'est dire que l'on alla de roman en gothique et d'architecture en sculpture et en peinture au gré des heures et des guides. Chacun en put rapporter une bonne provision d'images médiévales de tout âge et de toute qualité.

Précisons qu'à Estavayer, remplaçant le pasteur du lieu, c'est M. l'abbé François-Xavier Brodard qui présenta le chœur de l'église Saint-Laurent, bourré de chefs-d'œuvre, comme on sait. Il le fit avec verve et autorité, dialoguant sans crainte avec les spécialistes bernois sur le propos des fameux antiphonaires venus de la collégiale Saint-Vincent.

On devait retrouver M. l'abbé Brodard à la table des hôtes, lors du repas qui fut pris à la Fleur de Lys, en compagnie du procureur Rollier, président de la section bernoise du Heimatschutz, et de divers représentants de la société et de la presse.

Il n'est que juste de signaler en terminant, que cette journée, qui se déroula à la satisfaction de tous les participants, avait été organisée par le D^r Ernst Murbach, rédacteur technique des Monuments, d'art à Bâle, cheville ouvrière de la société.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Sous-officiers. — La section de sous-officiers de Fribourg et environs rappelle à ses membres l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, vendredi, à 20 h. 15, au local, restaurant Bel-Air, Pérolles 18, à Fribourg. Les sous-officiers non membres de l'A.S.S.O. sont cordialement invités à cette assemblée qui sera suivie de la projection des films suivants : 1) La patrouille, 2) Le défilé du 1^{er} Corps d'Armée à Payerne en 1959, en couleurs.

Quand les présidents des commissions scolaires vont « à l'école »

M. l'inspecteur Maillard, qui tient à mettre clairement tous ses collaborateurs au courant des questions actuelles, réunissait, dimanche dernier, ses présidents dans la salle accueillante et pleine de tableaux suggestifs de l'Ecole régionale, à Bulle. L'atmosphère n'avait rien de pompeusement académique ni de sèchement administratif, mais elle était toute imprégnée de simplicité et de fraternelle compréhension. La plupart des participants posèrent des questions ou apportèrent des faits concrets vécus dans leur région ; et tout à la fois, l'attention des collègues était éveillée sur des difficultés qu'ils avaient eux-mêmes rencontrées sans peut-être bien les approfondir, et du même coup, la solution adoptée ailleurs servait d'indication et d'encouragement. Deux points surtout furent discutés avec intérêt et grand profit.

Cours complémentaires spéciaux

Pour faciliter la formation professionnelle de l'ensemble des jeunes, des cours d'apprentis sont organisés, par profession ou par groupes de professions, pour les jeunes gens et jeunes filles. Une organisation a été mise sur pied pour les deux mille apprentis du canton. Et l'on doit rendre hommage au dévouement des maîtres, prêtres ou laïcs, qui ont assumé cette tâche aussi passionnante que délicate, comme aussi au bon esprit de cette génération, espoir de l'avenir.

De ce fait, les anciens « Cours complémentaires » ont été modifiés, car une partie des jeunes de nos villages rentre maintenant dans ce cadre des cours professionnels. Il était équitable de se préoccuper aussi des autres et de leur offrir, dans des conditions nouvelles, le moyen de poursuivre leur formation. Parmi eux, émerge tout naturellement le groupe des futurs travailleurs agricoles ; l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve s'en préoccupe ; mais, pour suivre avec le maximum de fruit cette école spéciale, il faut que les élèves aient déjà expérimenté le travail agricole et ouvert leur esprit aux questions nouvelles que posent sans cesse au monde rural les découvertes chimiques et biologiques, comme aussi le développement si rapide de la technique. Les cours complémentaires organisés dans les secteurs des cercles de Justice de paix éveillent et renseignent les jeunes sur ces problèmes. Un président a d'ailleurs donné spontanément son impression ; il a suivi toute une matinée ces cours spéciaux et il a été ravi de l'enseignement comme de l'attention des jeunes. Certaines communes ont consenti des sacrifices importants en vue de procurer le matériel intuitif utile : c'est de l'argent bien placé. Ce matériel et l'abondante préparation des leçons par le maître expliquent aussi pourquoi ces journées ne peuvent pas être fixées au hasard dans les diverses localités, les jeunes ont d'ailleurs presque partout d'excellents moyens de transport ! Et pourquoi ne signalerait-on pas l'application d'une jeune qui s'est rendue tout l'hiver dernier, de la ferme-chalet de la Feguelena, jusqu'à Charmey, pour suivre ces cours, s'obligeant parfois à loger deux soirs de suite hors de son domicile très éloigné de l'école.

Les autres cours ont, dans l'ensemble, donné beaucoup de joie aux maîtres et aux élèves, quoique les difficultés y fussent un peu plus nombreuses, soit en raison du court séjour de ces jeunes dans la région, ou de leur indécision vis-à-vis des professions proposées, soit aussi en raison du chômage de l'un ou l'autre. Ces cours, fixés au samedi pour éviter aux jeunes une perte de gain, imposent sans doute quelques renoncements, à la saison sportive surtout, comme ils imposent aux maîtres un surcroît

La Société fribourgeoise d'éducation

Un grand nom, qui, dans le monde des pédagogues, évoque cent ans de recherches en commun, de mises en garde et de soutien mutuel. Le chanoine Schorderet en fut l'instigateur au moment où le rationalisme, sous diverses formes, essayait de soustraire l'Ecole aux droits primordiaux de la famille et de l'Eglise. Cette société a coopéré, avec les organismes similaires d'autres cantons, à écarter l'idée d'une école unique et neutre qu'on cherchait à imposer à toute la Suisse, comme dans certaine grande nation voisine.

Le peuple entier, clergé, corps enseignant, autorités et parents, lui fournissait ses membres. La société n'a eu qu'occasionnellement à prendre position contre des tendances dangereuses ; son but essentiel fut d'unir autour de l'école, à tous les degrés, tous ceux qui avaient une responsabilité dans le domaine de l'éducation, afin de sauvegarder et de favoriser l'esprit chrétien.

Dans les périodes d'accalmie, de beaucoup les plus longues, le travail s'est un peu confiné aux problèmes didactiques de programme, de branches spéciales ou de méthodes. Mais le renouveau survient, une inquiétude passe un peu partout, dans les milieux citadins et ruraux : les changements, disons les bouleversements que provoquent d'une part le développement technique dans toutes les branches d'activité humaine de chez nous, et, d'autre part, la vibration continue de moteurs électriques et autres, l'agitation percutante dont nous menaçent tous ces appareils sonores, la course éfrénée vers tout ce que les loisirs sans orientation et la presse sans contrôle peuvent déverser chez nous... voilà bien de quoi provoquer une grave inquiétude à tout homme réfléchi, spécialement aux éducateurs, à plus forte raison à ces éducateurs-nés, les parents.

C'est sur ces indications historiques et sur ce tableau d'actualité que M. Victor Galley introduisit le thème de la Société d'éducation, comme il en avait été prié par M. l'inspecteur. Il insista sur ces deux questions, la crise de l'autorité et le souci de la jeunesse. Un premier remède ne serait-il pas encore une fois dans une entente loyale et cordiale entre ceux qui détiennent l'autorité, les parents d'abord, avec ceux qui les remplacent à l'école, avec les représentants de l'Eglise, donc du Christ, et les représentants de l'Etat. On avait tout particulièrement senti ce besoin chez nous, il y a cent ans. M. l'inspecteur affirme que, dans presque tous les cas de plaintes qui lui ont été soumis, la solution vraiment efficace consiste à mettre en contact direct parents et maîtres. Et M. Galley relate l'intérêt extraordinaire manifesté dernièrement par 250 parents de Bulle en une séance d'information et discussion sur les problèmes de l'enfance.

Des rencontres semblables s'organisent de temps en temps, sporadiquement. Mais, à l'heure actuelle, où tout se mélange, des initiatives isolées, toutes généreuses qu'elles puissent être, sont bridées, limitées et souvent neutralisées. Il faut donc que, concrètement, chacun s'y mette, mais aussi qu'on s'orga-

nise pour unir et soutenir ces efforts ; l'action lancée par quelques initiateurs plus avisés, plus ardents, s'élargira ; les divers milieux touchés par leur action et leur parole seront plus aptes à collaborer au relèvement désiré.

La Famille, l'Ecole, l'Etat, l'Eglise, ces éléments distincts, mais en rapports intimes, furent et resteront les éléments constitutifs de la Société fribourgeoise d'éducation, sur le plan cantonal comme sur le plan du district, comme sur le plan des cercles de Justice de paix, comme sur le plan tout à fait local des paroisses. Les comités provisoires chargés de préparer cette révision réunissaient eux aussi ces quatre éléments. M. l'Inspecteur et M. Galley annoncent qu'il faudra procéder, d'ici au printemps, à une double désignation, pour l'Assemblée cantonale des délégués, ou pour le comité de district.

En vue de l'Assemblée cantonale, les présidents des diverses commissions de chaque cercle de Justice de paix se rencontreront pour désigner leur représentant. En outre, trois représentants des commissions scolaires du district siégeront au Comité régional de la Gruyère ; ils seront choisis par leurs collègues réunis selon les secteurs suivants : l'Intyamon avec la vallée de Charmey ; les deux rives de la Basse-Gruyère, puis Bulle et les alentours. Selon le désir unanime, M. l'Inspecteur provoquera lui-même toutes ces réunions particulières.

Cette organisation est poussée dans le détail pour mieux agir sur le plan local et pour être à même de mieux percevoir les désirs particuliers de chacun. Les visites de M. l'Inspecteur en automne, les examens de printemps ou les conférences particulières seront pour lui l'occasion de s'acquitter, par lui-même ou par ses aides, de cette croisade auprès des familles. C'est d'ailleurs une joie de voir ce souci s'affirmer en ce moment même, alors que, dans la Gruyère, s'intensifie le mouvement de préparation de la mission régionale. Il faut nous y mettre tous... et dans une action d'ensemble. Ce sens de l'autorité, il faut l'éclairer à nouveau en nous et lui rendre sa force providentielle.

La jeunesse, qui monte avec tout l'élan de son âge, prendra conscience de « sa mission » dans la mesure où les aînés ne « démissionneront pas », dans la mesure où, par leur exemple et leur action, ils la guideront et l'aideront. Les jeunes peuvent tenir, et pourquoi pas ? Le maître n'est-il pas là pour chacun... et à chaque génération ?

df

Indispensable

à votre santé, à votre bien-être, à votre élégance, à la mode actuelle, le port du chapeau.

Voyez au magasin Sausser-Reichlen 21, rue de Romont.

le choix incomparable dans toutes les formes, toutes les couleurs et tous les prix.

41-24

Ce n'est pas 1 mais 30 RADIOS que pour 1 franc vous offre la grande Tombola de la Kermesse de l'Assistance familiale.

A l'Union Instrumentale

Le 7 octobre 1960 restera pour tous les membres de l'Union instrumentale un souvenir vivant. Réunis en assemblée ordinaire, ils entouraient le chef à qui ils se devaient de rendre un hommage de respectueuse gratitude: M. Paul Mossu, directeur infatigable depuis dix-sept ans. Si donc cette assemblée était ordinaire, en ce sens qu'elle était réglementairement prévue par les statuts, elle présentait néanmoins un aspect extraordinaire. Ce n'est en effet pas sans émotion qu'une société prend congé de son directeur après tant d'années d'efforts heureux.

Les tractanda propres à toute assemblée de ce genre liquidés, après que le président de la société, M. Rémi Brodard, eut salué tous et chacun et remis aux musiciens exemplaires les modestes primes qui récompensent leur assiduité — MM. Bernard Clément, Marcel Kolly, Gabriel Rigolet, Adalbert Wicky, Arnold Wicky et Canisius Wicky ont été présents à toutes les manifestations, répétitions et prestations de la société. MM. Victor Bersier et René Mauron ont manqué une seule répétition et MM. Michel Bard, Louis Beaud, Jean-Pierre Missy et Michel Wicky, trois —, M. René Pillonel, nouveau directeur, détailla le programme qu'il s'est proposé pour cette première année musicale.

Et le moment était venu de dire à M. Mossu les sentiments que « ses » instrumentistes ressentent intensément. Ces sentiments furent d'abord exprimés par M. Brodard, président. Sans doute, M. Mossu approuvait-il le comité d'avoir choisi l'occasion d'une assemblée générale pour prendre congé de lui. Le directeur démissionnaire a su gagner le respect et l'affection de tous, parce qu'il était avant tout un chef compétent et compréhensif. Ceux qui ont suivi la société pourraient témoigner de cette compétence, qui a conduit chacun des musiciens à faire de l'Union Instrumentale une fanfare qui a toujours tenu le rang qu'on attendait d'elle. La compréhension dont faisait preuve M. Mossu, lui permettait de deviner ce qu'au fond, chacun attendait de lui, à savoir qu'il découvrit et perfectionnât sans heurt les talents de chacun recélaient. Ces qualités réunies ne pouvaient que capter la confiance et l'attachement des musiciens.

C'est au milieu d'applaudissements prolongés que le président remit à M. Paul Mossu le diplôme mé-

rité de directeur honoraire de l'Union Instrumentale.

A l'hommage vibrant rendu à son directeur, la société avait associé M^{me} Mossu, qui, grâce à sa générosité et à son savoir-faire, a contribué efficacement au succès de toutes les manifestations de la société. Il appartenait à M. Ulrich Dietrich, président de la société cantonale des musiques fribourgeoises, de saluer en M. Paul Mossu, un directeur qui a rendu d'éminents services à la cause de la musique dans le canton. M. Spicher, président d'honneur, se félicita d'avoir eu le bonheur de collaborer étroitement, pendant dix ans, avec le chef enthousiaste qu'a toujours été Paul Mossu. MM. Fasel et Rossmann se plurent à parler du musicien, du chef militaire et du travail accompli pendant tant d'années de direction. M. Antoine Masset, vice-président, évoqua des souvenirs et traduisit l'émotion des musiciens.

Parlant en qualité d'ami et de conseiller communal, M. Roger Colliard transmit à M. Mossu la gratitude des autorités et de la population. L'orateur releva le souci d'union et de bonne entente qui a toujours animé M. Mossu, en qui il voit un serviteur émérite de l'école et de la musique.

Les directeurs de la Landwehr et de la Concordia, MM. Oscar Moret et Bernard Chenaux, décernèrent tour à tour une « couronne de laurier or » au collègue exemplaire dont le chanoine Bovev disait qu'il était l'un des meilleurs musiciens de chez nous. Les membres de l'Union Instrumentale ont vivement apprécié les louanges méritées que tressèrent à l'intention de M. Mossu, les brillants directeurs de nos deux grands corps de musique.

Visiblement ému, M. Paul Mossu remercia ses musiciens de la confiance qu'ils leur ont témoignée au long des ans, et s'il a estimé devoir remettre son commandement, il est aujourd'hui content de savoir que la baguette a été reprise par un jeune et excellent chef. Il exprime sa gratitude aux membres du comité qui se sont succédés jusqu'à ce jour et à tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche. M. Mossu ne quitte pas l'Union Instrumentale; il en sera, comme il le souhaite, le « papa », à la manière de papa Riva dont il rappelle avec émotion la mémoire. Il souhaite enfin plein succès à M. René Pillonel, nouveau directeur. A. M.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

13 octobre : Baeriswyl Adolphe, peintre en volières, de Fribourg, Bœsingen et Alterswil, à Fribourg; et Roggo Cécile, de Guin, à Fribourg.

15 octobre : Maradan Charles, peintre, de Mannens, à Fribourg, et Meuwly Jeannine, de Saint-Antoine, à Fribourg. — Juhasz Janos, mécanicien, de nationalité hongroise, à Fribourg, et Gross Lucie, de Fribourg et Tavel, à Fribourg.

18 octobre : Hänni Fritz, calculateur, de Toffen (Berne), à Fribourg, et Rolle Monique, de Grenilles et Estavayer-le-Gibloux, à Fribourg.

Naissances

12 octobre : Oberson Michel, fils de Joseph, chauffeur, de Berlens et Villaraboud, et d'Anna née Bertschy, à Praroman.

13 octobre : Mauron René, fils de Joseph, agriculteur, de Saint-Sylvestre et Fribourg, et de Priska née Roggo, à Wünnewil. — Jenny Hubert, fils de Heinrich, agriculteur, de Dirlaret et Alterswil, et d'Emma née Biemann, à Dirlaret. — Aebischer Suzanne, fille de Paul, cafetier, de Saint-Antoine et Heitenried, et de Marie-Louise née Curty, à Fribourg. — Mory Marie-Noëlle, fille de Michel, agriculteur, d'Ecuwillens, et de Thérèse née Fracheboud, à Ecuwillens (n'a vécu qu'un jour).

14 octobre : Chammartin Marie-Josée, fille de Jean-Marie, agriculteur, de Chavannes-sous-Orsonnens, et d'Hélène née Chassot, à Chavannes-sous-Orsonnens. Krattinger Georges, fils de Joseph, cantonnier, de Guin, et de Marie née Bertschy, à Fribourg. — Wohlauer Rita, fille d'Erwin, agriculteur, d'Heitenried et Saint-Antoine, et de Bernadette née Zahno, à Heitenried.

15 octobre : Bürky Barbara, fille de Kaspar, instituteur, de Cordast, et de Verena née Guérig, à Guschelmuth. — Progin Béatrice, fille d'Albert, ébéniste de Misery, et de Marie-Jeanne née Sonnenwyl, à Fribourg. — Collaud Christian, fils de Marius, instituteur, de Saint-Aubin (Fribourg), et d'Yvonne née Henneberger, à Russy.

16 octobre : Baeriswyl Erich, fils de Joseph, agriculteur, d'Ueberstorf et Fribourg, et de Marie-Thérèse née Wicky, à Bœsingen.

17 octobre : Amez Françoise, fille de Michel, représentant, de La Roche et Pont-la-Ville, et de Marie-Thérèse née Dévaud, à Fribourg. — Monney Roger, fils de Joseph, agriculteur, de Saint-Martin

(Veveyse), et de Monique née Moullet, à Chapelle (Glâne). — Boschung Heinrich, fils de Peter, médecin, de Bœsingen et Wünnewil, et d'Else née Lehnen, à Wünnewil. — Mottet Philippe, fils de Francis, instituteur, de Corpataux, et d'Andrée née Greiner, à Neyruz. — Bürgisser Beat, fils de Joseph, boucher, de Chevrières, et d'Hildegard née Lingemann, à Cormondens. — Baechler Christiane, fille de Léon, monsieur E.E.F., de Dirlaret, et de Bertha née Ayer, à Fribourg. — Corninbeuf Danièle, fille d'André, agriculteur, de Domsdidier, et de Rose-Thérèse née Godel, à Domsdidier. — Geinoz Jean-Claude, fils de Jules, pâtissier, de Neirivue, et de Rolande née Monney, à Avenches.

18 octobre : Marro Anita, fille d'Emile, chauffeur, d'Oberschrot, et de Martha née Zbinden, à Dirlaret. — Tétard Josiane, fille d'Albert, boucher, de Vallon, et d'Odette née Schaller, à Fribourg. — Berset Roch, fils d'André, confiseur, de Villarsviriaux, et de May née Maradan, à Fribourg. — Schnell Hans, fils de Fritz, agriculteur, de Diemerswil (Berne), et d'Heidy née Gurtner, à Schmiten.

19 octobre : Auderset Marie, fille de Jakob, maçon, de Saint-Antoine, et d'Elise née Bürgisser, à Alterswil.

Décès

13 octobre : Storni Louise, de Saint-Antoine, née Fasel en 1879, veuve de Strunzi Johann, à Saint-Antoine. — Perrin Roland, officier instructeur retraité, des Ponts-de-Martel et Noiraigue (Neuchâtel), né en 1880, époux de Caroline née Gabler, à Fribourg.

14 octobre : Cudry Yvonne, de Monterschu, née Maendly en 1907, veuve de Cudry Jean, à Fribourg.

15 octobre : Bersier Jacques, de Cugy (Fribourg), né en 1881, époux d'Anne-Marie née Gummy, à Fribourg. — Jungo Maria, de Guin et Fribourg, née Schnarrenberger en 1908, épouse de Jungo Peter, à Fribourg.

16 octobre : Sturny Joseph, chauffeur de taxis, de Zénaava, né en 1902, époux de Marie née Guillet, à Fribourg. — Vonlanthen Anna, de Saint-Antoine, née Rossier en 1891, veuve de Vonlanthen Pierre, à Torny-le-Grand. — Gugler Maria, de Saint-Sylvestre, née Zosso en 1915, épouse de Gugler Robert, à Saint-Sylvestre. — Kreutter Marie-Eugénie, en religion Sœur Morand, de nationalité française, née en 1888, fille de Kreutter Blaise et d'Antoinette née Hammel, célibataire, à Fribourg.

Communiqués

Union des travailleuses

L'assemblée mensuelle de l'Union des travailleuses aura lieu dimanche, 30 octobre, à 20 h. 1/4, au local, rue de Morat 259. Au programme, une intéressante causerie de Mgr Pittet, directeur de l'Union, et en fin de séance une partie récréative. L'Union serait heureuse en cette première séance de l'année d'accueillir de nouveaux membres et de retrouver tous ses anciens membres dans la joie d'une amitié vraie et simple.

Loto du Patronage Saint-Louis

Le loto que l'Amicale des Anciens organise dimanche, à 20 h. 15, à l'Epée, en faveur du Patronage Saint-Louis est rappelé à l'attention des amis et bienfaiteurs de l'œuvre ainsi que des Anciens. Merci d'avance!

Patoisants du Mouret et environs

La prochaine assemblée des patoisants de la région aura lieu à la pinte d'Epandes, dimanche à 20 h. 15. Il y sera donné lecture des statuts de l'Association cantonale des patoisants romands. Tous les amis du patois sont cordialement invités.

Bravè dzin d'Epindè, de mon veladzo ke m'è tin tan a kà, vinyidè in mache por no fèye pyéji. No j'an gayà fòta de prindre ouna pussya de tso por afrontà totè le tinpithè. A revèra a demindzè né.

Les chasseurs à l'affût

Oui, les sept cents chasseurs fribourgeois sont à l'affût, non pas dans les forêts, pour une fois, mais... devant leur boîte aux lettres. Ils épient une certaine enveloppe qui doit arriver bientôt et qui les concernera tout particulièrement.

Avis concernant les cours complémentaires

Les jeunes gens nés en 1942, 1943, 1944 et ceux qui ont obtenu une émancipation anticipée sont tenus de fréquenter les cours complémentaires, organisés pour la ville de Fribourg aux jours suivants: le mercredi et le samedi (premiers cours: 2 et 5 novembre).

a) ELEVES DE LANGUE FRANÇAISE

Le mercredi, de 16 à 19 h., au bâtiment scolaire du Bourg; le samedi, de 16 à 19 h., au bâtiment de l'Auge.

b) ELEVES DE LANGUE ALLEMANDE :

Le mercredi, de 16 à 19 h., au bâtiment scolaire des Bonnes-Fontaines; le samedi, mêmes heures, aux Bonnes-Fontaines et en l'Auge.

Selon l'art. 192 du règlement général des écoles primaires, les jeunes gens doivent se présenter spontanément. Le présent avis tient lieu de convocation. Les patrons voudront bien prendre toutes dispositions utiles pour permettre à leurs employés d'assister régulièrement à ces séances. Seuls, les bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage officiel en sont dispensés. Les autres jeunes gens, par contre, sont soumis à cette obligation. L'autorité scolaire

Le carnet de l'Etudiant suisse

L'« Ancienne Sarinia »

Ce soir, dès 18 h., Stamm-apéritif, à l'Hôtel suisse

L'Office d'Assistance familiale face à ses tâches

Nous avons parlé à maintes reprises déjà des tâches de l'Office d'Assistance familiale, et dernièrement encore, à propos de la prochaine Kermesse, des tâches de ses aides familiales. L'activité de l'Office englobe divers services, tous nécessaires et fort appréciés de ceux pour qui ils ont été créés.

Le vestiaire a procuré l'année dernière 3050 pièces d'habillement à 210 familles. Les paquets de Noël, dont le contenu est fourni par la quête de décembre, ont été au nombre de 339. Dix berceaux garnis ont été prêtés pour plusieurs mois, 32 primes d'allaitement données; les secours remis ont atteint la somme de 4227 francs; enfin, l'infirmerie visiteuse s'est occupée de 38 bébés et de 42 malades. A côté de cela, l'Office a organisé un cours combiné d'hygiène alimentaire et de cuisine, un cours de puériculture et un de soins aux malades.

On voit combien l'Assistance a besoin de la collaboration de tous pour remplir son programme.

C'est pour cela qu'elle adresse un pressant appel à la population de Fribourg, afin que tous ceux qui le peuvent viennent à sa Kermesse les 5 et 6 novembre à la Grenette. Elle sait qu'on l'entendra. Chaque année, en effet, les organisatrices de la Kermesse et les personnes qui s'occupent de l'Assistance sont émuës davantage devant la compréhension, la générosité de la ville. Ainsi, de 13.000, de 14.000 fr. il n'y a pas dix ans, le résultat de la Kermesse a augmenté régulièrement chaque année. Tous frais payés, il a atteint, en 1959, 21.519 fr., chiffre encore jamais obtenu et inespéré. On n'osait pas prévoir plus de 20.000 francs; en 1958, il y avait eu 19.820 francs; en faisant les pronostics les plus optimistes, on pensait obtenir 20.000 francs, et voilà que, d'un bond, les 20.000 ont été largement dépassés! Ose-t-on penser à 22.000 pour cette année? Pourquoi pas, puisque ceux à qui on s'adresse répondent si généreusement!

Un bon résultat de la Kermesse permettrait, entre autres, d'étendre le service des aides familiales, des aides pour les vieillards en particulier. Ces dernières sont de plus en plus demandées, la situation des vieillards vivant seuls étant très précaire. Or, on ne sait peut-être pas ou on le sait mal, que le service des aides familiales coûte à l'Assistance familiale, pour le traitement des aides, beaucoup plus qu'il ne lui rapporte. L'apport est insignifiant. Car il est difficile de demander le prix normal d'heures de travail à des familles chargées d'enfants, — malgré que bien des familles fort modestes tiennent à verser ce qu'elles peuvent; elles le font même avec une conscience et un tact magnifiques. L'année dernière, 1203 francs seulement ont été versés en tout pour l'ensemble des familles qui ont eu recours aux services des aides familiales.

CE SOIR, AU CINEMA

(avec cotes morales de la Centrale catholique suisse du cinéma)

FRIBOURG

Capitole. — Les mordus: pour adultes (III). Corso. — Les pique-assiette: pour adultes et jeunes gens (II-III).

Eden. — Zeit zu leben, Zeit zu sterben: pour adultes formés (III-IV).

Livio. — Les amants du péché: pour adultes formés (III-IV).

Rex. — La malédiction des pharaons: pour adultes (III).

Studio. — Capitaine Ardant: pour adultes (III).

BULLE

Prado. — Le baron de l'Ecluse: pour adultes formés (III-IV).

Lux. — Les feux de l'été: pour adultes (III).

ROMONT

Cinéma romontois. — Le procès de Nuremberg: pour adultes (III).

GUIN

Exil. — Les dix commandements: pour tous (II).

A l'Union technique suisse

Le comité de l'U.T.S., section de Fribourg, rappelle à ses membres, amis et connaissances la seconde partie de la conférence La technique du vide, qui aura lieu ce soir, à 20 h. 30, au café-brasserie de la Viennoise, 1^{er} étage. Le conférencier traitera le sujet « Les pompes ». Toutes les personnes que cette causerie intéresse sont cordialement invitées.

Rassemblement des Jeunes de la ville

Comme l'an dernier, les jeunes gens et jeunes filles de Fribourg se rassembleront pour manifester leur attachement au Christ-Roi.

Des affiches couleur orange apposées en ville vous l'indiquent; ils se réuniront cette année en l'église de Saint-Pierre, le 30 octobre, pour célébrer une messe à 20 h. 15, puis ils se retrouveront au Foyer paroissial de Saint-Pierre, pour une soirée d'amitié. Tous les jeunes sont invités.

Avis aux jeunes filles et aux parents

La J.O.C.F. organise, pour le dimanche 30 octobre, une journée d'information et d'étude sur Notre vocation à l'amour, avec le concours d'un prêtre et d'un médecin. Elle y invite toutes les jeunes filles à partir de 15 ans.

La journée débutera à 9 h., au sous-sol de l'église du Christ-Roi. Le repas de midi sera servi sur place.

AU TRIBUNAL

... DE LA SARINE

Aventures et mésaventures d'un coffre-fort

Jean et Pierre W. sont deux frères, tous deux détenus. Agés l'un de 25 ans et l'autre de 23 ans, ils passent le plus clair de leur temps à la plantation de Bellechasse, d'où ils ont été extraits hier après-midi pour les peu glorieuses nécessités de leur fâcheuse cause, qui leur a valu de comparaître devant le Tribunal criminel de la Sarine, présidée par M. Raphaël Barras, le procureur général soutenant l'accusation. Le moins qu'on puisse dire de ces deux jeunes gens, c'est qu'ils sont terriblement désaxés, à tel point que l'aîné est bien content de lui, parce que sa condamnation à temps lui vaudra de passer l'hiver au chaud à Bellechasse, et que le plus jeune se lamentait à cause de l'heure tardive du jugement, qui ne permettrait pas à la chiourme de regagner la « plantation » à temps voulu.

Quant je pense qu'il y aurait des Roeschti, et que je dois coucher ce soir à la prison centrale...

A part cela, ils avaient tout, ce qui simplifie les choses; par exemple, avoir réussi à emporter un coffre-fort sur un wegelet, de n'avoir jamais réussi à l'ouvrir en dépit d'efforts désespérés, et de n'avoir jamais deviné que ce coffre-fort leur a « joué la bardoille » de contenir trois mille huit cents farces de notre dure monnaie helvétique.

L'avocat d'office des deux frères, M^r Nicolas de Weck, a une théorie que je n'épouse point: il veut nous faire croire que les deux frères, après avoir volé le coffre-fort et l'avoir entreposé au Stadberg, se sont repentis, et n'ont plus voulu rien savoir de ce qu'il pourrait bien y avoir dedans.

Où M^r de Weck touche au plus près la réalité, c'est quand il déclare que les deux frères ont vu leur jeune âge, troublé par une vision dantesque, il y a de cela quinze ans, leur père avait bouté le feu à sa ferme.

Je ne le savais pas et je l'apprends en ce moment, dit le plus jeune des frères, qui est condamné à huit mois de prison, sous déduction de la préventive.

L'aîné Jean W., qui a coté et frisé de peu l'article 42 de l'intermède indéterminé des délinquants d'habitude s'en sort avec 15 mois de prison.

Il a l'air d'un bon vieux très inoffensif, ce Louis F. Et cependant, il s'est très mal comporté en présence d'une sommière. Il l'avoue franchement:

— Faut pas m'en vouloir: j'étais saoul comme une vache!

Les juges ne lui en veulent pas, mais sont bien obligés de le reconnaître coupable d'outrage public à la pudeur, et de lui infliger une peine d'un mois de prison. Admettant que le délit a été commis en état d'irresponsabilité fautive, ils le mettent au bénéfice du sursis pour une durée de deux ans.

Michel D. est un jeune homme de 21 ans. Il a déménagé de l'appartement où il logeait en sous-location, le bailleur étant un ancien ami à lui, René M., actuellement détenu au pénitencier de la plaine d'Orbe, d'où il a écrit au président Barras pour faire savoir qu'il maintient sa plainte.

C'est que, quand notre Michel « déménage », il n'y va pas par trente-six chemins. Il logeait en meublé. En partant, il a tout emporté, selon le plaignant, qui dresse une longue liste, où l'on voit figurer un lit complet, des meubles, de la vaisselle, etc. etc., sans oublier le balai et la « ramassoire ». Mais Michel conteste:

— D'abord, je n'ai rien volé, mais acheté. Ensuite, je n'ai pas emporté tout ce qu'il y a sur la liste. Enfin, René M. me devait de l'argent.

C'est l'avis de son avocat, M^r Jacques Remy, défenseur de choix, qui pense que si son client a emporté certains objets, c'est parce qu'il croyait en avoir le droit, étant en compte avec M. Il était ce faisant dans l'erreur, mais c'était une erreur excusable.

L'Usine à gaz était, elle aussi, plaignante, accusant Michel D. d'avoir fracturé un compteur à pré-paiement. Il est libéré de ce chef d'accusation: c'est lui qui mettait l'argent dans le compteur, et c'est René M. qui l'en a soutiré par effraction. L'Usine à gaz a d'ailleurs été désintéressée par ce même René M.

Reste le grief de vol, retenu à charge de Michel D. Ce dernier, étant récidiviste, ne peut bénéficier du sursis pour les six semaines auxquelles il était condamné.

Georges B. était accusé d'avoir circulé sans permis, ce qui nous a valu cet été une première audience, qui avait nécessité un complément d'enquête. Il ressort de celle-ci que le prévenu a effectivement conduit une fois une automobile et en zigzag, de la frontière allemande jusqu'à Frauenfeld, où la police thurgovienne lui a « collé » une contravention. Dans le même temps, un tribunal zuricois a décidé de lui retirer son permis de conduire. En fait, le cas a ceci de particulier que Georges B. l'a toujours, son permis, international même, car c'est une sorte de globe-trotter; mais, ayant eu vent de la chose, il a toujours pris soin, depuis l'incident de Frauenfeld, de faire conduire sa voiture par un ami parisien, chaque fois qu'il circulait en territoire suisse.

Il ne reste plus qu'à l'acquitter, et à mettre les frais à la charge du fisc.

Elle est charmante, Noëlle L. Mais le cyclomotorisé Erwin L. n'a pas eu le temps de s'en apercevoir, ce 23 mai dernier vers 19 h., quand il s'est trouvé nez à nez avec l'automobile de M^{lle} Noëlle, au carrefour que fait l'avenue de Pérolles avec la rue du Simplon, car ça lui a valu d'aller à l'hôpital, avec la jambe gauche fracturée et des contusions diverses.

Elle et lui sont inculpés d'infractions au Code de la route, pour avoir tous les deux fausement manœuvré. Mais le jeune Erwin, qui joue vraiment de malchance et qui s'était déjà, il y a peu de mois, brisé la jambe dans un autre accident de la route occasionné par un chauffeur, est mis hors de cause par le Tribunal, et acquitté. Il était défendu de choix par M^r Georges Ducry, lequel avait attiré l'attention sur le danger des apprentissages d'élèves-conducteurs (trices), qui appliquent à leur manière, souvent fautive, les règlements ou plutôt les connaissances rudimentaires qu'ils ou qu'elles en ont; ceci étant dit sans vouloir mettre en doute la compétence des professeurs.

Quant à Noëlle L., elle est reconnue coupable d'entrave à la circulation publique, d'infraction à la loi sur la circulation, et condamnée à une amende de 40 fr.; ainsi qu'aux frais.

A. T.

FAITS DIVERS

ITALIE

Contrebande de montres et de café

Dans la région d'Oria, sur le lac de Lugano, les douaniers italiens ont arrêté une voiture de Varèse, qui venait de Suisse, dans laquelle ils ont découvert 199 montres de valeur.

D'autre part, à Ponte-Chiasso, au cours de l'inspection d'un train arrivé de Suisse, les douaniers italiens ont trouvé 100 kilos de café vert.

Tandis que dans le premier cas il fut possible d'arrêter le contrebandier, dans le deuxième cas la marchandise a été saisie.

GRANDE-BRETAGNE

Les rivières débordent

Les rivières, gonflées par 24 heures de pluie continues, ont monté rapidement dans l'ouest et le sud de l'Angleterre, menaçant jeudi le pays de graves inondations. Le sud-ouest, ravagé par les eaux depuis le début du mois, se trouve de nouveau sous deux pieds d'eau. Des milliers d'arpents de terres arables, des douzaines de routes et de nombreuses voies ferrées sont inondées. Des glissements de terrain se produisent. L'inondation a, pour la cinquième fois en un mois, noyé la ville de Tiverton dans le Devonshire. Les rez-de-chaussée des boutiques et des maisons du centre de la ville se trouvent sous trois pieds d'eau.

INDONESIE

Accident d'autobus : 33 morts

33 personnes ont été tuées et 12 autres, grièvement blessées, lorsque l'autobus dans lequel elles se trouvaient est tombé dans un ravin de 18 mètres dans le nord de Sumatra.

LES SPORTS

FOOTBALL

Beauregard I - Fribourg II

En raison de la concurrence d'une autre manifestation sportive, et contrairement à l'horaire figurant sur certaines affiches, cette rencontre, qui devait se dérouler dimanche après-midi, à 15 h., aura lieu dimanche matin à 10 h., sur le terrain du Guintzet.

BASKETBALL

Fribourg Basket-Olympic (Chaux-de-Fonds) Ancienne-Neuchâtel

Le championnat de ligue nationale B va entrer dans sa phase décisive. Aussi les dernières rencontres revêtent-elles un intérêt tout particulier, pour la bonne raison que le champion de zone est encore loin d'être connu. Samedi soir, à la Vignettaz, nous aurons deux rencontres très intéressantes par la présence des deux équipes neuchâteloises, candidates au titre de champion de la zone Fribourg-Berne-Neuchâtel. Bien que ces formations soient considérées comme favorites, il n'est pas impossible que l'une ou l'autre des équipes fribourgeoises puisse remporter la victoire, ce qui constituerait une belle surprise. Ces deux rencontres seront précédées d'un match entre Fribourg et Olympic (Chaux-de-Fonds), comptant pour le championnat féminin de ligue nationale A. Une belle soirée en perspective. Horaire des matches : 19 h., Fribourg-Olympic (Chaux-de-Fonds) dames ; 20 h., Fribourg-Olympic (Chaux-de-Fonds) ; 21 h., Ancienne-Neuchâtel.

HOCKEY SUR GLACE

La Coupe Mauroux-Sports

Samedi soir, la première équipe du H.-C. Gotteron se présentera officiellement sur la patinoire des Augustins, lors du traditionnel tournoi qui l'opposera aux H.-C. Grasshoppers, Martigny et Chamonix. Ce tournoi promet d'être très disputé car le H.-C. Chamonix, deux fois détenteur de la coupe — qui doit être gagnée trois fois en cinq ans — fera l'impossible, avec ses deux Canadiens, pour enlever une troisième fois la décision. Cet exploit lui permettrait de s'adjuger définitivement le trophée Mauroux-Sports, remporté une fois par Grasshoppers et une fois par Gotteron. Nous rappelons les heures des rencontres : samedi, à 19 h., Gotteron-Grasshoppers ; à 21 h. : Martigny-Chamonix ; dimanche, à 14 h. : finale des perdants ; à 16 h. : finale des gagnants.

Toujours en forme



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, une santé qu'ils entretiennent en buvant régulièrement le matin et avant les repas un verre de VICHY-ÉTAT : CELESTINS, HOPITAL ou GRANDE GRILLE. Les eaux de Vichy, incomparables par la richesse de leur composition, stimulent le foie, éliminent les toxines, équilibrent la nutrition.



Pas d'alimentation rationnelle sans VICHY-ÉTAT

Le temps en Europe

Le temps était le suivant, hier jeudi, à 13 h. : Zurich-Kloten, nuageux, 15 degrés ; Genève-Cointrin, couvert, 14 ; Lugano, très nuageux, 14 ; Nice, nuageux, 17 ; Paris, nuageux, 15 ; Londres, légèrement nuageux, 14 ; Amsterdam, très nuageux, 12 ; Munich, légèrement nuageux, 14 ; Vienne, clair, 16 ; Rome, pluie, 10.



Madame Ernest Michel-Bourqui, à Pensier ; Madame et Monsieur Ernest Egger-Michel et leurs enfants, à Fribourg ; Madame et Monsieur Raymond Jemely-Michel, à Fribourg ; Madame et Monsieur Raymond Werro-Michel et leurs enfants, à Pensier ; Madame et Monsieur Ernest Wobmann-Michel et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur Alfred Folly-Michel et leurs enfants, à Courta-man ; Mademoiselle Adeline Michel, à La Chaux-de-Fonds ; Madame Veuve Aurélie Michel-Waerber et famille, à Courtepin ; Madame Veuve Pauline Michel-Angé-los et famille, à Pensier ; Monsieur et Madame Pierre Michel-Berset et leurs enfants, à Villarvolard ; Les familles Bourqui, à Vevey, Pensier, Arare, Genève, Aux Moullines et Courtepin ; Les familles Pauchard, à Belfaux et Morgenegg, à Pensier ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest Michel

leur très cher et bien-aimé époux, tendre papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur très chère et tendre affection, à l'âge de 71 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, muni des secours de la religion.

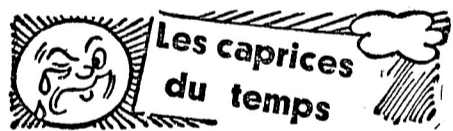
L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Barberêche, dimanche 30 octobre, à 15 heures 30.

Départ du domicile mortuaire : au Hubel, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

2.39.95
POMPES FUNEBRES GENERALES
JOUR ET NUIT
JOSEPH BUGNARD
Arcades de la Gare, Fribourg

En cas de décès Tél. 2 80 00
POMPES FUNEBRES
AD. GENDRE
Rue de l'Hôpital 23 Fribourg
Jour et nuit

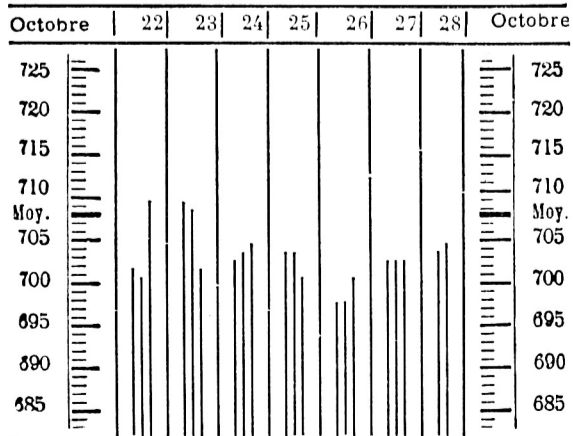


28 octobre

Une dépression assez profonde, centrée sur les Iles britanniques, provoque en altitude un courant du sud-ouest dans nos régions ; ainsi des perturbations avancent de la Méditerranée occidentale en direction de l'Europe centrale.

Prévisions pour la journée de vendredi : ouest de la Suisse, Valais, sud des Alpes et Engadine : ciel en général couvert ; quelques pluies ; au-dessus de 1800 m., chutes de neige ; en montagne, vent du secteur sud-est à sud-ouest, modéré à fort ; en plaine, température diurnes 8 à 12 degrés. Nord-ouest, centre et nord-est du pays, nord et centre des Grisons : temps en partie ensoleillé, avant tout le long des Alpes ; ciel couvert et quelques pluies passagères dans le nord ; régime de brh dans les Alpes ; en plaine, températures comprises entre 10 et 15 degrés dans l'après-midi.

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Octobre	22	23	24	25	26	27	28	Octobre
7 h. m.	3	4	5	4	6	6	5	7 h. m.
10 h. m.	6	7	8	7	7	10	9	10 h. m.
7 h. s.	9	9	9	9	11	11		7 h. s.



Mademoiselle Marie Purro, à Fribourg ; Monsieur et Madame Joseph Gross et leurs filles, au Lac Noir ; Monsieur et Madame Georges Auderset-Gross, à Fribourg ; Monsieur Frédéric Gross, à Fribourg ; Madame Canisius Gross et sa fille Chantal, à Fribourg ; Mademoiselle Marianne Gfeller, à Fribourg ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie Gross

née Vogelsang

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, amie et connaissance, enlevée à leur affection, à l'âge de 66 ans, munie des Secours de la Religion.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Saint-Maurice, samedi 29 octobre, à 9 h. 30.

Départ, sans suite, de l'Hôpital des Bourgeois, où le corps repose.

Récitation du chapelet, à 20 h., à l'église de Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



La Direction et le personnel de Publicitas SA, Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Marie Gross

mère de son employé Monsieur Frédy Gross

L'office d'enterrement aura lieu samedi 29 octobre, à 9 h. 30, en l'église de Saint-Maurice.



Le F.-C. Etoile Sport, Fribourg,

a le regret de faire part du décès de

Madame Marie Gross

mère de notre dévoué président Monsieur Frédy Gross

L'enterrement aura lieu, samedi 29 octobre, à 9 h. 30, à l'église de Saint-Maurice.



La Mauritia, Cercle des Jeunes de la paroisse de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Madame Marie Gross

mère de son dévoué caissier

L'enterrement aura lieu samedi 29 octobre, à 9 h. 30 en l'église de Saint-Maurice.



« Le travail fut sa vie
Le Seigneur lui donne le repos »

Monsieur Charles Wenger ; Famille Ernest Wenger-Aebischer, à Yverdon ; Famille Walter Wenger-Dick, à Léchelles ; Famille Lydia Gebhard-Wenger, à Chenaleyres ; Famille Emma Ramser-Wenger, à Schnottwil ; Mademoiselle Hedwige Wenger, à Seedorf ; Famille Rodolphe Wenger-Lehmann, à Seedorf ; Famille Jean Wenger-Brönnimann, à Seedorf ; Famille Hermine Huber-Wenger, à Noréaz ; Famille Albert Wenger-Steinmann, à Egnach ; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Anne-Elisabeth Wenger-Zahnd

leur très chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère et tante, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 80 ans, après une longue maladie.

Veillez garder un bon souvenir de la chère défunte.

L'enterrement aura lieu vendredi 28 octobre, à 13 heures, au Temple réformé de Fribourg.

Culte à l'Hôpital Daler, à 12 h. 45.

Une omission indépendante de la volonté de la famille et de notre journal, a retardé de 1 jour la parution de cet avis.



Monsieur Jules Fragnière, à Font ; Madame et Monsieur Gabriel Bise-Fragnière et leur fils Jean-Daniel, à Fribourg ; Madame et Monsieur Edgar Grünig-Fragnière et leurs enfants Jean-Claude et Eliane, à Berne ;

Madame et Monsieur Victor Carrard-Carrard leurs enfants et petits-enfants, à Font ; Monsieur Auguste Perrin, ses enfants et petits-enfants, à Estavayer-le-Lac ;

Madame Veuve Thérèse Carrard, ses enfants et petits-enfants, à Font ; Madame Veuve Roger Carrard, ses enfants et petits-enfants, à Font ;

Monsieur Aloys Rey-Carrard et ses enfants, à Châtillon ;

Les enfants de feu François Martin-Carrard ; Les enfants de feu Louis Brasey-Carrard ; Monsieur et Madame Louis Fragnière et leurs enfants, à Lentigny ;

Madame et Monsieur Auguste Bapst-Fragnière, à Fribourg ;

Mademoiselle Marthe Fragnière, à Fétigny ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part de la

perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Germaine Fragnière

née Carrard

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée pieusement le 26 octobre, à l'âge de 64 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Font, samedi 29 octobre, à 10 heures.

R. I. P.



Madame Albert Nussbaumer ; Monsieur et Madame Lucien Nussbaumer, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Jean Nussbaumer, et leurs enfants ;

Le Docteur et Madame Antoine Nussbaumer, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Georges Clerc, et leurs enfants ;

Mademoiselle Louisa Ruffieux ; La famille Christinaz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Joséphine Christinaz

leur très chère belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 27 octobre 1960, dans sa 82^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu samedi 29 octobre, à 8 h. 30, à la Cathédrale de Saint-Nicolas.

Départ sans suite du domicile mortuaire : rue de Lausanne 82.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis Bersier

retraité C.F.F.

sera célébré samedi 29 octobre, à 8 heures, à la chapelle Saint-Joseph, en l'église de Saint-Pierre.



L'office d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Elise Sapin

d'Avry-devant-Pont, aura lieu à Autigny, lundi 31 octobre, à 8 h. 1/2.

Un office funèbre sera également célébré pour la défunte, à Avry-devant-Pont, jeudi 3 novembre, à 9 heures.

POMPES FUNEBRES
A MURITH SA
20 RUE DE ROMONT-FRIBOURG
TEL. 2.41.43

AVIS IMPORTANT

Le tirage de LA LIBERTE devant être avancé le samedi, il ne sera plus possible d'accepter, le samedi matin, d'annonces mortuaires.

LA LIBERTE
Publicitas S. A.

POMMES et POMMES DE TERRE D'ENCAVAGE MIGROS

merchandise de qualité — contrôlée officiellement!

Livraison à domicile dans le rayon local

Pommes de garde		par kg.	par harasse de 25 kg. net
CANADA II	—40	10.—	
CANADA I	—55	13.75	
BOSCOOP II	—38	9.50	
BOSCOOP I	—53	13.25	
ROSE DE BERNE I	—55	13.75	
RAISIN I	—50	12.50	
CHASSEUR I	—35	8.75	

Pommes de terre par 100 kg.

de garde, 1 ^{er} choix, triées à la main		
URGENTA		
LORI	Fr.	23.75
BINTJE	Fr.	25.25

Dépôt par harasse par sac Fr. 2.— Fr. —.50 Les emballages sont repris au même prix si rendus en bon état.

Supplément pour livraison à domicile, par harasse et par sac : 50 ct. (au minimum Fr. 1.—)

PROFITEZ MAINTENANT DE CES PRIX EXTREMEMENT AVANTAGEUX!

Marchandise payable comptant lors de la commande à la succursale Migros. Ce paiement d'avance est indispensable pour éviter toute perte de temps lors de la livraison et nous permet d'exécuter la livraison à domicile à des conditions extrêmement avantageuses.



Pour la Toussaint



- Manteau de pluie dep. 39.—
- Manteau mode dep. 79.—
- Manteau gabardine dep. 120.—
- Manteau d'hiver dep. 85.—
- Auto-Coat pour hommes dep. 98.—
- Auto-Coat pour jeunes gens dep. 58.—
- Auto-Coat pour garçons dep. 45.—
- Blousons pour hommes et jeunes gens dep. 35.—

GRAND CHOIX EN

Complets pour Messieurs et Garçons

N'attendez pas pour faire vos achats, profitez de notre grand choix et de nos prix avantageux.

Berset

Rue de Romont 28 Fribourg

Simca Aronde

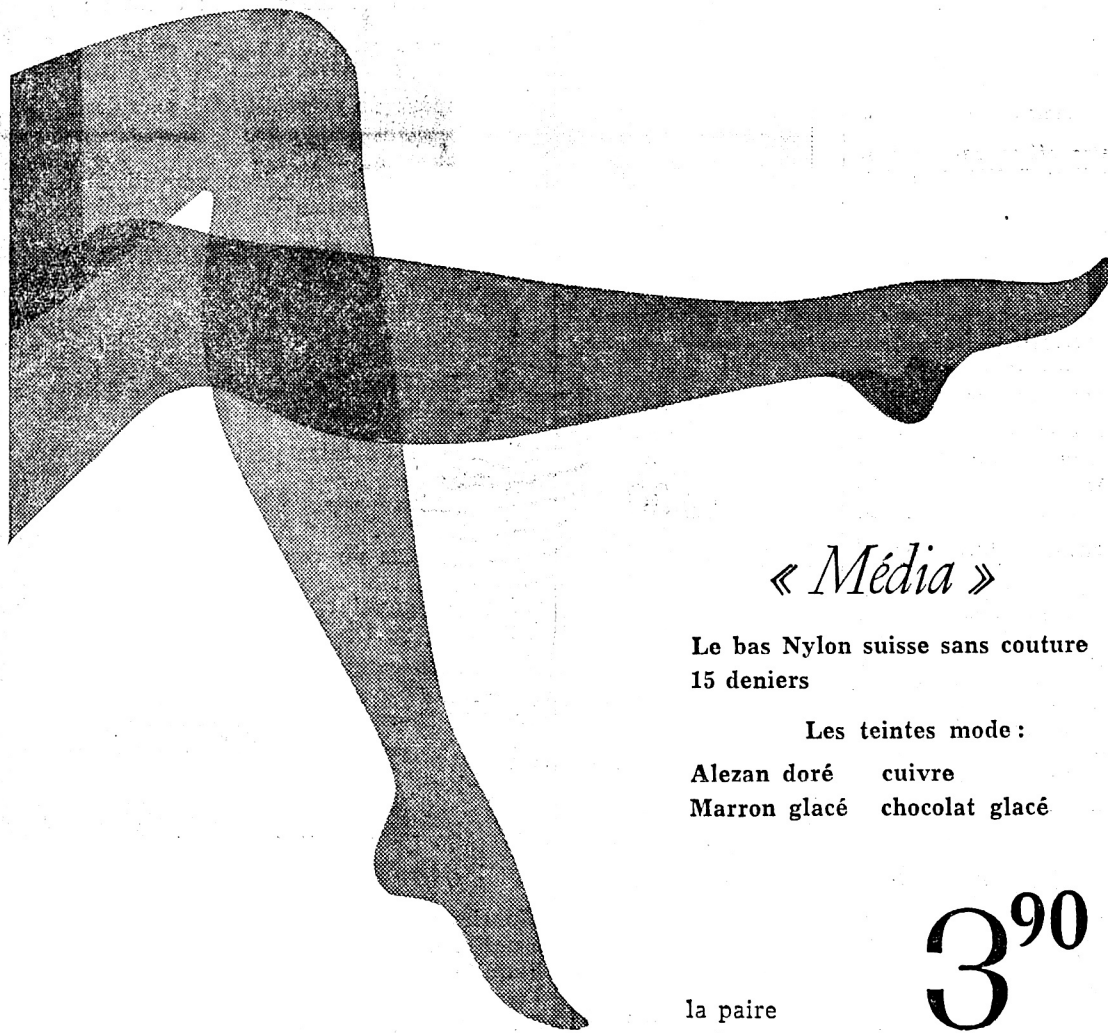
1957

A vendre, belle conduite intérieure, 4 portes, couleur bleue, en parfait état, bas prix. A. Airoldi c/Garage du Closet SA. Av. d'Ouchy 11, Lausanne. Tél. (021) 26 30 71

Chevrolet

à vendre, modèle 54-55, Pel-Air, vitesses automatiques, roulé 44000, cerceau freins, cerveau direction, radio, etc., pour cause santé. Prix 2000 fr. impôt payé. 41 805

Tél. (037) 2 36 05



aux 3 tours

« Média »

Le bas Nylon suisse sans couture 15 deniers

Les teintes mode :

Alezan doré cuivre
Marron glacé chocolat glacé

3⁹⁰

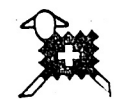
la paire

Pour réussir...



sachez vous habiller. Peignés au goût du jour

de frs. 168.—
à frs. 248.—



La marque suisse de qualité est une garantie

VESTITA

Gérant : Jean Neuhaus

Pérolles 1 FRIBOURG Tél. 2 25 21

Collectionnez les timbres de Pérolles

La vie économique

Le Cycle Universités-Economie (UNEC) 1960-1961 va débiter à Genève

La première des quatre semaines du Cycle Universités-Economie (U.N.E.C.) 1960-61 aura lieu du 31 octobre au 4 novembre, à Genève. Ces cinq jours seront consacrés à la fonction générale des cadres, sous la responsabilité de M. Paul-M. Haenni, directeur du Centre d'études industrielles, à Genève.

Les thèmes de cette semaine seront : les relations Universités-Economie, le rôle et les responsabilités de la direction, le choix des collaborateurs, l'organisation de l'entreprise, l'exercice de l'autorité et la délégation des responsabilités, la formation et l'efficacité des cadres, la préparation des décisions, les relations de l'entreprise avec la communauté, la coopération interentreprise, le rôle des associations patronales. Dix-huit personnes venant d'Universités ou d'entreprises introduiront des sujets et animeront les échanges entre participants.

Rappelons que ce cycle U.N.E.C. 1960-61 est conçu pour les directeurs et les cadres supérieurs des entre-

prises et des administrations. Son but est de contribuer à leur donner une connaissance plus complète des problèmes de l'économie d'entreprise et des solutions nouvelles à leur disposition.

La deuxième semaine aura lieu à Lausanne, du 30 janvier au 3 février 1961 (fonction financière); la troisième, à Neuchâtel, du 17 au 21 avril 1961 (fonction technique); la quatrième, à Fribourg, du 5 au 9 juin 1961 (fonction humaine).

MEMENTO

Vendredi 28 octobre

Cinéma : Voir annonces.

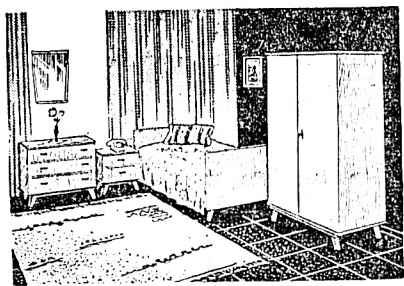
Musée d'Art et d'Histoire : Ouvert de 10 à 12 h., et de 14 à 17 h.

Musée Marcello : Ouvert de 10 à 12 h., et de 14 à 17 h.

La Grenette : Exposition H. Sterroz. Ouverte de 10 à 12 h., et de 13 h. 30, à 18 h.

Pharmacie d'Office du 22 au 29 octobre : Pharmacie du Bourg (W. Deschenaux) Rue de Lausanne 13, tél. 2.30.84.

Service permanent d'ambulance ; tél. n° 2 75 00.



Jolie chambre

selon cliché, en claire naturelle ou teinte noyer, comprenant :

- Une armoire à deux portes 90/175/54 cm.
- Une commode à trois tiroirs 75/65/44
- Une glace avec cadre bois 65/45
- Une table de nuit avec tiroir

La chambre complète en claire naturelle :

Fr. 395.—

Teinte noyer moyen : Fr. 420.—

J. Schneider, Ameublements, NOREAZ
Tél. 4 21 81

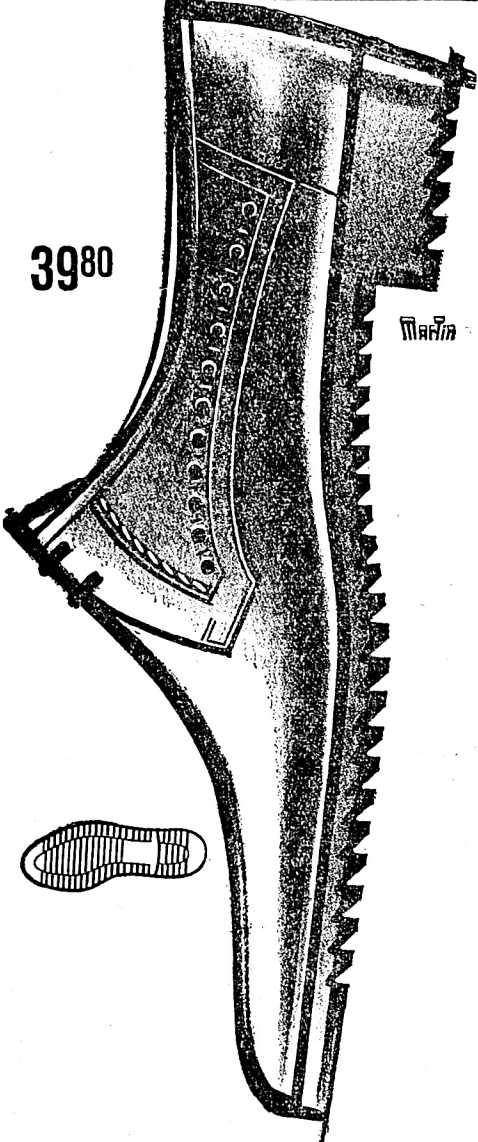
Coiffure pour DAMES

Madame Rose-Marie Overney

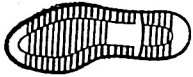
à le plaisir d'annoncer à sa clientèle de Payerne et environs, qu'à partir du 1^{er} novembre 1960, elle reprend le salon de coiffure de Monsieur Charles Hulferding, Chemin Neuf, à Payerne.

Par un travail soigné, elle espère que sa clientèle continuera à lui accorder sa confiance.

L La chaussure de marche **confortable, résistante et d'allure sportive**



3980



GREGOR. Résistante chaussure d'usage, de style sport, d'exécution soignée. La perforation accentuée et la semelle profilée équilibrent et soulignent le galbe de ce modèle. En box brun ou noir avec laçage montant. **39.80**

Les plus belles de toutes les chaussures

CHAUSSURES

Deneraud-Rey

FRIBOURG ROMONT
Rue de Romont 17 Grand-Rue

ON DEMANDE

Chauffeur

poids lourds. Place stable, entrée tout de suite.

S'adr.: Pittet Jos., Transports, Romont (Fribourg). 18 749
Tél. (037) 5 22 08.

URGENT!

Importante marque d'automobiles demande, pour tout de suite

demoiselle ou dame de réception

ayant bonne formation commerciale. Personne possédant permis de conduire aura la préférence

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres P 6305 N, à Publicitas, Neuchâtel.

UNE AFFAIRE
Amateurs de meubles, profitez de cette occasion, à enlever 1 très belle chambre à coucher face bouleau (lit, jumeaux), Fr. 850.-; 1 divan-lit 90 x 190 cm. avec protège et matelas à ressorts, Fr. 135.-; 50 tabourets pieds en tube Fr. 9.- pièce; 1 armoire 2 portes, avec rayon et penderie, Fr. 130.-; 2 fauteuils très confortables tissus grenat, les deux pour Fr. 150.-; 1 entourage de divan Fr. 110.-; 1 table salle à manger 2 rallonges et 6 belles chaises, le tout pour Fr. 250.-; 1 magnifique tapis moquette dessins Orient 190 x 290 cm., Fr. 90.-; 1 superbe salon genre Club, tissu laine, Fr. 950.- les 3 pièces; 20 matelas crin et laine, 90 x 190 cm., Fr. 55.- pièce; 2 fauteuils et 1 guéridon, les 3 pièces, Fr. 95.-; 1 matelas à ressorts (garantie 10 ans), 140 x 190 cm., Fr. 150.-; 50 couvertures de laine, 150 x 210 cm., Fr. 19.- pièce; 1 très belle armoire 3 portes démontable, Fr. 245.-; 1 table de cuisine Formica pieds tube chromé, Fr. 98.-; 1 chambre à coucher de grand « luxe », en noyer de fil complète, avec literie à ressorts (garantie 10 ans), réelle occasion, seulement Fr. 2500.-.
W. KURTH, av. Morges 9, Lausanne.
Tél. (021) 24 66 66

A remettre pour raison de santé, dans bon quartier ouvrier, Riviera vaudoise, commerce

ALIMENTATION - PRIMEURS

Chiffre d'affaires 85.000.-. Prix à discuter.

Faire offres sous chiffres PS 18 260 L, à Publicitas, Lausanne.

On demande

Capital

sur immeuble en 1^{er} rang.

Faire offres par écrit s. chiffres P 7820 B, à Publicitas, Bulle.

On achète grande quantité de

fumier bovin

bonne qualité; prix sur place à port de camion.

Faire offres tout de suite à Bruchez Alfred, Fionnay (VS). Tél. (026) 7 21 49.

Tracteur Man Diesel

4 cyl., 40 CV, 4 roues motrices, barre de coupe hydraulique 3 points, charrue Henriod rase-mottes, poulie et cabine, à vendre pour cause cessation d'exploitation. Superbe occasion. Prix intéressant. (Tél. (021) 22 90 14

A vendre

1 jeune truie

portante de 14 semaines, à choix sur deux, race du grand porc blanc, éventuellement échange contre porcs gras.

Boucherie de Saint-Ours
Tél. (037) 4 41 36



Blazer pour garçonnets
dès 39.-

chez Schild*

dans l'ancien
«Café de la Paix»

18, rue de Romont

dès 39.-

Notre nouveau magasin de la «Rue de Romont» possède un grand département de confection pour garçonnets ■ Vous y trouverez tout ce dont votre fils a besoin: depuis les «Blue Jeans» inusables jusqu'à l'élégant costume du dimanche ■ et vous y trouverez également la fameuse qualité Schild! ■ aux prix les plus justes!

Schild SA

nos propres tissages
nos propres ateliers
nos propres magasins

* Un joli cadeau-surprise sera remis à chaque client au cours des trois premières semaines d'ouverture!

nos prix si avantageux!

Nous demandons, pour notre rayon d'articles de ménage, une

VENDEUSE

connaissant la branche à fond. 63 451

Adresser offres écrites à «LA CITE», St-Honoré 10, Neuchâtel.

CHARRETIER

demande place pour l'année. Libre tout de suite.

Faire offres à Georges Curty, Grosse Pierre 29, Payerne. 7141

Boulangerie - Pâtisserie

près gare Cornavin, à remettre, cause santé, installation complète. Prix avantageux avec facilités.

Ecrire sous chiffres K 156 667 X, Publicitas, Genève.

JUST... connaissez-vous bien JUST?

JUST est une fabrique spécialisée de brosses pour le ménage et de produits pour les soins du visage et du corps. Son organisation de vente est unique en Suisse: 200 Conseillers JUST.

plusieurs fois par année, visitent un million de familles où ils sont les bienvenus.

Vous ouvrez la porte au Conseiller ce que JUST apporte toujours votre JUST, car est bon.

JUST

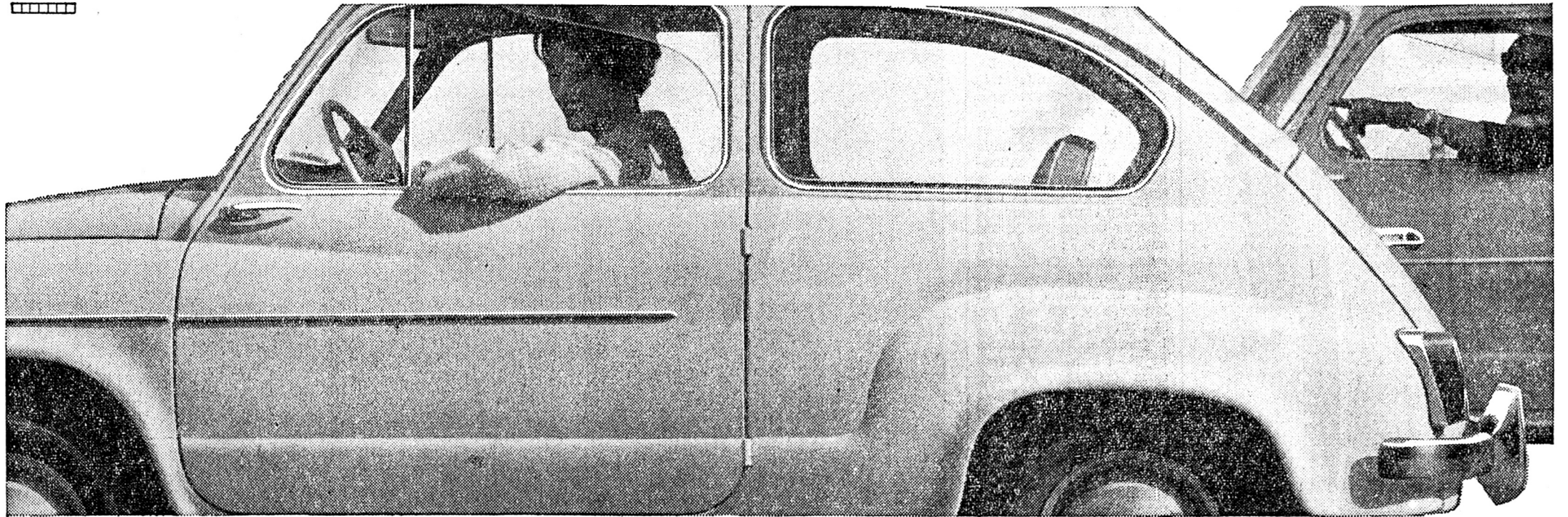
Ulrich Jüstrich, Walzenhausen/AR
Fabrique de brosses et produits pour les soins corporels
Dépôt Fribourg: André Humbert, Cormanon, Tél. 2 58 16.

Organisation



Plus puissante, meilleure, plus rapide :

après un million de Fiat 600 voici la nouvelle 600 D avec **750** cm³



plus puissante: 4/32 CV - filtre à huile et pompe à eau centrifuges.

meilleure: moteur plus silencieux, consommation encore moindre, démarreur actionné par clef de contact, conditionnement d'air plus efficace, volets d'aération, dossiers sièges avant réglables.

plus rapide: vitesse de pointe: 110 km/h, rapport poids/puissance plus favorable, plus grand pouvoir d'accélération.

Fiat 600 D Fr. 5 350.-

Fiat (Suisse)

250 agents

Du nouveau dans nos vitrines!

Chambre à coucher, ultra-moderne, palissandre, comprenant : armoire 5 portes, psychéglace, deux bois de lit, deux tables de nuit. Ce modèle est exposé dans notre magasin rue de Lausanne.

Actuellement, dans nos autres vitrines : que des modèles à des prix avantageux.

Chambres à coucher, salons, buffets de salle à manger. A votre choix, plus de 50 salons.

Fabrique
de meubles

G. Bise
SA

FRIBOURG

Grand-Rue 12, 13 et 14 - Rue Zähringen 102-103
Rue de Lausanne 46

Le Café du Théâtre Livio

demande

UNE DAME DE BUFFET
UNE FILLE D'OFFICE (ou un garçon)
UNE CUISINIÈRE

Téléphone 235 02.

FEMME DE CHAMBRE

Nous demandons, pour maison particulière à Berne, famille catholique, une gentille femme de chambre sachant travailler d'une manière indépendante, avec cuisinière. Nous offrons une place intéressante, sous tous les rapports, un travail qui vous donnera pleine satisfaction. 551

Tél. (031) 458 39

DEMOLITION

A vendre : parquets, portes, fenêtres, faces d'armoires, barrières en fer, chaudières, radiateurs, charpente, poutrelles, planches, fers PN et DIN, chaudières à lessive, tuyaux, vitrines de magasin, articles sanitaires, tambours, tuiles, cheminées de salon, etc. 1936-14

P. VONLANDEN, Lausanne, tél. 24 12 88.

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, très chauds, 120 x 160 cm., à partir de Fr. 39.-; 135 x 170 cm., à partir de Fr. 49.-. Oreillers à Fr. 9.50. Traversins Fr. 11.90. Port et emballage GRATIS.

MAGLIOCCO-CASTELLA
BULLE, av. de la Gare
Confiserie Glasson
1^{er} étage
Tél. (029) 2 77 18

Je vends au prix du jour, franco

**Betteraves
demi-sucrières et
Betteraves sucrières**

Fritz Winkelmann, Aar-
berg, Tél. (032) 8 73 44.

Nous sommes acheteurs de

billons de hêtre
pour exportation. Nous acceptons également de petits troncs.

W. Maeder & Cie, Scierie,
Neuenegg (BE).
Tél. (031) 69 61 44



Père et fils à la découverte...

Qu'est-ce donc qui fascine tant les deux hommes? Un traité de physique nucléaire, ou — chut — un roman policier? Mais oui, il en va exactement de même pour les hommes: un manteau élégant réveille leur caractère entreprenant et leur feu intérieur!

Chez elle, Madame, sait que l'habit fait l'homme, lorsqu'il est habillé par Vêtements-SA! Cette saison, comme de coutume, nous vous offrons

Élégance et qualité à des prix avantageux!

Pour le père:

Auto-coat sportif, coloris mode nombreux, uni et à dessin, qualité pure laine et... tellement pratique! Fr. 139.-
Autres modèles dès Fr. 77.-

Pour le fils:

Auto-coat sportif en pure laine dès Fr. 59.-

AC 3/F

VÊTEMENTS-SA

Fribourg 37, Place de la Gare. Gérant: Jean Leupi

VISITEZ BERNE - VISITEZ

Weilemann

CONFECTION POUR DAMES

UN MANTEAU pour chacun...



Mère

avec col de fourrure

129.-



Père

entièrement doublé

100.-



Fils

avec ceinture à nouer

69.-



Fiston

avec ceinture à nouer

dep. **59.-**



Fille

avec martingale

dep. **32.-**

AU PONT NEUF Rue de Lausanne

Avec les points de voyage pour Schaffhouse et Champéry



Vendredi 28 octobre

SOTTENS (PREMIER PROGRAMME)

13 h. 05, La ronde des menus plaisirs. 13 h. 50, Femmes chez elles. 14 h. 10, Reprise de l'émission radioscolaire. 14 h. 40, D'un festival à l'autre. 16 h., Le rendez-vous des isolés, feuilleton. 16 h. 20, Compositeurs suisses de musique légère. 18 h. 15, Le carnet du touriste. 18 h. 20, Negro-spirituals. 18 h. 45, La Suisse au micro. 19 h. 15, Informations. 19 h. 25, Le Miroir du monde, avec la situation internationale. 19 h. 50, Musique aux Champs-Élysées. 21 h. 05, Quelques succès. 21 h. 25, Au Jardin de Massenet. 21 h. 45, Les quatre visages de Robert Schumann : Schuman et le sarcasme, évocation de C. Roland-Manuel. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, Le Miroir du monde. 22 h. 45, Musique contemporaine suisse. du soir. 22 h. 30, Programme de Sottens.

SOTTENS (SECOND PROGRAMME)

Jusqu'à 19 h., Programme de Sottens. 19 h., Emission d'ensemble (Zurich) : Mélodies de films. 20 h., Pour mieux vous connaître. 20 h. 20, Les beaux enregistrements. 21 h., Pour la Semaine suisse : Symphonie, H. Gagnébin. 21 h. 35, Causerie. 21 h. 50, Visages sonores insolites. 22 h. 10, Micro-Magazine du soir. 22 h. 30, Programme de Sottens.

BEROMUNSTER

13 h. 30, Duos. 14 h., Pour Madame. 14 h. 30, Arrêt. 16 h., Concert pour l'heure du thé. 16 h. 40, Au Musée National. 17 h., Cinq nouvelles, A. Glazounov. 17 h. 30, Pour les jeunes. 18 h. 05, Cartes postales musicales : L'Amérique du Sud. 18 h. 20, Chœur d'hommes. 18 h. 40, Actualités. 19 h., Chronique mondiale. 19 h. 20, Communiqués. 19 h. 30, Inf. Echo du temps. 20 h., Portrait par les notes. 20 h. 30, Une enquête. 21 h. 15, Pages d'opéras. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Danses. 23 h. 15, Fin.

MONTE CENERI

12 h., Musique variée. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, Musique variée. 13 h., Pour les sportifs. 13 h. 10, Chansonnettes nouvelles. 13 h. 30, Les grands ensembles de notre temps. 14 h., Emission radioscolaire. 14 h. 45, Arrêt. 16 h., Mélodies variées. 16 h. 30, Musique de chambre. 17 h., Ora Serena. 18 h., Musique demandée. 18 h. 30, L'observateur des arts et des sciences. 19 h., Petite suite pour orchestre, de A. Roussel. 19 h. 10, Communiqués. 19 h. 15, Informations. Il Quotidiano. 20 h., Orchestre Radiosa. 20 h. 30, La Grande Pietra, radiodrame de M. Pardi. 21 h. 25, Apollon et Daphné, cantate de Haendel. 22 h., Cent ans de poésie dans le monde. 22 h. 15, Rythmes et mélodies. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, Galerie du jazz. 23 h., Fin.

ETRANGER

13 h. 10, France III : Concert symphonique. 14 h., France III : Œuvres de Scarlatti. 15 h., France III : Voyages de musiciens. 19 h., Autriche I : Der Wildschütz, op. com. (Lortzing). 19 h. 15, Hambourg : Griselda (A. Scarlatti). 19 h. 16, France III : Musique de chambre. 20 h., Francfort : Concert symphonique. Angleterre I : Concerto (Beethoven). Südwestfunk : Concert symphonique. Stuttgart : Concert symphonique. 20 h. 30, Belgique I : L'Amfiparnasso (O. Vecchi). 21 h., Angleterre I : Concert symphonique. 21 h. 10, Italie I : Concert symphonique. 21 h. 15, Stuttgart : Quatuor (Beethoven). 21 h. 20, Angleterre III : Chant. 22 h. 40, Munich : Concert. 0 h. 05, Autriche : Concert symphonique.

VATICAN (25,67, 31,10, 41,21, 196 m. : 12 h. 45, En écoutant tourner les disques. 15 h. 30, Journal. 20 h. 15, Editorial de la semaine. 21 h., Chapelet.

TELEVISION ROMANDE

20 h., Téléjournal. 20 h. 15, Le Régional. 20 h. 35, Le Vicomte joue aux diams, pièce policière, F. Ber-set. 21 h. 20, Paysans du monde. 22 h., Informations. 22 h. 05, Téléjournal. 22 h. 20, Fin.

TELEVISION ALEMANIQUE

20 h. : Téléjournal. — 20 h. 15 : Le magazine du vendredi. — 21 h. : Perry Como Show. — 21 h. 30 : Le printemps en automne (film). — 21 h. 55 : Informations et téléjournal. — 22 h. 20 : Fin.

TELEVISION FRANÇAISE

12 h. 30 : Paris-Club. — 13 h. à 13 h. 20 : Journal télévisé. — 13 h. 45 à 14 h. 30 : télévision scolaire. — 18 h. 30 : Histoire sans parole. — 18 h. 40 : Afrique 60 (le Dahomey). — 19 h. : Télé-music. — 19 h. 15 : Journal télévisé. — 19 h. 45 : Discorama. — 20 h. 15 : Journal télévisé. — 20 h. 30 : Grand-Rue (film). — 22 h. : Reportage d'actualité. — 22 h. 30-23 h. : Journal télévisé.

TELEVISION ALEMANIQUE

17 h. à 18 h. : Pour les enfants. — 20 h. : Inf., actual. météo. — 20 h. 25 : Les hommes et les machines (documentaire). — 21 h. 05 : A égalité (téléfilm). — 21 h. 45 : Diana Sorpresa (ballet).

KAFA

et la douleur s'en va

en vente dans les pharmacies

Samedi 29 octobre

SOTTENS (PREMIER PROGRAMME)

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15, Informations. 7 h. 20, Disque. Premiers propos. Concert matinal. 7 h. 45, L'anglais chez vous. 8 h., Route libre! 11 h., Emission d'ensemble (voir Beromunster). 12 h., Midi à 14 heures... accordéon. 12 h. 20, Ces goals sont pour demain. 12 h. 30, Harmonies et fanfares romandes. 12 h. 45, Informations. 12 h. 55, Demain dimanche, avec Mais à part ça! 14 h., La terre est ronde. 15 h., Concours Reine Elizabeth 1960. 15 h. 40, Oeuvres de Jacques-Dalcroze. 16 h., L'auditeur propose... 16 h. 50, Moments musicaux. 17 h. 05, L'heure des petits amis de Radio-Lausanne. 18 h. 15, Cloches. 18 h. 20, Le Micro dans la vie. 19 h., Ce jour en Suisse. 19 h. 15, Informations. 19 h. 25, Le Miroir du monde. 19 h. 50, Le quart d'heure vaudois. 20 h. 05, Discanalyse. 20 h. 50, Samson ou la Facilité, pièce de C. F. Landry. 21 h. 55, Radio-Lausanne à Montmartre. 22 h. 30, Informations. 22 h. 35, Entrons dans la danse! 23 h., Fin.

SOTTENS (SECOND PROGRAMME)

Jusqu'à 19 h., Programme de Sottens. 19 h., Emission d'ensemble : Tour de Suisse. 20 h., Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20 h. 12, Intermezzo. 20 h. 15, En vitrine! 20 h. 30, Visiteurs d'un soir. 21 h., Chanson vole! 21 h. 15, Série rose... 21 h. 25, Antologie du jazz. 21 h. 45, Les grands noms de l'opéra : Lohengrin, 2^e partie de l'acte III, Wagner. 22 h. 25, Dernières notes, derniers propos. 22 h. 30, Programmes de Sottens.

BEROMUNSTER

6 h. 15, Informations. 6 h. 20, La boutique fantasque, de Respighi. 7 h., Informations. 7 h. 05, Chansons populaires. 7 h. 20, Mon jardin, causerie. 7 h. 30, Arrêt. 10 h., Cours d'italien, leçons 7 et 8. En intermède, airs d'opéras italiens. 11 h., Emission d'ensemble : Musique de chambre de compositeurs suisses. 12 h., L'art et l'artiste. 12 h. 10, Mélodies au piano. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, E. Boerschel et son orchestre. 13 h., Mit Kritischem Griffel. 13 h. 15, Suite de mélodies d'opérettes de J. Strauss. 13 h. 40, Chronique de politique suisse. 14 h., Ensemble vocal. 14 h. 15, Mélodies de C. Boller et G. Aeby. 14 h. 30, Causerie. 14 h. 45, Bouquet de succès. 15 h., Vous en souvenez-vous? 15 h. 25, Mélodies tziganes. 15 h. 45, Reportage de F. Brawand. 16 h. 30, Quatuor de Brahms. 17 h. 15, Reportage. 17 h. 30, Jazz-bulletin. 18 h., L'homme et le travail. 18 h. 20, Marlène Dietrich chante. 18 h. 35, Ensemble vocal. 18 h. 45, Piste et stade. 19 h., Actualités. 19 h. 20, Communiqués. 19 h. 30, Informations. Echo du temps. 20 h., Compositions récréatives. 20 h. 30, Sühneterrain, de Tim Braun. 21 h., Christ Barber au Kursaal d'Interlaken. 21 h. 30, Concert pour les automobilistes tardifs. 22 h. 15, Informations. 22 h. 20, Danses. 23 h. 15, Fin.

TELEVISION ROMANDE

17 h., Images pour tous. 18 h., à 18 h. 10, Le week-end sportif. 20 h., Téléjournal. 20 h. 15, En direct de la rue. 20 h. 35, Miss Manton est folle, film de L. Jason. 22 h. 05, Informations. 22 h. 10, C'est demain dimanche. 22 h. 15, Téléjournal. 22 h. 30, Fin.

TELEVISION ALEMANIQUE

17 h., Magasin international de jeunes. 17 h. 30, Dans le monde des animaux (Les singes ont des visites). 18 h. à 19 h. 15, Good evening everybody (cours d'anglais pour débutants (5^e leçon). 20 h., Téléjournal. 20 h. 15, Propos pour le dimanche (par le curé M. Willmann). 20 h. 20, Mélodies des opérettes de Strauss. 21 h. 10 : C'est arrivé à Paris (histoire). 22 h. 25, Informations et téléjournal (reprise). 22 h. 50, Fin.

TELEVISION FRANÇAISE

10 h. 30, à 11 h. 55, Concert en stéréophonie. 12 h. 30 : Paris-Club. 13 h., à 13 h. 30, Journal télévisé. 17 h., Voyage sans passeport. 17 h. 15 : La cachette de Black Bill (film). 17 h. 45, Actualité burlesque (court métrage). 18 h., Nos amies les bêtes. 18 h. 25, Encore un carreau de cassé. 18 h. 45, Pour les jeunes. 19 h. 15, Journal télévisé. 20 h. 30, Le rideau rouge (émission de variétés). 21 h. 30, Leçons de choses. 21 h. 45, Les aventures de Sherlock Holmes. 22 h. 10, Ce soir en Grèce. 22 h. 40, Jazz : Festival européen de jazz d'Antibes (juillet 1960). 23 h. 10 à 23 h. 40, Journal télévisé.

TELEVISION ALLEMANDE

16 h., à 17 h. 50, Variétés (divers). 20 h., Informations, actualités, météo. 20 h. 25, Une place pour les animaux. 21 h. 05, Cela a eu lieu à Paris (histoire). 22 h., Propos pour le dimanche. Pour terminer : Tournoi international de handball.

Après-ski d'enfants
un des modèles
de notre riche collection

2180

LUC, un charmant après-ski d'enfant, en excellent cuir «granito» brun-bahia. Semelle de crêpe souple et très épaisse, doublure de laine.

24/26	21.80
27/29	24.80
30/35	26.80
36/39	29.80

Les plus belles
de toutes
les chaussures

CHAUSSURES

Denerand-Rey

FRIBOURG **ROMONT**
Rue de Romont 17 Grand-Rue



**En poudre ou liquide
c'est le meilleur!**

pour la **vaisselle**
pour la **lingerie fine**

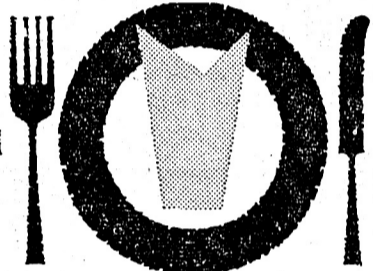
POUR TOUT
en poudre
paquet, poids au remplissage
200/210 g. **-.50**
(= 500 g. 1.21,9)

handy
POUR TOUT liquide
en flacon gicleur pratique
390 g. **1.-**
(= 500 g. 1.28,2)

POUR TOUT et handy sont des produits de première qualité auxquels l'Institut Suisse de Recherches Ménagères a décerné la plus haute distinction.

MIGROS

OU

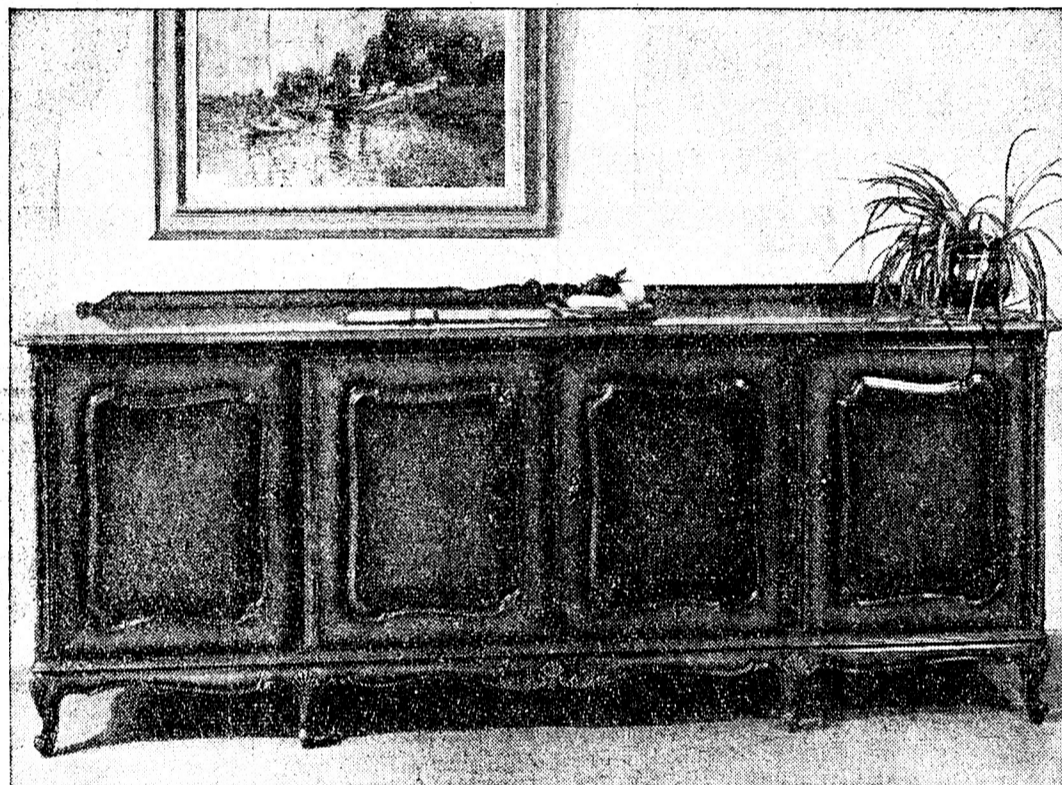


**Avez-vous déjà
essayé
la nouvelle
Moutarde Thomy
en tube jaune?**

Vous ne devriez pas y manquer! Car c'est la moutarde que réclament, pour son goût merveilleusement relevé, les gourmets les plus avertis. Vous serez enthousiasmé de sa saveur riche entre toutes. Pourquoi donc vous en priver? Moutarde Thomy extra-forte! ES:1/f

THOMY
le favori des
gourmets!

Mayonnaise Thomy
Mouta.



JÖRNS
Bern am Bubenbergplatz

Cherchez-vous un meuble qui puisse s'accorder avec votre intérieur? Vous trouverez chez nous, parmi un choix très riche, exactement ce qui correspond à l'idée que vous vous faites d'un home confortable. Chacun de nos meubles est un petit chef-d'œuvre, comme par exemple le dressoir Louis XV, figurant sur cette illustration. Remarquez la douceur de l'éclat de ce noyer magnifique, et l'effet tout spécial que produit dans la pièce ce splendide buffet.

Nous aimerions avoir le plaisir de vous faire visiter notre exposition de 7 étages, et les nombreux ameublements qui y sont présentés.

Nos magasins de la Bubenbergplatz sont ouverts tous les samedis, jusqu'à 17 heures.

En prenant la route Berne-Fribourg, arrêtez-vous un instant à notre nouvelle fabrique de Niederwangen. Ses vitrines vous intéresseront sûrement.

A remettre, pour cause santé, excellent commerce.

Alimentation & laiterie

situé dans très bon quartier, à Lausanne. Chiffre d'affaires intéressant. Long bail. Prix de remise Fr. 42.000.-

Agence immobilière M. A. Chaulmontet, 12, rue Mauborget, Lausanne. — Tél. (021) 22 47 06.

SAMEDI POULETS AU GRILL
Fr. 5.— la pièce

PATES DE CHEVREUIL
MARTIGNONI

Av. de la Gare 7 Tél. 2 29 72



Boucherie Chevaline
Fritz INFANGER

Rue Abbé-Bovet 9 Tél. 2 53 87

**2 magnifiques poulains
de lait
et 1 jeune cheval**

En réclame : saucisses mi-porc, 3.50 le kg.
Charcuterie de poulain, —.50 les 100 gr.
Cervelas, 0.30 la pièce — Salamis
Saucisses — saucissons, etc.
Viande hachée 1^{re} qualité, Fr. 2.— la livre
2^e qualité, Fr. 1.50 la livre

NURSE

diplômée, expérimentée, demande remplacement pour novembre et décembre, dans maternité.

Ecrire sous chiffres P 18 760 F, à Publicitas, Fribourg.



En boxcalf souple brun
avec patins artistiques montés
N° 27-29 30-35 36-42
Fr. **42.80 44.80 49.80**

En elk blanc
avec patins artistiques montés
N° 27-29 30-35 36-39 40-43
Fr. **57.80 59.80 64.80 69.80**

En plus, les points de voyage gratuits

J. Kurth
S.A.

FRIBOURG
Rue de Lausanne 51 et 14
ESTAVAYER-LE-LAC

Eau-de-vie de pommes
Eau-de-vie de poires

Fr. 5.95 le litre
5 % d'escompte

AU MERIDIONAL, rue de Lausanne 57

On demande
1 garçon de maison - portier
1 garçon de cuisine
1 tournante
Entrée tout de suite.
Se présenter : Hôtel de l'Etoile, Fribourg, Rue de Romont.

On demande dans café de campagne entièrement rénové
Sommelière
Vie de famille et congés réguliers. S'adr. à famille Rolte, Café de la Gare, Cousset/Payerne
Tél. (037) 6 24 59

Quick Lunch
PIZZA
FRIBOURG

Maréchaux
SON RESTAURANT

Spécialités de la chasse

Civet de chevreuil — Civet et côtelettes de marcassin — Escalopes de chevreuil « Mirza »

Tous les vendredis et samedis soir, à la petite salle

RACLETTES VALAISANNES

Ciolina

& Cie SA. Tissus et confection
demande, pour son rayon des tissus,
pour le début de 1961 ou à convenir

Vendeuse expérimentée

Les candidates qui trouveraient du plaisir à vendre nos tissus-nouveautés exclusifs à une clientèle exigeante, dans un magasin ayant vente très active, trouveront place stable, agréable et bien rétribuée, dans locaux modernes à tous points de vue.

Nous demandons bonnes connaissances de la branche, intérêt pour toutes les questions de mode, goût sûr et bonne présentation.

Connaissances des langues : français et allemand, parlé et écrit, italien ou anglais.

Faire offres avec indication de la formation professionnelle, en ajoutant certificats et photo, à

CIOLINA & Cie, SOCIETE ANONYME, Marktgasse 51, BERNE

Pourquoi
cette préférence
si marquée pour
NESCAFÉ*



* Parce que grâce à la supériorité du mélange des cafés utilisés, chacun retrouve dans NESCAFÉ toute la finesse, la vigueur de goût et l'arôme du café fraîchement torréfié.

NESCAFÉ n'utilise que des grains de café dont la qualité est sévèrement et minutieusement contrôlée. Les cafés choisis sont sélectionnés parmi les productions les plus renommées. Oui NESCAFÉ vous donne la meilleure garantie et chaque tasse de NESCAFÉ sera pour vous le gage d'une entière satisfaction.

Les étiquettes NESCAFÉ et NESCORÉ sont valables pour l'échange contre des splendides collections d'images. Renseignez-vous auprès du Service des Images NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER, Vevey.

NESCAFÉ
EXTRAIT DE CAFÉ PUR EN POUDRE

On demande pour tout de suite, gentille

JEUNE FILLE

catholique, pour service de restauration. Bon gain, vie de famille, débutante acceptée.

S'adresser : Café-Restaurant Fédéral, Saignelégier (J.-B.), 5903
Tél. (039) 4 51 26

Café National,
Boudry (NE)
demande jeune

Sommelière

(débutante acceptée).

Offres écrites ou tél. (038) 6 40 07

On demande

JEUNE FILLE

de confiance, pour le ménage et aider au magasin. Faire offres à Roland Payot, confiserie, Lac 45, Yverdon.

Tél. (024) 2 23 44

Famille, 2 personnes et 3 jeunes enfants, demande pour Lausanne jeune

employée de maison

expérimentée, aimant les enfants. Chambre indépendante confortable, bon salaire. Références et photo demandées.

Ecrire sous chiffres : PV 43 260 L, à Publicitas, Lausanne.

On demande

Jeune homme

ou homme d'un certain âge, pour l'agriculture, Bons gages. Vie de famille: S'adresser à famille Kipfer, Les Bouilles, poste Le Brouillet (NE). Tél. (038) 9 31 44

On demande pour tout de suite ou pour date à convenir

Sommelière

Débutante acceptée. Vie de famille assurée. Congés réguliers. S'adressant à M. G. Gafner, Restaurant des Parcs 31, Neuchâtel. Tél. (038) 5 50 51

On demande

bonne sommelière

Très bon gain. Ainsi qu'une sommelière-remplaçante. 36 277
S'adr. : Tél. 2 25 98

On demande

Sommelière

pour remplacement un jour par semaine. S'adr. : Café du Musée, Bulle, 4277
Tél. (029) 2 76 44

A vendre

MERCEDES 190

mod. 1956 1^{er} main, prix avantageux.

G. Bavarel.
Tél. (037) 2 40 95

MODELE

Mise en plis Fr. 8.-
Teinture Fr. 10.-
Permanente Fr. 13.-

Avenue de la Gare 30
1^{er} étage Tél. 2 34 24

Manteau de grande classe



pure laine, qualité lourde, chevrons blancs-noirs ou blancs-bruns, forme raglan d'allure sportive.
Fr. 168.- seulement. Une réussite Frey!

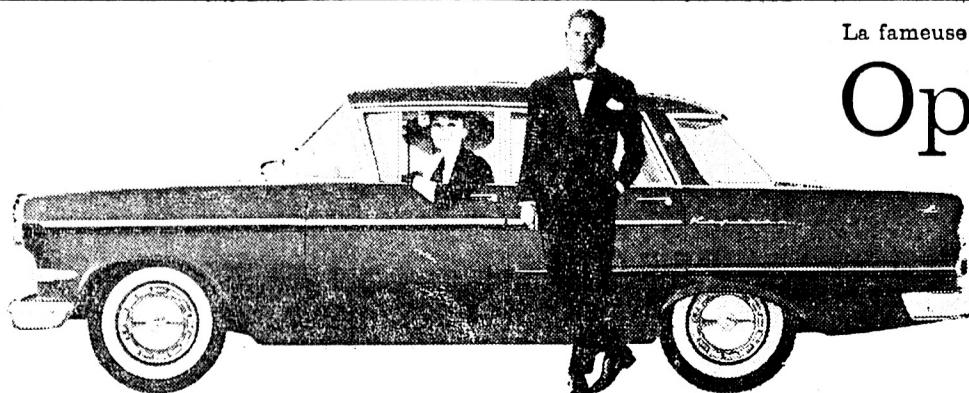
113



FRIBOURG, 36, rue de Lausanne

Plusieurs raisons expliquent le succès de l'Opel Capitaine: son aspect élégant, son moteur 6-cylindres, silencieux, à grande réserve de puissance, son intérieur clair offrant largement place à 6 personnes, son coffre géant - et tout un ensemble de qualités dignes de votre confiance. Examinez-la! Essayez-la!

Opel Capitaine Fr. 12850.
Opel Capitaine «L», exécution de luxe Fr. 13750.
Un produit de la General Motors - Montage suisse



La fameuse

Opel Capitaine

- L. et M. Baudère, Garage de Pérolles, Fribourg. tél. (037) 2 38 88
- Roger Charnaux, Morat, tél. (037) 7 29 14
- Garage St-Christophe, Bulle, tél. (029) 2 73 28
- Garage Otto Schweingruber, Wengliswil, tél. (037) 4 42 50
- Garage Sylvain Caille, Romont, tél. (037) 5 22 87

OCH 67/60 P

Cinéma

Capitole Jusqu'à lundi soir inclus
Mat. : sam. 16 h. - dim. 15 h.
Musique de **SACHA DISTEL**

Sacha DISTEL Le « PLAY-BOYS » du cinéma français dans son PREMIER FILM

avec **Danik PATISSON** **Bernadette LAFONT**

Un film d'amour mais surtout un film d'action

Loc. 2 13 00

Deutsch Untertitel

LES MORDUS

UN FILM DE RENE JOLIVET

Corso 2 40 77
A 15 h. et 20 h. 30

DARRY COWL
FRANCIS BLANCHE dans

LES PIQUE-ASSIETTE

rassasiez-vous de rire !

IMPOSSIBLE DE FAIRE MIEUX

Parlé français

Eden 2 80 77
Heute um 20.15 Uhr
Liselotte PULVER - John GAVIN in
Zeit zu leben, Zeit zu sterben
Riesenerfolg. Begeistertes Publikum überall.
Farbfilm Deutsch gesprochen

Livio Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
Samedi à 15 h. et 20 h. 30
Tél. 2 35 02

EN 1^{re} VISION

L'EGOÏSME d'un amour maternel OPPOSE A L'AMOUR pur et sincère de deux êtres.
JACQUES SERNAS - LUISA ROSSI
LES AMANTS DU PECHE
PARLE FRANÇAIS 16 ANS
Location : tous les jours dès 14 h.

Rex Tél. 2 11 50. Ce soir à 20 h. 30
Dimanche à 15 h. et 20 h. 30

UN GRAND FILM MYSTÉRIeux
ET PASSIONNANT !
DU « SUSPENSE » A HAUTE TENSION !
LA MALEDICTION DES PHARAONS
avec **PETER CUSHING - CHRISTOPHER LEE**
EN COULEURS

PARLE FRANÇAIS EN 1^{re} VISION

Pour les Fourrures,
adressez-vous à la maison de confiance !



ETOLE DE VISON
Modèle

Dunkelmann,
Maison de Fourrures Panthère

BERNE : 16, Marktgasse
BIENNE : 38, rue de Nidau

Samedi 29 octobre

CAFÉ DE L'OURS

Croûtes aux champignons
et
?

Faites plaisir
à vos enfants

Albums à colorier

Librairies Saint-Paul
Fribourg

On demande
Fille de cuisine

Bons gages, entrée tout
de suite. 18 662

S'adr. : Hôtel de l'Ange,
Cugy/Fr. 18 662

Tél. 6 50 06

CINÉMA Studio

Tél. 2 60 66

Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
UNE AVENTURE PASSIONNANTE !
CAPITAINE ARDANT
16 ans

Société des concerts Fribourg

Aula de l'Université, Fribourg — Jeudi 3 novembre, à 20 h. 15 précises
1^{er} concert d'abonnement

Orchestre de la Suisse romande

Direction : **ROBERTO BENZI**
Soliste : **Alexander Bohnke**, pianiste

Location : Office du tourisme, Fribourg, tél. 2 61 85, dès le 29 octobre

Avenue de la Gare + NOS TICKETS PRIMES

Brunschwig

des PRIX... comme ça !



Samedi 29 et lundi 31 octobre

2 JOURS

dont vous vous souviendrez.
des OCCASIONS

SUR TOUTES LES TABLES

CHEMISE MESSIEURS « DV »
POPELINE BLANCHE « SANFOR »
unie ou DESSINS TON SUR TON
exécution de luxe SUPER
AVEC 1 COL DE RESERVE +
1 PIECE DE RACCOMMODAGE
14⁹⁰ 17⁵⁰ 19⁸⁰ 21.- 26.-

Cravates 2⁹⁰ 3⁹⁰ 4⁹⁰ 6⁹⁰

Chaussettes nouveaux dessins

Helanca 2⁹⁰ 3⁵⁰ 3⁹⁰ 4⁹⁰

Pantalons messieurs
15.- 19⁸⁰ 22⁵⁰ 29⁸⁰ 32.- 42.-

Manteaux 35.- 39.- 55.-
DE PLUIE

Pullover ski 29.- 45.-

Bas nylon 2.-
Culotte dames 2⁵⁰
Parure 2 pièces 3⁹⁰
Combinaison dames 4⁹⁰

Pulls et jaquettes
Choix fantastique
en TRICOTAGES

12.- 15.- 19⁵⁰ 21.-
24.- 29⁸⁰ 34.- 45.-

DRAP de LIT 162/240 6⁵⁰

GARNITURE Bazin 18.-
2 pièces 65/100 et 135 x 170

A vendre MOTOS

ADLER 100 cm³, com-
plètement révisée.
RUMI Super Sport,
moteur révisé.

Très bas prix
Tél. 2 20 72

A vendre ou on placera
à mi-fruit

Truie

portante de 13 semaines.
S'adr. au tél. 3 13 08

Pour Votre Jardin

DES PLANTS DE QUALITE

FRAMBOISIERS : forts plants bien enracinés, « Lloyd George » remon-
tant à gros fruits, à 2 récoltes et « Malling Promise » à 1 récolte,
très productive, gros fruits fermes : 25 p. Fr. 14.- ; 100 p. Fr. 54.-.
« Surpasse Merveille des 4 Saisons », extra ; 25 p. Fr. 12.- ; 100 p.
Fr. 45.-.

FRAMBOISE-MYRTILLE : noire, à l'arôme de la myrtille, la p. Fr. 2.80 ;
5 p. Fr. 12.- ; 10 p. Fr. 23.- (5 plants suffisent pour un petit
ménage).

RONCES : « Th. Reimers », grosse, noire, tardive, très répandue ; la p.
Fr. 4.-. « Géante Idéal », très grosse, noire, hâtive ; la p. Fr. 4.50.
GROSEILLERS A GRAPPES (Raisinets) et **CASSIS**, en variétés à gros
fruits, forts buissons en rapport ; la p. Fr. 3.- ; 10 p. Fr. 28.50 ; sur
tige 1 m. Fr. 6.- la pièce.

GROSEILLERS EPINEUX, à fruits rouges, jaunes et verts, plants en
rapport, la p. Fr. 3.50 ; 10 p. Fr. 33.- ; sur tige Fr. 6.- la p.

Plants de **RHUBARBE** : la p. Fr. 2.50 et Fr. 3.50.

ROSIERS NAINS en 12 belles variétés à mon choix, colis réclame
Fr. 27.50 ; la p. Fr. 2.70.

ROSIERS GRIMPANTS, la p. Fr. 4.50 ; **ROSIERS TIGE**, la p. Fr. 8.-.

PLANTES VIVACES pour rocailles, en 12 variétés à mon choix, Fr. 13.-
la douzaine ; pour massifs et plates-bandes, en 12 variétés à mon
choix, Fr. 15.- la douzaine.

PÉPINIÈRES

Expéditions
soignées

Marlétaz
Tél. (025) 5 22 94 BEX (Vaud)

Catalogue
illustré
gratuit



« ART »

la merveilleuse permanente de PARIS, conçue
spécialement pour la nouvelle coiffure de cet
hiver, réalisée par le

Timbres
de fêtes
PEROLLES



Satisfait toujours
grandes
et
petites

NOUS DEMANDONS, pour début décembre, éven. janvier, une

JEUNE EMPLOYÉE

de bureau, pour différents travaux faciles.
Connaissance des langues pas absolument nécessaire.
Offres manuscrites indiquant références et prétentions, sous chiffres P 30 416 F, à Publicitas, Fribourg.



Ça roule! Ça fume!
Jean-Louis va chercher son paquet de Virginie!



80 ct. - avec ou sans filtre
Un produit Burrus

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

4 modèles - 4 nouveautés

SWISS-STEP Fr. 395.-

FORTUNA Fr. 595.-

NOVOMATIC Fr. 750.-

SWISSMATIC Fr. 695.-

TURISSA novomatic

approuvé par I.R.M. et A.S.E.

La seule machine à coudre au monde avec disque sélecteur, commande par 2 boutons, navette anti-bloc.

Les machines à coudre TURISSA sont réputées pour leur fonctionnement irréprochable, simplicité insurpassée, prix et qualité inégalés.

Tous ces avantages reconnus dans le monde entier ne peuvent être contestés malgré certaines allusions utilisées quelquefois par la concurrence dans ses campagnes publicitaires. Par sa qualité et sa robustesse la TURISSA est pour le moins l'égale de toutes les machines à coudre de ménage, mais

elle est d'un emploi beaucoup plus simple. Faites-vous expliquer cela par l'agent officiel TURISSA.

Les machines à coudre TURISSA avec zigzag, points de broderie, couture serpent, couture invisible, boutonnières et de nombreux accessoires, tels que: coffre, table de travail, boîte à accessoires, bâti entièrement métallique, lampe non-éblouissante, dispositif d'abaissement du transporteur et tension automatique. TURISSA a également 5 ans de garantie et des conditions de paiement avantageuses.

Demandez notre prospectus richement illustré ou une démonstration sans engagement d'un de nos nouveaux modèles par une de nos 90 agences officielles TURISSA. Naturellement votre ancienne machine sera reprise au plus haut prix.

TURISSA

Turissa - Fabrique de Machines à Coudre S.A.
Dietikon-Zurich Tel. (051) 88 88 33

Agences officielles pour la Suisse romande:

Bienne :	Paul Ernst, Uniongasse 16 Téléphone (032) 2 13 27	Martigny-Ville :	Fernand Rossi, avenue de la Gare Téléphone (026) 6 16 01
Delémont :	Alois Tschudi, place de la Gare Téléphone (066) 2 21 21	Mézières :	Gillieron & Cie, Confection Téléphone (021) 9 31 32
Fribourg :	Samuel Cretegn, rue des Alpes 4 Téléphone (037) 2 96 76	Neuchâtel :	Alexandre Grezet, 24, rue du Seyon Téléphone (038) 5 50 31
Genève :	René Rouge, 50, rue Ancienne Téléphone (022) 42 20 54	Oron-la-Ville :	Gustave Deschenaux, Confection Téléphone (021) 9 42 34
Lausanne :	Gilbert Burnier, 5, Grand-St-Jean Téléphone (021) 22 34 12	Payerne :	Ernest Rohrbasser, 38, rue de Lausanne Téléphone (037) 6 28 01
		Tavannes :	Arthur Piegay, 9, place de la Gare Téléphone (032) 9 24 13

Je demande quelques
menuisiers-ébénistes
qualifiés, pour agencement de bars, etc. 14 483
Entrée tout de suite ou date à convenir.
E. Flemming, menuiserie-ébénisterie, rue d'Orbe 66, Yverdon.
Tél. (024) 2 32 86.

On demande une
Sommelière
ainsi qu'une
Fille
ou
Garçon de cuisine
S'adr. : Café de Pérolles, Ed. BUCHER.
Tél. 2 33 94

Un soir d'Ecosse

GEORGES DEJEAN

Afin de modifier sa physionomie, il avait rasé lui-même, à la dernière minute ses fortes moustaches rousses et fait recouvrir par un dentiste de Berlin, affilié au service secret, trois dents saines de la mâchoire supérieure, d'un revêtement d'or.

En cas de danger, il pouvait faire disparaître lui-même ce signe révélateur. Intelligente initiative dont tout le mérite lui revenait. Enfin, il simulait un légère claudication de la jambe gauche qui eût naturellement disparu, s'il l'avait jugé bon.

Ces précautions prises, il débarqua à Harwich, animé d'une quiétude sereine. Personne ne savait sous quel nom il résiderait à Londres. A Berlin, on lui faisait confiance. Nul ne pouvait donc le trahir. Cette pensée lui était infiniment agréable, car il savait bien qu'il ne commettrait aucune de ces bêtises qui peuvent compromettre les missions les mieux préparées.

A Londres, il descendit, intentionnellement, dans un hôtel dont le propriétaire était connu pour ses sentiments germanophobes. L'un de ses fils était mort en captivité en Allemagne durant la guerre 1914-1918 et le père attribuait sa fin aux mauvais traitements subis. Par expérience, von Kellingering savait que les milieux germanophiles étaient fort surveillés

et il se jugeait plus en sûreté dans la gueule du loup que partout ailleurs. « Cachez-vous là où l'on n'aura pas l'idée de vous chercher, ni de soupçonner votre présence », disait-il à ses agents.

Il n'était pas à Londres depuis quarante-huit heures lorsque Hans y vint à son tour. Il avait annoncé à Lord Gleneagle qu'il reviendrait sous peu à Edimbourg et ne quitterait pas la Grande-Bretagne sans venir saluer son hôte une dernière fois. Son but, avant d'accomplir la plus délicate et la plus redoutable mission de sa vie, était de se rendre compte si de nouvelles instructions ne lui étaient point parvenues d'Allemagne.

A l'adresse indiquée, chez un commerçant de la Cité, installé depuis plus de vingt ans dans la capitale londonienne et n'ayant jamais attiré l'attention de la police, il trouva un mot de von Kellingering l'avisant que ce dernier l'attendrait, chaque soir chez le professeur Harold Nussfeld, personnage très honorablement connu et estimé des dirigeants anglais pour ses articles fort bien documentés sur les bienfaits de la civilisation anglo-saxonne dans les colonies. Un des ouvrages de ce savant, consacré aux grands pionniers anglais: Livingstone, le capitaine Cook, Stanley, etc, faisait autorité et offrait l'avantage de se lire comme un roman bien que nourri de la plus riche substance et d'une érudition remarquable.

Kindermuller arriva à vingt-et-une heures chez le professeur. Celui-ci le laissa immédiatement seul avec son oncle dans un petit cabinet dont les murs s'ornaient d'estampes anglaises du XVIII^e siècle.

Tout d'abord, le neveu ne reconnut pas l'homme aux traits glabres qui le dévisageait, mais la voix mordante et dure le rappela aussitôt à la réalité.

D'un geste de commandement, von Kellingering avait désigné un siège, tout en prenant place lui-même dans le fauteuil préféré du professeur.

— Eh bien! dit-il d'un ton péremptoire, où en sommes-nous?

— Vous ici, mon oncle! s'exclama le jeune hitlérien.

L'autre ne dissimula pas son mécontentement.

— Qu'y a-t-il d'étrange à cela? Il faut bien que les anciens se déplacent, puisque les jeunes perdent le goût de l'action. Où en sommes-nous? Pourquoi me laissez-vous sans nouvelles depuis deux semaines. Je veux savoir.

Hans expliqua qu'ayant réussi à se faire inviter en Ecosse, il n'avait pu revenir à Londres plus tôt et s'était abstenu d'écrire, de peur, que sa correspondance fût contrôlée.

— Je ne pense pas l'être, mon oncle, mais vous m'avez toujours conseillé la prudence. Enfin, si Lord Gleneagle se méfiait de moi, il se garderait bien de me le montrer.

Heureux de prouver qu'il n'avait pas négligé son devoir, Hans parla alors de la conversation surprise au téléphone entre son hôte et un nommé Chazel.

A cette nouvelle, le front de von Kellingering se rembrunit; un éclair fauve courut dans ses prunelles bleu acier et ses sourcils touffus se froncèrent brusquement:

— Chazel, s'écria-t-il, êtes-vous sûr d'avoir entendu ce nom?

— Je ne crois pas me tromper mon oncle; j'ai aussitôt songé à l'ancien chef du 2^e Bureau Français.

— En ce cas, il faut absolument me citer sans omission, et aussi exactement que possible, les paroles que vous avez surprises. Cela est d'une importance capitale.

— Je puis vous satisfaire sans peine, car je me suis répété à maintes reprises ces termes pour ne pas les oublier.

— J'ai entendu le lord dire: « Ici lord... Est-ce vous Chazel? », puis, « Ah! vous avez réussi. Tant mieux. » Ensuite, après un silence, « Non, je préfère une autre voie », puis, « Je vous écoute », nouveau silence et le lord a ajouté, « Fort bien, je dirai donc à Monsieur Meursac de vous appeler ce soir. Il pourrait partir demain. C'est parfait. Comment vous remercier? Au revoir, cher ami. »

— Meursac, fit le général, d'un air songeur. C'est bien le jeune Français avec qui vous êtes lié?

— Et qui se trouvait, lui aussi, l'hôte de Rockwood. Il est parti, en effet, le lendemain; mais son absence n'a duré que deux jours. Il a dû utiliser l'avion. J'ai idée qu'il était attendu avec impatience. Dès son arrivée, le lord s'est enfermé avec lui. J'ai tenté de surprendre quelques mots de leur conversation. Impossible. Il pleuvait, ce jour-là et la porte-fenêtre ouvrant sur la terrasse était close. Ma présence sur celle-ci eût d'ailleurs paru anormale sous l'averse. Enfin, la seconde porte donnant accès dans le cabinet du lord est capitonnée. Par surcroît de malchance, au moment où je m'en approchai Mary Graven est survenue; j'ai dû renoncer à mon projet. (A suivre)

BIODOP

la crème idéale. coiffante

Nouvelles de la Dernière Heure

Une nouvelle note occidentale sur la question de Berlin

Moscou, 28 octobre.

(Reuter.) — La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont adressé au gouvernement soviétique une nouvelle note sur la question de Berlin, apprend-on jeudi. La note des trois puissances remise mercredi répond à la dernière note soviétique aux Occidentaux sur le problème de Berlin.

(A.F.P.) — Voici le texte de la note française :

« Le gouvernement français n'a jamais admis de limitation à la liberté de mouvement à l'intérieur du Grand-Berlin, et considère les récentes tentatives des autorités est-allemandes de contrôler le mouvement des personnes entre les secteurs occidentaux et le secteur oriental du Grand-Berlin comme une grave violation du statut quadripartite de la ville », déclare une note du gouvernement français adressée le 12 septembre dernier au gouvernement soviétique pour protester contre les mesures de limitation du trafic imposées à Berlin par les

autorités de la République démocratique allemande.

« Le gouvernement français se sent tenu d'attirer l'attention du gouvernement soviétique sur l'illégalité de ces agissements des autorités est-allemandes.

« Le gouvernement soviétique n'ignore pas, en effet, que le gouvernement français n'accepte pas la thèse selon laquelle le secteur soviétique de Berlin fait partie de la « République démocratique allemande » et que Berlin se trouve sur son territoire. »

Dans une seconde note envoyée le 26 octobre en réponse à la note soviétique du 26 septembre sur Berlin, le gouvernement français déclare ne pouvoir admettre « l'affirmation du gouvernement soviétique selon laquelle la question de la circulation entre les deux parties de Berlin est de la compétence exclusive de l'Allemagne de l'Est ». « Aux termes des accords auxquels l'U.R.S.S. est partie, ajoute la note française, elle est de la compétence exclusive des quatre puissances. »

Après avoir affirmé que « les arrangements pris entre l'U.R.S.S. et les autorités est-allemandes ne peuvent affecter en aucune manière une responsabilité des quatre puissances en ce qui concerne la circulation à Berlin », la note ajoute :

« Le gouvernement français ne reconnaît à aucune des parties aux accords relatifs au statut quadripartite de la ville le droit de se libérer de ses engagements sans le consentement des autres parties. De même le gouvernement français ne peut pas admettre que le gouvernement soviétique affirme de nouveau que Berlin est situé sur le territoire de l'Allemagne de l'Est et que le secteur oriental de Berlin est la capitale de l'Allemagne de l'Est. »

D'autre part, la note avertit le gouvernement soviétique que toute tentative, de quelque origine que ce soit, en vue de restreindre le droit des trois puissances alliées d'utiliser les corridors aériens d'accès à Berlin « créerait une situation dangereuse » et que le gouvernement français « tiendrait l'U.R.S.S. pour responsable des conséquences qui pourraient en résulter ».

Enfin, le gouvernement français souligne qu'aucune des trois puissances alliées n'a cherché, ces derniers temps, à susciter une tension à Berlin et que les manifestations auxquelles se réfère la note soviétique ne constituent pas des faits nouveaux mais qu'elles ont lieu chaque année sans jamais menacer l'ordre public.

Des notes identiques ont été remises au gouvernement soviétique par Londres et Washington.

D'un jour à l'autre

Le général de Gaulle s'adressera à la nation française vendredi, 4 novembre, de l'Élysée ; d'aucuns prêtent au président de la République l'intention de faire déposer par le gouvernement un projet de loi créant des institutions de « l'Algérie algérienne ».

La manifestation de l'U.N.E.F. à la Mutualité, qui devait être l'occasion de sérieux heurts avec la police, a connu une ampleur certaine ; on se demande maintenant quelle attitude va adopter le parti communiste.

La crise autrichienne est résolue, un accord étant intervenu entre populistes et socialistes sur le budget 1961 ; le nouveau Cabinet sera constitué aujourd'hui.

Devant la Commission sociale de l'Assemblée de l'O.N.U. a été déposée une résolution exprimant les remerciements des Nations-Unies à M. Auguste Lindt pour l'œuvre importante qu'il a accomplie à son poste de haut commissaire aux réfugiés de l'O.N.U.

A New York, la Commission politique spéciale a adopté à l'unanimité, et par acclamations, le projet de résolution de compromis sur le Haut-Adige présenté jeudi après midi par dix-huit pays.

Légère décrue du Rhône

Avignon, 28 octobre.

(A.F.P.) — Le Rhône a amorcé une légère décrue jeudi à Avignon. Son niveau, qui atteignait 6 m. 35 à minuit, était descendu à 6 m. 10 à 17 heures.

Toutefois, cette décrue risque d'être légèrement contrariée, des chutes de pluie étant prévues sur les Cévennes. Déjà quelques averses sont tombées sur ces montagnes.

En aval, à Tarascon, le niveau du fleuve est stationnaire et se maintient à 6 m. 25. Les mas isolés dans la région de Boulbon, Mézoargues et Valabrègues sont toujours ravitaillés par barques.

Un diamant de 184 carats

Johannesbourg, 28 octobre.

(A.F.P.) — Un diamant pesant plus de 184 carats et valant plusieurs millions d'anciens francs a été découvert dans un tas de déchets d'une mine de diamants près de Prétoria par un ouvrier africain. Celui-ci, Thompson Sitole, l'a remis aussitôt aux autorités de la mine et a reçu une somme de 750 livres sterling, en récompense.

FRIBOURG

Gonzague de Reynold à l'honneur

M. Gonzague de Reynold, qui vient de fêter son 80^e anniversaire, a reçu les insignes de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Cette distinction, pour laquelle nous le félicitons de tout cœur, montre en quelle estime le Saint-Siège tient notre concitoyen.

Deux anniversaires en Singine

Aujourd'hui, M. Peter Baeriswyl fête à Tavel ses 85 ans. Nous félicitons cet excellent homme, qui a élevé une belle famille de sept enfants et qui jouit de la considération générale.

M. et M^{me} Peter Jelk-Clément, à Saint-Sylvestre, célèbrent ces jours-ci, leurs noces d'or. L'époux a 74 ans et l'épouse, 72. Nous nous joignons à leurs enfants et petits-enfants pour leur offrir des vœux.

Un soldat grièvement blessé

Hier, jeudi, le militaire Bernard Simon, âgé de 30 ans, domicilié à Genève, a fait une chute sur une plaque de fer et s'est brisé la colonne vertébrale. Le blessé a été conduit à l'Hôpital de Riaz.

Les morts

Hier s'est éteinte à Fribourg, à l'âge de 81 ans, M^{lle} Joséphine Christinaz, une figure bien connue du quartier du Bourg, où chacun appréciait sa distinction, sa piété et sa bonté. La défunte était la belle-fille de feu le banquier Nussbaumer, décédé en 1946 à l'âge de 88 ans et sur la vieillesse de qui elle veilla avec des soins touchants. Mais la générosité de M^{lle} Christinaz débordait le cadre purement familial, pour rayonner ailleurs. C'est ainsi que nos œuvres trouvaient en elle beaucoup de compréhension. L'Asile de Saint-Loup et notre Orphelinat bourgeois, en particulier, ont bénéficié de gestes qu'elle fit toujours avec une louable discrétion. M^{lle} Christinaz s'était aussi occupée, au cours de la guerre de 1914-1918, de l'ouvrage des internés français et belges.

Nous adressons nos condoléances à ceux qu'afflige particulièrement le départ de cette femme de bien.

Nous apprenons avec peine le décès, survenu mercredi, de M^{me} Jules Fragnière, née Germaine Carrard, domiciliée à Font. La défunte, qui était une femme pieuse et bonne, était l'épouse d'un fonctionnaire des C.F.F. qui s'était retiré dans la Broye après avoir été longtemps domicilié à Fribourg. Elle avait élevé dans les bonnes traditions de chez nous ses deux filles, dont l'aînée a épousé M. Gabriel Bise, professeur au Collège Saint-Michel.

Nous exprimons notre vive sympathie à M. Fragnière et à sa famille.

Menus : 3.50 à 7.50, toutes spécialités
le Rallye BULLE
Au piano : Dominique Roland, de Radio-Genève. 179-11

Les manifestations en France

Paris, 27 octobre.

(A.F.P.) — Des manifestations se sont déroulées jeudi en fin d'après-midi, dans de nombreuses villes françaises, sur le thème de la « paix négociée en Algérie », proposé par diverses centrales syndicales, ouvrières ou universitaires. Ces manifestations ont revêtu tantôt l'aspect d'arrêts de travail, tantôt celui de meetings, qui se sont le plus souvent substitués aux défilés et cortèges primitivement prévus par les organisateurs et qui avaient été interdits par les autorités préfectorales.

A Paris, Besançon, Angers, Lyon, Pontarlier et Caen, des incidents plus ou moins violents se sont produits. On note des blessés de part et d'autre, pour la plupart légers. A Marseille, Rennes, Lille, Dijon, Toulouse, Montpellier, Avignon, Nîmes etc., des manifestations, d'importance diverse, se sont déroulées, qui, pour la plupart se sont terminées par le dépôt de motions dans les mairies ou dans les préfectures. Dans ces villes aucun incident notable n'est à signaler.

Lyon, 28 octobre.

(A.F.P.) — Une vingtaine de personnes ont été appréhendées à Lyon, à la suite des manifestations qui ont eu lieu à l'occasion de la « Journée pour la paix en Algérie ». Vers 19 h., la plupart des rues du centre étaient dégagées, mais des piquets de surveillance se trouvaient encore aux principaux carrefours de la ville.

Besançon (Doubs), 28 octobre.

(A.F.P.) — De brefs mais violents incidents ont opposé jeudi soir à Besançon, les membres du service d'ordre à 2000 manifestants, parmi lesquels se trouvaient principalement des étudiants et des membres des syndicats. Un policier, qui avait bousculé un des responsables de l'organisation étudiante, ceinturé par les manifestants, a manqué de peu d'être jeté dans le Doubs.

(A.F.P.) — Une soixantaine de blessés — légers pour la plupart —, 527 arrestations pour refus de circuler ou pour violences à agents, tel est, du côté des partisans « d'une paix négociée en Algérie », le bilan de la manifestation. C'est entre 19 et 20 heures que les manifestations ont revêtu à plusieurs reprises un caractère aigu. Elle se sont déroulées aux abords de la salle de la Mutualité, que le service d'ordre avait pour instruction de dégager.

De véritables chasses se sont déroulées dans les principales artères du Quartier latin. Les arrestations se sont multipliées alors que des jeunes gens parcouraient le quartier en criant : « Paix en Algérie ». Les manifestants, refoulés du Quartier latin se sont repliés dans les quartiers de l'ouest et du sud de Paris où de nouvelles échauffourées ont eu lieu, notamment devant la prison de la Santé.

Reconnaissance à M. Lindt

New York, 28 octobre.

(A.F.P.) — La Commission sociale des Nations-Unies a adopté jeudi par acclamations une résolution exprimant sa reconnaissance, ses félicitations et ses vœux de succès au haut commissaire aux réfugiés des Nations-Unies, M. Auguste Lindt. M. Lindt doit abandonner cette fonction à la fin de l'année pour devenir ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis.

La Commission sociale a également approuvé le rapport de M. Lindt sur l'activité de son service pendant l'année. On sait que, dans ce rapport, M. Lindt avait notamment annoncé que les camps de réfugiés en Europe seraient complètement fermés en 1961.

D'autre part, la Commission sociale de l'Assemblée a adopté, par 76 voix contre zéro et une abstention (France), une résolution demandant que le haut commissaire aux réfugiés des Nations-Unies et la Croix-Rouge internationale continuent de fournir des secours aux réfugiés algériens vivant en Tunisie et au Maroc.

A Léopoldville, M. Kasavubu investit le Collège des commissaires

Léopoldville, 27 octobre.

(A.F.P.) — « Le Collège des commissaires généraux, créé à l'initiative du colonel Mobutu et nommé par ordonnance du 29 septembre 1960, signé par le chef de l'Etat, est, en ce moment, le pouvoir exécutif légal avec lequel l'O.N.U. doit traiter jusqu'à l'entrée en fonction du gouvernement légal congolais », déclare un communiqué publié ce matin par le Cabinet du chef de l'Etat.

Ce communiqué fait suite à « l'audience donnée le 25 octobre à M. Dayal par M. Kasavubu, assisté de M. Bomboko, président du Conseil des commissaires généraux, devant M. Ileu, premier ministre ».

« Au cours de cet entretien, il a été rappelé à l'attention de M. Dayal, poursuit le communiqué, que le chef d'Etat reste l'autorité légale et incontestable de la République du Congo. »

Le communiqué poursuit : « Le représentant de l'O.N.U. a reconnu le bien-fondé de ces déclarations et des explications qui lui ont été fournies à ce sujet et a marqué son accord sur ces points. »

« Concernant l'armée nationale congolaise, celle-ci accomplit une tâche importante que les troupes de l'O.N.U. ne peuvent réaliser avec autant d'efficacité. En effet, les perquisitions légalement autorisées qui s'opèrent en ce moment dans toute la ville ont permis de saisir des armes détenues illégalement par certaines personnes. Ces perquisitions évitent à la population congolaise une guerre civile et des tueries malheureuses entre Congolais. Elles ont été décrétées à la suite d'actes de terrorisme et d'homicides commis par de jeunes excités déguisés en policiers, militaires ou Ousienis. »

« Mort subite » ?

Moscou, 28 octobre.

(A.F.P.) — Un haut fonctionnaire du parti communiste de l'U.R.S.S., M. Savely P. Loguino, premier secrétaire du parti pour la région d'Arkhangelsk, « est mort subitement le 26 octobre », annonce Radio-Moscou.

Un communiqué du comité central du parti et du Soviet suprême de l'U.R.S.S. précise que M. Loguino était membre-suppléant du Comité central du parti communiste soviétique et député du Soviet suprême.

EN SUISSE

Le budget de la Confédération pour 1961

Berne, 28 octobre.

Le Conseil fédéral a examiné le projet de budget de la Confédération pour l'année 1961 et le soumet aux Chambres fédérales qui en discuteront au cours de la session de décembre. Pour la première fois, en 1961, les dépenses dépasseront 3 milliards. Le budget a cependant pu être équilibré, car on envisage que les recettes augmenteront elles aussi. Il se solde par un boni présumé de 4 millions. En regard de 3054 millions de dépenses apparaissent 2960 millions de recettes et un excédent de revenu du compte des variations de la fortune de 98 millions.

Si les dépenses prévues au budget de 1961 sont de plus de 500 millions supérieures à celles du budget de 1960, cela est dû surtout aux charges concernant les routes nationales (+ 200 millions de francs), à l'acquisition de matériel de guerre (+ 138 millions), à la subvention des routes au moyen des droits d'entrée sur les carburants (+ 82), aux subventions pour le placement des produits laitiers (+ 48) et à l'assurance-invalidité (+ 40).

Un Suisse tué en Algérie

Blida, 28 octobre.

(A.F.P.) — Vers 18 h. 45, mercredi, à 3 km. au nord-ouest de Boufarik (30 km. d'Alger), une 2 CV Citroën appartenant à la ferme Chabert, conduite par M. Jean Muller, âgé de 28 ans, d'origine bâloise, pointeur à cette ferme, a été mitraillée. M. Jean Muller a été tué et son corps, découvert, mutilé, à 150 m. du lieu de l'embuscade.

Blida, 28 octobre.

(A.F.P.) — Une voyageuse a été tuée sur le coup et deux employés des chemins de fer algériens ont été blessés, l'autorail Alger-Blida, à bord duquel ils se trouvaient, ayant sauté jeudi soir sur un obus posé par les hors-la-loi, entre Boufarik et Benimerd. Les dégâts sont importants. Le trafic est interrompu.

De Gaulle à la télévision

Paris, 28 octobre.

(A.F.P.) — Le général de Gaulle, président de la République française, fera une allocution radiotélévisée vendredi soir, 4 novembre.

C'est au cours du Conseil des ministres tenu hier à l'Élysée que le général de Gaulle a fait part de son intention de s'adresser vendredi, 4 novembre, au pays.

Le chef de l'Etat prononcera ce soir-là une allocution qui sera radiodiffusée et télévisée. Dans la matinée, le Conseil des ministres aura siégé à l'Élysée.

Mutinerie à bord

Rio de Janeiro, 28 octobre.

(A.F.P.) — Une mutinerie a éclaté jeudi soir à bord du cargo brésilien Santa Lucia, à l'ancre dans le port de Rio de Janeiro.

Le commandant a été tué à coups de couteau par un membre de l'équipage.

Une auto dans la foule : six morts

Chicago, 28 octobre.

(Reuter.) — Jeudi soir, une voiture s'est lancée dans la foule dans un quartier de Chicago. On compte six tués et quatre grands blessés.

Tous les jours **PATÉ DE GIBIER ASPICS et TERRINE**
A. MARTIGNONI, traiteur
Av. de la Gare 7 Tél. 2 29 72